

Chanoine PIRIOU, Recteur de Saint-Marc

CINQ SIÈCLES D'HISTOIRE LOCALE

Saint-Marc de 1449 à 1947

Avec un Plan de Saint-Marc en 1946

Imprimerie Commerciale & Administrative
17, Rue Jean-Jaurès - Brest

— 1947 —

FB
M
BRES
P

15472

FB

7

BRES

Chanoine PIRIOU, Recteur de Saint-Marc

CINQ SIÈCLES D'HISTOIRE LOCALE

Saint-Marc de 1449 à 1947

Avec un Plan de Saint-Marc en 1946



Imprimerie Commerciale & Administrative
17, Rue Jean-Jaurès - Brest
— 1947 —

NIHIL OBSTAT

31 Mars 1947

Chanoine H. PERENNES
Docteur en Théologie

Imprimatur :

1^{er} Avril 1947

J. CADIOU
Vicaire Général



Document numérisé en 2026

Avant-propos

La paroisse de Saint-Marc va se trouver englobée en fait dans la ville de Brest, comme la commune l'est déjà administrativement depuis octobre 1944. Nous espérons qu'elle ne perdra pas pour cela sa personnalité ; car elle avait une personnalité propre, formée par les siècles. C'était, après Lambézellec et Quilbignon, le plus ancien centre religieux de Brest, et ce centre existait bien des siècles avant Saint-Louis ou Recouvrance, et surtout bien des siècles avant la paroisse des Carmes ou de Saint-Martin, de Saint-Joseph, de Saint-Michel ou de Kerbonne. Ce long passé avait donné aux habitants un esprit paroissial très marqué. Paroisse rurale — avec un assez fort groupe de blanchisseurs et blanchisseuses — jusqu'au 19^e siècle, elle commence alors à compter des ouvriers, surtout des ouvriers de l'Arsenal, de plus en plus nombreux, puis des « cheminots ». Entre 1891 et 1896, il se produisit une forte poussée de population ouvrière, et cela ne fut pas sans influence sur la vie économique, politique et religieuse, de la localité — et même, comme partout, — sur la natalité. La suppression des processions en 1905 provoqua une réaction assez vive dans le domaine religieux et politique. Entre temps, d'ailleurs, et depuis les lois laïques de 1884, puis de 1901 et 1904, des organisations catholiques se créaient pour « faire face ». Après la guerre de 1914-1918, nouvelle période de crise ; les catholiques réagirent encore vigoureusement sur tous les terrains. Alors qu'ailleurs on criait : « A bas la calotte ! », ici on criait : « A bas les catholiques ! » C'est, je crois, le plus bel hommage qu'on ait jamais rendu à l'apostolat des laïcs. De 1931 à 1939, nouvelle poussée de population ouvrière, cette fois beaucoup plus rapide, puisqu'on passe de 4.500 habitants en 1931 à plus de 8.000 au début de 1939. Alors ce fut la guerre, puis l'occupation allemande, les bombardements et les évacuations, et enfin le siège de Brest, qui détruisit un bon nombre de maisons et en mutila plusieurs centaines. En 1946, le mouvement de population a repris, et si la Reconstruction le permet, il sera plus ample encore qu'avant la guerre, avec cette différence qu'il ne sera pas aussi exclusivement ouvrier. Nous espérons que l'esprit paroissial n'en souffrira pas, qu'ils persistera ou se développera chez tous les militants catholiques, et que les nouveaux paroissiens de Saint-Marc en prendront de la graine. Car c'est un des moyens de « faire face » dans la lutte inévitable pour la défense et la conquête. Et c'est même un moyen sans lequel les autres ne produiront guère de résultats définitifs et profonds. Puisse ce modeste travail, en rappelant les exemples du passé, contribuer à entretenir et à développer chez nos paroissiens l'esprit paroissial, la conscience d'appartenir à cette partie du Corps Mystique du Christ qui est la paroisse, la fierté d'appartenir à une communauté paroissiale qui a un passé long et honorable, le désir de lui donner la plus grande vitalité possible, d'en faire une communauté missionnaire. Peut-être n'avons-nous pas fait ressortir autant qu'on l'aurait désiré la vitalité de notre paroisse dans le passé, et nous le regrettons. Nos lecteurs y suppléeront en devinant, sous nos indications un peu brèves et sèches, le souffle ardent et l'esprit apostolique qui ne cessent de faire surgir dans cette paroisse des initiatives et des organisations de combat et de conquête. Que des erreurs aient été commises dans cette action parfois effervescente, c'est probable. Les partisans de l'inertie, de l'inaction ou de la routine, ont beau jeu à dénoncer ces erreurs. Nous aimons mieux rappeler à nos paroissiens la parole d'un Président de la République des Etats-Unis, qui fut un grand ami de la France, Théodore Roosevelt : « Les choses sont faites par ceux qui les font et non par ceux qui se contentent de dire comment il faudrait les faire. »

J. P.

I. Une église sans prêtre : Tréninez de 1449 à 1691

Dans des Lettres Patentes de Charles VIII, il est question d'un Seigneur du Curru, près de Saint-Renan, qui, vers 1350, administrait la justice à « Ploévas (Guipavas), Lambezeleuc, Botgars (Bohars) et Tresnuez. » Ce Tresnuez est certainement notre localité. Celle-ci avait donc une existence administrative dès 1350.

Le 23 août 1449, Bernard de la Tour donnait à sa sœur Haouise de la Tour, épouse de Jean Le Veyer, le « terrement appelé *an Forestou*, paroisse de Brest, trêve de Treffniez ». En 1449, il y avait donc à Treffniez une trêve, donc une église tréviale. Tout porte à croire qu'elle avait le même emplacement que notre chapelle du Vieux-Bourg. Une trêve dépend d'un centre religieux. A Brest, en 1449, il n'y avait pas d'autre centre religieux que la chapelle du Château ; on a dit qu'au Château de Brest une chapelle avait été dédiée à la Trinité par Conan II en 1064. Quoi qu'il en soit de ce détail, la trêve de Treffniez dépendait certainement du Château au 15^e et au début du 16^e siècle : c'est un prêtre du Château qui y assurait le service religieux. Des actes de 1537 et 1539 donnent encore à la chapelle du Château le titre d'église paroissiale.

Avant d'être rattachée au Château de Brest, la trêve de Treffniez n'avait-elle pas été rattachée à la paroisse de Lambézellec, qui couvrait tout notre Brest actuel, sauf le Château ? Il est certain — nous le montrerons — que les habitants de Treffniez continuèrent d'être « capités » à Lambézellec, c'est-à-dire de payer leurs dîmes, etc..., au Recteur de Lambézellec, jusqu'à la Révolution Française. Peut-être les archives de Lambézellec permettraient-elles de tirer cela au clair ?

Au seizième siècle, il y avait aussi à Brest un prieuré (un monastère non autonome) dépendant de l'abbaye de Saint-Mathieu. Ce prieuré avait évidemment une chapelle. Depuis quand ? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il qu'en 1548, comme la chapelle du Château devenait d'un abord plus difficile, et peut-être aussi insuffisante, la chapelle du Prieuré, dite chapelle des Sept-Saints, du nom même du Prieuré, devint le centre religieux de Brest, la paroisse peut-on dire. C'est le Prieur qui avait la direction de la paroisse ; mais il déléguait souvent, pour assurer effectivement le service, un prêtre séculier qui portait le titre de Vicairé Perpétuel. Les Sept Saints, qui furent alors les Patrons de Brest, donc de notre localité, sont les sept fils martyrs de Sainte Félicité la Romaine. L'église des Sept-Saints se trouvait à l'emplacement des maisons qui, jusqu'en août 1944, séparaient la Banque de France de la rue Amiral-Linois. A partir de 1548, c'est donc un moine ou un prêtre séculier délégué par le Prieur des Sept-Saints qui assurait le service religieux de Tréninez. Cependant, comme Brest était fermé la nuit, dans les cas d'urgence on avait recours la nuit aux prêtres de Lambézellec.

Signalons quelques actes qui nous renseignent sur la localité de Tréninez au 16^e et au 17^e siècles.

Dans un acte de 1592, il est question de *Penhélen « en Lambézellec »*, du Gourguen, (c'est le ruisseau qui court le long du Vallon — on dit aussi le Dourguen), de Kérisbian. Par contre, dans un acte de 1597, il est question de « *Penguélen, en la paroisse de Brest, trêve de Treffninez* ». Le village de Penhélen était donc coupé en deux par une route correspondant à notre actuelle rue du Bot : la partie du village qui se trouvait à l'Est de cette route appartenait à Treffninez, donc à Brest, tandis que la partie qui se trouvait à l'Ouest appartenait à Lambézellec. Il en sera ainsi jusqu'en 1866. Un acte de 1773, parlant de Penhélen, dit : « paroisse de Brest et de Lambézellec ». Dans un acte de 1606, on parle aussi de « Perankerneh en la paroisse de Lambézellec » comme situé près de Penhélen : il s'agit sans doute de Pencreac'h.

Un acte de 1616 parle du « *Bot, en la paroisse de Lambézellec* », et en 1617

on signale que les bannies pour des ventes de terrains du Bot ont été faïtes « au bourg paroissial de Lambézellec ». Dans un acte de 1627, il est question du « passage de Trayguinet à Saint-Renan », et dans un autre endroit, « du chemin qui conduit du Passage (de Plougastel) au lieu du Bot ». Il y est question aussi d'une fontaine située à l'Est des fermes du Bot ; précieuse en tout temps, cette fontaine l'a été surtout pendant et après le siège de Brest en 1944. On parle aussi « de la terre de Kerispian », située encore plus à l'Est ; c'est évidemment notre Kerisbian-Huella ; d'un pont appelé « Pont-ar-Guerveur », qui devait être un pont jeté sur le Gourguen ou Dourguen à Stangalard.

Dans un acte de 1642, on parle « du village de Kerguéguen, en la trêve de Treffninez » : c'est ce que nous appelons aujourd'hui Kervéguen ; puis de « Pouldianaon, en la trêve de Treffninez », près de Kerguéguen ; je pense que c'est notre Poulloupry actuel. Mais il y est question aussi du *terroir et village du Bot en Treffninez* ; c'est donc que, comme Penhélen, le village du Bot était coupé en deux par la même route ; la partie qui se trouvait à l'Est de la route appartenait à Treffninez-Brest, la partie qui se trouvait à l'Ouest, à Lambézellec. Signalons tout de suite qu'il y eut le Bot-Izella, le Bot-Créis et le Bot-Huella, et que ce dernier terme englobait les terres qui allaient jusqu'à Breiz-Izel, près du Douric, et même au delà vers le Forestou-Huella ; la Cité Familiale (rue de Dixmude, rue Albert-de Mun, rues d'Arvor et du Poilu, etc...) a été bâtie sur les terrains du Bot.

A cette même date de 1642, on lit dans le compte rendu d'une visite de l'Archidiacre de l'Evêché de Léon à Brest : « Dû par les tréviens de Tresninetz « pour le font baptistal et pour les droits de trêve : 5 livres 10 sols. Et « pour les offrandes et biens de la Fabrique de Tresninez, est dû : 10 sols. » Il y a donc des fonts baptismaux dans la chapelle tréviale de Tresninetz en l'an 1642 ; mais nous ne saurions dire depuis quand.

En 1648, François Le Roux, Sieur de Kerbernard, lègue « la somme de « 9 livres 3 sols 9 deniers tournois à la fabrique de l'église tréviale de « Tréninez pour l'entretien d'une lampe au-devant du tabernacle du « Saint-Sacrement ». A partir de 1648 il y a donc à l'église de Tréninez un tabernacle où l'on garde le Saint-Sacrement, bien qu'il n'y ait pas de prêtre résidant.

Le 18 avril 1650, un acte de ventes de terres, au Bot, est signé, au nom du vendeur Jean Le Guen, par « Vénérable personne Messire Jean Le Déan, prêtre, subeuré à Treffninez ». Ce Messire Jean Le Déan doit être un prêtre séculier ; sans quoi on aurait dit « Dom Jean Le Déan ». On donne donc déjà le titre de « subeuré » au prêtre chargé du service religieux de la trêve sans y résider. — Le 4 novembre 1650, à propos d'une vente de biens au Bot, on dit que les bannies ont été faïtes « en l'église des Sept-Saints tant en français qu'en breton ». Le 2 décembre 1657, à propos d'une autre vente de terrains au Bot, on dit que « les bannies sont faïtes tant en français qu'en breton au bourg paroissial de Lambézellec ». Encore une preuve qu'une partie du Bot appartenait à Treffninez-Brest, une autre partie à Lambézellec.

En 1681, l'ensemble du *Guelmeur en Tréninez* « relève roturièrement de la seigneurie de Mesléan en Saint-Goueznou, fief de l'Evêque de Léon ». Parmi les propriétaires du Guelmeur à cette date, on trouve *Messire Paul Keraudy*, prêtre, demeurant au Cran en Saint-Goueznou. Etait-il de la famille Keraudy qui est au Guelmeur depuis le début du 19^e siècle ? Nous l'ignorons.

Dans un aveu (déclaration de biens) de 1682, on signale, à propos du Bot et de Kerisbian, un chemin « traversant du village du Bot au grand chemin de Brest à Landerneau » (notre rue du Bot) ; un autre chemin menant du village à la fontaine du Bot, puis le chemin de Saint-Renan au Passage de Plougastel (près des terres du Manoir de *Querisbian*) ; un chemin conduisant de la route de Brest à Landerneau vers le Forestou (tronçons près du Stade de l'Armoricaine) ; un chemin conduisant de Brest à la fontaine de *Stang-al-Laer* (route du Coq-Hardi et de la Rampe de Stangalard).

Le 12 juin 1683, à l'occasion d'un achat de biens à *Tréninez*, Messire Jean Caouce, Sieur de Mézellez, Procureur au Siège Royal de Brest, verse 348 livres à Raulin, directeur du domaine du Roi en l'Evêché de Saint-Paul-de-Léon, 3 livres au gouverneur de l'hôpital de la ville de Brest, 3 livres au trésorier de la Fabrique des Sept-Saints, 3 livres au Prieur du couvent des Carmes à Brest, 4,171 livres, prix de l'acquisition, au greffe de Brest, 30 sols à Jean

Le Billant, gouverneur de l'église tréviale de Tréninez. Quittance signée : *Yves Marrec, prêtre*. C'est peut-être le prêtre qui est alors chargé de la trêve. Bannies aux Sept-Saints.

Le 3 juillet 1683, à l'occasion d'un achat de biens fait « *paroisse de Brest hors-ville* » (très probablement à Tréninez), le même Jean Caouce verse encore 30 sols à *Jean Le Billant, Marguillier de l'église tréviale de Tréninez*. Quittance signée : Y. Marrec, prêtre.

En 1686, dans un aveu fait par Jacquette Lestobec, veuve de Jean Le Mayer, de son vivant Maire de Brest, il est question de l'écuyer Louis Taillard, Sieur du *Rody*, d'Arthur Taillard, Sieur de *Kerjean* (propriété Bastit, au vieux-Bourg), de Jean Taillard, Sieur de Kerunet (?), d'un lieu et convenant appelé *Keruscun*.

En 1686 aussi, le service religieux de Brest, sous la direction du Prieur des Sept-Saints, était assuré effectivement par un Vicaire Perpétuel, *Messire Jean Roignant*. Depuis 1681, sur l'ordre et d'après les plans de Vauban, on construisait les remparts de Brest. Du côté Est de la Penfeld, les travaux étaient terminés en 1686 (du côté de Recouvrance en 1688 ou 1689). Ces remparts englobaient une partie de Lambézellec. A la demande des Brestoïses, cette partie de Lambézellec fut rattachée à Brest, et de plus le Vicariat de Brest fut transformé en Rectorat ; Messire Jean Roignant devint donc *Recteur de Brest*, de tout Brest, y compris les quartiers enlevés à Lambézellec. Par compensation il devait donner au Recteur de Lambézellec une indemnité de 200 livres par an. Cet acte fut appelé « *l'Acte d'Union de 1686* ». *Tréninez fit évidemment partie du Rectorat de Brest*.

La population de Brest se trouvait déjà augmentée par suite de l'annexion d'une partie de Lambézellec ; vers le même temps, elle augmentait aussi en raison du développement de l'Arsenal. L'église des Sept-Saints devenait insuffisante. On décida alors de bâtir une église dédiée à *saint Louis*. La première pierre fut posée en 1688. Mais l'église ne fut bénite qu'en 1702. Messire Jean Roignant, Recteur de Brest, devint *Recteur de Saint-Louis de Brest*. *Tréninez devint alors aussi trêve de Saint-Louis de Brest*.

Nota. — Les registres des Sept-Saints auraient dû nous permettre de rassembler bien des faits antérieurs à 1689. Nous avons compulsé les registres de l'état civil de 1687 aux Sept-Saints ; il est malheureusement impossible d'y reconnaître les actes qui se rapportent à Tréninez et à ses habitants. C'est bien regrettable.

II. Les premiers " Curés " de Saint-Marc Tréninez de 1691 à 1757

Pendant qu'on bâtissait l'église de Saint-Louis, des changements importants se produisaient à la trêve de Tréninez. D'abord, en 1689, l'église tréviale possède des registres spéciaux pour baptêmes, mariages et enterrements. Nous pensons que dès cette date, peut-être plus tôt, il y eut un cimetière autour de l'église tréviale ; dès 1689, on signale que les défunts sont inhumés à Tréninez (quelques familles continuaient pourtant à faire inhumer leurs défunts à Brest). Mais surtout, à partir de 1691 il y eut un prêtre résidant qui s'appela « le Curé de Tréninez », parfois — nous ne savons pourquoi — « le sous-curé ».

Le premier prêtre résidant de Tréninez fut Dom Tanguy Marzin, qui signe « Curé de Tréninez ». Le titre de « Dom » peut faire supposer que c'était un moine, et un moine du Prieuré des Sept-Saints. Il est possible qu'il y ait eu une période de tiraillements entre le Recteur de Brest et le Prieur des Sept-Saints au sujet du service religieux de Tréninez. Cette période fut certainement très courte, car dès les années suivantes, les « curés » de Tréninez relèvent manifestement du « Recteur de Brest », puis du « Recteur de Saint-Louis de Brest ». Le ministère de Dom Tanguy Marzin fut, d'ailleurs, bien court : il dura à peine un an puisqu'il mourut au Forestou le 14 juin 1692, et fut, le lendemain, enterré « en l'église tréviale de Tréninez ». Le Sieur Recteur de Brest assista aux funérailles, « accompagné de ses prêtres ». Le fait que Dom Tanguy Marzin est mort au Forestou semble exclure l'hypothèse émise plus haut : s'il avait été moine, il serait mort au Prieuré des Sept-Saints ; et il n'aurait sans doute pas été inhumé dans l'église de Tréninez. En tout cas, le Recteur de Brest apparaît manifestement, dès ce jour, comme Recteur de Tréninez.

Trois semaines plus tôt, le 23 mai 1692, le château de Kerjean en Tréninez (propriété Bastit) fut mis en vente pour payer les dettes du propriétaire défunt, Jean Taillard. La propriété avait été léguée aux Pères Carmes de Brest, mais ceux-ci n'héritèrent pas : il fallut d'abord payer les dettes de Jean Taillard. Kerjean fut alors acheté par Jacques Desnos, marchand de Brest. Un des prés faisant partie de la propriété et voisin de la chapelle s'appelait « Prat-Saint-Ignau » et une des collines qui dominent la chapelle, celle qui est du côté de Kerjean à l'Est, s'appelait le « Menez-Saint-Ignau ».

Dom Tanguy Marzin fut remplacé comme « Curé de Tréninez » par Messire Michel L'Alouer, qui resta en fonctions de juin 1692 à août 1699. En 1709, il sera « Curé de Brest », c'est-à-dire premier vicaire de Saint-Louis, car le mot « Curé », jusqu'à la Révolution Française, a désigné le vicaire ; en breton nous disons toujours « an Aotrou Kure » pour désigner le vicaire.

A partir d'août 1699, les registres sont signés : « Jan Floch, sous-curé de Tréninez ». Nous ignorons pourquoi Jan Floch prend le titre de « Sous-Curé » au lieu de celui de « Curé ».

En 1702, l'église de Saint-Louis devient le centre religieux de Brest ; en 1702 aussi, Messire Jan Floch disparaît momentanément de Tréninez : peut-être reste-t-il alors avec son Recteur, Messire Roignant, à Saint-Louis. Les actes de Tréninez sont alors signés par « Messire Urbain de la Goublaye, Curé de Tréninez ». Le 14 novembre 1704, Alain de Mescam, Seigneur de Mesrioual, cède pour 9 ans à Yves Corre, meunier du moulin de Stang-Allan, « paroisse de Saint-Louis », la jouissance d'une eau située dans une garenne au lieu du Bot, « treuve de Treffninez, paroisse de Saint-Louis ». C'est peut-être bien notre fontaine du Bot. En tout cas, il est certain que Treffninez était rattaché à Saint-Louis de Brest. Yves Corre, aux termes de l'acte, devait alimenter en eau les « Douets-al-lin » : c'est donc qu'on cultivait ou du moins qu'on travaillait alors le lin au moulin de Stangalard, dans le Vallon.

A partir de février 1705, les actes de notre localité sont encore signés : « Jan Floch, sous-curé de Tréninez », et il en sera ainsi jusqu'en 1720.

Au moment où naissait la paroisse de Saint-Louis (1702), le Recteur de Lambézellec était Messire Mathieu de Kerret. Celui-ci mourut en 1706 et fut remplacé par Messire Y.-J. de Kerret, sans doute son parent. Messire Roignant, le premier Recteur de Saint-Louis de Brest, mourut en 1710, et il eut aussi pour remplaçant Messire Y.-J. de Kerret, qui se trouva être à la foi Recteur de Saint-Louis de Brest et Recteur de Lambézellec. Il était, en outre, Prieur des Sept-Saints, car le titre et la charge de Prieur des Sept-Saints n'avaient pas été supprimés ; en 1723 Messire Y.-J. de Kerret porte le titre de Prieur des Sept-Saints et il gardera ce titre avec les deux autres jusqu'à sa démission en 1741. (En 1771, ce sera un vicaire de Saint-Louis qui assurera le service religieux de la chapelle des Sept-Saints — les moines ont-ils alors quitté le Prieuré ? nous ne savons). En 1749, les deux bénéfices de Saint-Louis et des Sept-Saints, bien que reposant toujours sur la même personne, restent séparés en droit. Au compte rendu de la visite faite cette année-là par l'Archidiacre de Léon, on signale, à propos des droits de chancellerie, que doivent : « M. le Recteur de Brest, 13 livres 4 sols. — M. le Prieur des Sept-Saints (qui est « le même personnage que le Recteur de Brest), 9 livres 2 sols. — Les « Fabriques de Tréninez, 6 livres 12 sols ». En 1762, on décida de réunir définitivement les deux titres à la mort du Prieur en exercice. Mais la décision ne fut pas exécutée, car nous lisons dans un document de l'Evêché de Léon daté de 1786 : « Cette réunion (du bénéfice de Saint-Louis et des Sept-Saints) « avait été commencée il y a 20 ans ; des vices de forme avaient obligé de « la recommencer, et elle n'a point été consommée ».

Le 5 février 1714, à Penanrue en Ploujean, avait lieu le mariage de Jacques Desnos, de Kerjean, en Tréninez, avec Anne-Elisabeth Duplex, âgée de 15 ans, sœur du célèbre marin, conquérant éphémère des Indes. M. Jacques Desnos, fils du propriétaire de Kerjean, était Commissaire de Marine, et les nouveaux époux demeurèrent quelque temps à Brest. Mais dès 1718, M. Desnos prenait sa retraite et s'installait avec sa jeune femme à Kerjean en Tréninez ; on trouve leur signature, à chaque instant dans nos registres de cette époque.

En mai-juin 1720, les registres de Tréninez sont signés : « B. Perrot, Curé de Brest ». Messire Jan Floch n'était pourtant pas décédé, car en 1721 il signera encore un baptême à Tréninez, mais il sera alors « Aumônier du Château de Brest ».

Dès 1720 nous trouvons la signature de « Messire Robert Le Hir, sous-curé de Tréninez ». Ce n'est pas pour longtemps ; de février à octobre 1721, les actes sont signés : « R. Mengant, Curé de Tréninez ». En octobre et novembre 1721, c'est le Recteur de Brest, Messire Y.-J. de Kerret, qui signe lui-même les actes (grève de vicaires ?). En novembre 1721, paraît la signature de « Messire Vincent de la Goublaye, Curé de Tréninez », sans doute frère ou cousin ou neveu de Messire Urbain de la Goublaye qui avait été Curé de Tréninez de 1702 à 1705. Messire Vincent de la Goublaye signe les actes jusqu'en 1723. En 1723, il semble que la trêve ait été quelques mois sans titulaire, car les signatures sont très variées. Cependant, en mai 1723, Messire Pervez, qui avait déjà signé plusieurs actes en indiquant seulement sa qualité de « prêtre », signe : « Pervez, Curé de Tréninez ». Son passage comme Curé fut très rapide, car en octobre 1723, les actes sont signés par « Messire G. Quiniou, Curé de Tréninez ». C'est le premier curé qui ait employé l'expression de « Saint-Marc » pour désigner notre localité ; cependant il emploie aussi souvent l'ancienne appellation, quitte à orthographier « Tréninez ». Il faut dire que les bureaucrates royaux, à cette époque et dans les registres officiels de l'état civil qui sont préparés par eux, font preuve d'un sans-gêne encore beaucoup plus marqué, puisqu'une année « Tréninez » devient « Brosinuz ». Messire G. Quiniou resta en fonctions jusqu'en mai 1728. Ayant renoncé à sa fonction, il continua sans doute de résider à Tréninez, car il y fut inhumé le 23 décembre 1730. Le 28 mai 1728, Messire Quiniou avait donné le baptême à un enfant du Forestou qui allait être pendant plus de 50 ans « le Curé de Saint-Marc », Pierre Quéménéur.

Messire Quiniou fut remplacé par « Messire Alain Guermeur, Curé de Tréninez », qui remplit cette fonction de 1728 à 1738. A cette époque on signale à chaque instant des accidents mortels sur la grève de Tréninez ; la falaise était à pic sur une grande longueur comme elle l'est encore aujourd'hui

sous Kersteurs (plus de 50 mètres de hauteur en certains endroits, dira-t-on plus tard) et la grève venait jusqu'au pied de la falaise.

Le 1^{er} décembre 1735, le curé Guermeur bénissait une cloche neuve pour son église (évidemment avec la délégation de l'Evêque de Léon) ; le parrain était Messire Corentin de Fleury, Seigneur de Lossulien (alors en Guipavas, aujourd'hui au Relecq), gouverneur de Quimper, « fondateur de l'église de Tréninez ». Ce titre ne signifie pas que Messire de Fleury avait construit l'église de Tréninez, mais que ses ancêtres l'avaient construite ou y avaient contribué et lui avaient transmis le titre de « fondateur ». Messire Guermeur cessa ses fonctions de curé en avril 1738 ; mais il était sans doute malade et continua de demeurer à Tréninez, car il y mourut et y fut inhumé le 15 juillet 1738, en présence de « Messire Y.-J. de Kerret, Recteur et Prieur de Brest. » Le malheureux huissier chargé de l'inventaire de ses biens fut même copieusement hué par la « Carabassen » et par les commères du quartier.

A partir du mois d'avril 1738, les actes d'état civil sont signés par « Messire Jacques Madec, Curé de Tréninez ». En 1741, Messire Y.-J. de Kerret est remplacé comme Recteur de Lambézellec par M. de Mondeux, et comme Recteur de Brest (et Prieur des Sept-Saints) par M. Gourio de Menmeur. Celui-ci était le fils de la douairière Gourio de Menmeur, propriétaire d'une partie de Penhelen, et il fut lui-même plus tard propriétaire de Penhelen.

Au soir du 15 août 1740, il y eut au Douric, sur la route de Brest au Moulin-Blanc, une bagarre entre officiers, marins et civils, dont quelques-uns revenaient du Pardon de Notre-Dame du Relecq en Guipavas. Un marin fut tué d'un coup d'épée par un officier, d'où enquête très laborieuse. A la demande des magistrats, l'Evêque de Léon somma les témoins de se présenter aux magistrats, sous peine d'excommunication.

En 1742, Messire Jacques Madec a pour successeur « Messire Goueznou Le Guéguen, Curé de Tréninez » jusqu'en avril 1754. Anne-Elisabeth Dupleix était veuve de Jacques Desnos de Kerjean en 1745. En 1747, elle épousait, à Tréninez, Jean-Joseph Choquet de Lindu, Commissaire de marine, frère de l'ingénieur Antoine Choquet de Lindu, qui construisit le bague de Brest et une grande partie des bâtiments de l'Arsenal. Le ménage demeurait à Kerjean en Tréninez.

Le 15 septembre 1749, l'Archidiacre de Léon faisait à Brest la visite canonique : on constate que la Fabrique de Tréninez paie 6 livres 12 sols pour droits de chancellerie épiscopale.

De 1754 à 1757, Tréninez a pour curé Messire Riou, dont nous ne savons rien d'autre.

III. Notre localité au 17^e siècle : Nom, limites, routes

Dans les documents antérieurs à 1689, notre localité est appelée Tresnuetz, Treffignez, Treffinez, Tresninetz, Tréninez. Pas une seule fois, on n'emploie l'appellation de Saint-Marc, qu'il s'agisse de l'église ou de la localité.

En 1689, la trêve a ses registres spéciaux pour les baptêmes, mariages, enterrements, qui jusque là étaient inscrits aux registres des Sept-Saints à Brest. Les registres de la trêve étaient préparés par les bureaucrates royaux de Brest ou d'ailleurs, lesquels paraphaient les registres et inscrivaient sur la couverture le nom de la localité. Or de 1689 à 1721, on ne trouve pas une seule fois l'appellation de « Saint-Marc » : elle paraît pour la première fois en 1721. De 1721 à 1769, on rencontre tantôt l'ancienne appellation, souvent corrompue comme nous l'avons dit, tantôt la nouvelle appellation de « Saint-Marc », tantôt même les deux ensemble. Puis à partir de 1769, on ne trouve plus que « Saint-Marc ».

Les registres ainsi préparés et paraphés par les bureaucrates royaux de la sénéchaussée étaient adressés aux prêtres des paroisses ou des trêves chargés de la rédaction des actes de l'état civil. Dans notre localité, les actes étaient donc rédigés par le Curé ou Sous-Curé. Or, dans le texte même des actes de l'état civil de notre localité, l'appellation « Treffigniez, Treffinez, Treffignez ou Tréninez (ou Trénivez à la fin) est seule employée de 1689 à 1757, sauf de 1722 à 1728 sous Messire Quiniou qui emploie quelquefois la nouvelle appellation de « Saint-Marc ». C'est seulement sous le Curé Quéménéur, arrivé en 1757, que le clergé local adopte aussi le nom de « Saint-Marc ».

A côté de ces documents officiels, nous avons compulsé des centaines d'actes notariés, rédigés entre 1449 et la Révolution. Avant 1750, nous n'avons pas rencontré une seule fois l'appellation de « Saint-Marc ».

Il est donc bien acquis que pendant des siècles, notre localité s'est appelée « Treffigniez, Treffignez, Tréninez, etc. », les scribouillards de toute catégorie ne se gênant d'ailleurs pas beaucoup pour orthographier ce nom. Que signifie ce nom ? Nous pensons que « Treffigniez » ou « Tréninez » signifie « Trêve d'Ignace », et que cet « Ignace » est Saint Ignace d'Antioche. Nous avons noté qu'à côté de la chapelle du Vieux-Bourg, notre église tréviale, il y avait un « Prat-Saint-Ignau » et un « Menez-Saint-Ignau ». On a dit que ce « Sant Ignau » pouvait être un saint breton ou irlandais, compagnon de Saint Pol de Léon, Saint Ignau ou Saint Ignès, le même qui aurait été le Patron de Plouigneau. Il n'est pas prouvé que Plouigneau ait eu pour patron Saint Ignau ou Saint Inîès : je constate qu'aujourd'hui le Patron de Plouigneau est Saint Ignace : il faudrait démontrer que les gens de Plouigneau ont changé de Patron, comme ceux de Saint-Marc. Mais aurait-on prouvé que Plouigneau a eu jadis pour Patron un Saint Ignau ou un Saint Inîès problématique, cela ne prouverait rien pour Saint-Marc.

On a encore émis l'hypothèse suivante : Saint Ignace aurait bien été le Patron de notre localité avant Saint Marc ; mais lui-même se serait substitué jadis à Saint Ignau. Evidemment, c'est dans l'ordre des choses possibles, mais c'est une simple hypothèse, et il n'y a pas un fait pour la confirmer. On a même ajouté : Saint Ignau ou Saint Inîès aurait été appelé « leonensis », parce que compagnon — problématique — de Saint Pol de Léon ; à cause de ce nom, il aurait été regardé comme un « Saint à lion », peut-être même sa statue aurait été accompagnée d'un lion, et ainsi les bonnes gens de Tréninez auraient passé sans trop de peine d'un Saint « léonard » à un Saint à lion. Bien que cette hypothèse ait l'air d'une facétie, répétons que tout est possible ; le malheur est que cette hypothèse ne peut s'appuyer sur aucun fait. Car l'invitation que les quêteurs de Saint-Marc adressaient jadis aux paroissiens : « Da Zant Ignéz, Sant Mark, an nep en deuz devosion », cette invitation peut s'entendre aussi bien de Saint Ignace que de Saint Inîès ou Ignau.

Autre hypothèse : la chapelle aurait été dédiée à Saint Inîès ou à Saint Ignace, tandis que le territoire aurait eu pour patron Saint Marc, ou

vice-versa. C'est un fait qu'en plusieurs localités l'église n'avait pas et n'a pas encore le même Patron que le territoire. Mais rien ne vient appuyer ici cette hypothèse : *jamais avant 1721 on ne trouve l'appellation de « Saint-Marc » appliquée ici ni à l'église ni au territoire.*

Je suis donc convaincu que l'église et la localité de Treffinez ou Tréninez avait pour Patron Saint Ignace. Il s'agit de Saint Ignace d'Antioche, l'Évêque-Martyr... Et non pas de Saint Ignace de Loyola, comme l'a cru le bon Recteur Coëaigh, qui a fait représenter, dans le médaillon du chœur, aujourd'hui détruit, Saint Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus. Et ici, en plus du son que rend le nom de « Treffinez, Tréninez », il y a des faits. *Saint Ignace d'Antioche a toujours sa statue dans la chapelle du Vieux-Saint-Marc*, et il tient le côté de l'Évangile, le côté du Patron, tandis que Saint Marc est placé du côté de l'Épître. *Cette statue était certainement là au 18^e siècle*, au moment où notre localité prenait le nom de « Saint-Marc », car elle est antérieure à cette époque. Quand on a fait le changement de nom, on a simplement oublié de changer de place à la statue. Mais pourquoi ce changement de nom ? La mode ! C'était la mode au 18^e siècle de substituer des Saints illustres à des Saints moins illustres comme Patrons des paroisses. Cette mode fut générale en France, et peut-être ailleurs. Autre fait : *Saint Ignace, à la prière prônale du dimanche, jusqu'en 1928, était invoqué avant Saint Marc...* De même, dans l'invitation que faisait « le quêteur de Saint-Marc » : « *Da Zant Ignez, Sant Mark, an nep en deuz devozion* ». Enfin, un autre fait : *le prénom d'Ignace était très répandu à Saint-Marc au 18^e siècle* et sans doute avant ; il y a même eu un sacristain, qui s'appelait Ignace Le Serrec, qui a signé pendant près de 60 ans comme témoin des baptêmes, mariages et enterrements à Treffinez.

Voyons maintenant qu'elles étaient les limites de la trêve de Tréninez ou Saint-Marc.

1° *A l'Ouest* : un chemin, dit *chemin du Pont-Neuf* — nous ne saurions dire à partir de quelle date, car le Pont-Neuf de Saint-Marc est vieux, comme le Pont-Neuf de Paris. — Ce chemin avait à peu près le même tracé que notre actuelle rue du Bot et venait depuis la route de Landerneau ou de Paris jusqu'à la route du Moulin-Blanc, aujourd'hui rue de Verdun. Peut-être a-t-il été déplacé de quelques mètres en 1841-1842 à son débouché dans la route du Moulin-Blanc. Comme nous l'avons dit, tout ce qui était à l'Est de cette route était en Tréninez-Brest, tout ce qui était à l'Ouest, en Lambézellec, du moins jusqu'à 1866. Puis la route du Moulin-Blanc formait la limite de Tréninez-St-Marc jusqu'au Douric. Enfin, à partir du Douric jusqu'à la mer, c'était le ruisseau même du Douric qui formait la limite entre Lambézellec et Saint-Marc — jusqu'à la création de l'Annexion et de la paroisse de Saint-Martin, prises sur Lambézellec, comme plus tard Saint-Joseph et Saint-Michel furent pris en cet endroit sur Lambézellec et Saint-Martin.

2° *Au Nord* : la limite était formée par la route de Landerneau ou de Paris depuis le Gourguen ou Dourguen, le ruisseau du Vallon, jusqu'au débouché de la route du Pont-Neuf ou rue du Bot sur la route de Landerneau. La borne qui se trouve à Tourbian et qui porte l'inscription de Tréninez indique, non pas la frontière entre Tréninez et Guipavas, mais la limite de la tâche imposée aux habitants de Tréninez pour l'entretien de la route de Landerneau. Cette tâche était de 185 mètres (sauf erreur, ce chiffre est indiqué sur la borne). Mais Tréninez avait à peine, à cet endroit, 100 mètres de frontière commune avec Lambézellec.

3° *A l'Est* : la limite était formée par le ruisseau du Vallon, depuis la route de Landerneau jusqu'à la mer : tout ce qui était à l'Est de ce ruisseau était en Guipavas (jusqu'en 1942) ; tout ce qui était à l'Ouest était en Tréninez ou Saint-Marc.

4° *Au Sud* : la mer servait de limite depuis le débouché du ruisseau du Vallon sur la grève jusqu'à Porstrein, où s'est établi le Port de Commerce, exactement jusqu'à l'endroit où débouchait aussi sur la grève le ruisseau du Douric. Mais il faut noter qu'à partir de la maison du Directeur de la Poudrerie ou à partir de la Cantine, la mer a beaucoup gagné sur les terres : on trouve les traces d'une voie charretière passant dans la baie du Moulin-Blanc, parallèlement à la route actuelle, écartée en certains endroits d'environ 100 mètres de cette route. Par contre, à partir de l'Usine des Produits Chimiques, la terre a beaucoup gagné sur la mer.

En 1866, on a détaché de Lambézellec et rattaché à Saint-Marc les parties des villages du Bot et de Penceréac'h situées à l'Ouest de la route du Pont-Neuf. Depuis cette date, Saint-Marc est limité au Nord par la route de Landerneau depuis le ruisseau du Vallon jusqu'au petit chemin qui partant de la route de Landerneau, passe près du Château d'Eau, puis de l'autre côté de l'actuelle route de Quimper jusqu'au Douric ou plutôt jusqu'à l'emplacement du Douric ; c'est encore l'emplacement du Douric, suivant la rue du Gaz, qui sert de limite jusqu'à l'Usine à Gaz, si bien qu'il y a une maison située à l'Ouest de la rue du Gaz, près du viaduc, qui appartient toujours à Saint-Marc.

En 1888, l'Usine à Gaz, qui était en Saint-Marc, a été rattachée à Brest-Annexion par un ukase à peu près aussi légal que celui d'octobre 1944, supprimant les communes de Lambézellec, Saint-Pierre et Saint-Marc.

Enfin, en septembre 1942, l'Évêque a rattaché à la paroisse de Saint-Marc les maisons du Moulin-Blanc et de Palaren qui sont au delà du ruisseau du Vallon, jusqu'au ruisseau du Cosdour, et les villages du Rody et de Mescalon avec les terres qui en dépendent.

Au point de vue routier la physionomie de Saint-Marc a été bouleversée depuis cent ans par le chemin de fer et par la création de nombreuses rues et quartiers. Voici les routes qui sont signalées dans les documents publics et privées au 17^e et au 18^e siècles :

1. Un chemin conduisant de Brest à Guipavas et à Landerneau ; c'est l'actuelle rue de Paris. Le tracé n'a pas été modifié, mais la route a été élargie.

2. Un chemin très étroit — sous la Restauration, on le dira encore impraticable, même à cheval — conduisait de Tréninez ou Vieux-Bourg à Lambézellec ; il montait de Tréninez vers Pen-ar-C'hoat (propriété de Réals), puis s'approchait de Kerishian à un endroit appelé Street-Bot, gagnait le village du Bot, puis le Coq-Hardi et de là se continuait presque directement vers Lambézellec.

3. Un chemin traversait toute la trêve, d'Ouest en Est, en son milieu, allant de Brest au Moulin-Blanc par le Douric ; il avait à peu près le même tracé que l'actuelle rue de Verdun (sauf au Moulin-Blanc, où il fut rectifié en 1864). Ce chemin n'était pas bien large puisqu'au 19^e siècle on crut faire un gros progrès en lui donnant 6 mètres de largeur.

4. Un chemin partant de Tréninez pour aller vers Kerjean continuait jusqu'au Moulin-Blanc en passant par Kerangall et Kerbriant. Dans la grève il y avait, comme nous l'avons dit, une route à peu près parallèle à celle-là. Une venelle allait de Kerjean à la grève, plus à l'Ouest que la venelle actuelle de Keranna (propriété des Pères Jésuites).

5. Un chemin partait du bourg de Tréninez, et par Dourbras rejoignait Poublic-al-Lor ou Porzie-al-Lor, desservant le Forestou-Izella en passant là où se trouve Kerstears. Avant 1864, ce chemin n'avait que 2 m. 50 de large ; il suivait, en certains endroits du moins, le haut de la falaise qui dominait immédiatement la grève : de là des accidents fréquents au 18^e et au 19^e siècles.

6. Un autre chemin partait du bourg de Tréninez pour aller au Guelmeur ; il pouvait avoir, au départ, un parcours commun avec le précédent, puis tournait à droite, là où est la rue de la Montagne ; traversant ensuite l'emplacement qui fut occupé par le Fort du Guelmeur de 1864 à 1944, il rejoignait le Forestou-Huella, d'où un embranchement, appelé Street-ar-C'hrac'h, rejoignait la route du Moulin-Blanc à l'endroit que nous appelons le Douric et qui portait déjà ce nom en 1741, et sans doute plus tôt. Le chemin lui-même continuait au moins jusqu'à Kerjean-Vras en Lambézellec (aujourd'hui Keruscun).

7. Un chemin partait de l'endroit appelé Begavel sur la route du Moulin-Blanc et suivait le parcours actuel de la rue du Guelmeur pour aboutir à la Fontaine du Guelmeur, à peu près à l'emplacement du vieux lavoir ; là il rejoignait la route allant du bourg de Tréninez au Guelmeur et au Forestou.

Nous avons déjà signalé la route du Passage au Bot et à St-Renan : son parcours était sans doute commun avec la route du Moulin-Blanc, puis à la hauteur de Kerishian elle obliquait vers le Bot ; plus loin elle rejoignait peut-être la route de Brest à Stangalard par Penceréac'h et le Coq-Hardi. Avouons que nous sommes mal renseignés sur cette route.

Il y avait certainement d'autres chemins faisant communiquer les villages entre eux, par exemple à Kerampéré, au Forestou-Creïs ; mais nous ne sommes pas documentés pour en parler avec compétence.

IV. M. Quéménéur, Curé de Saint-Marc, de 1757 à 1810

Pierre Quéménéur, né au Forestou en Saint-Marc, en 1728, fit ses études et reçut les ordres à Saint-Pol-de-Léon. Il arriva comme « Curé » à Saint-Marc en 1757 ; il allait y rester 53 ans (y compris 3 ans de prison).

A la fin de 1757 et au début de 1758, il y eut à Brest une épidémie terrible. On a parlé de 10.000 victimes, chiffre exagéré, car Brest ne comptait en 1750 que 20.000 habitants (9.300 à Brest même, 10.700 à Recouvrance) et en 1770, 22.000 (11.800 à Brest, 10.200 à Recouvrance). Dans un mémoire de l'Evêque de Léon nous lisons qu'il y eut 42 prêtres à mourir au service des malades : sans doute faut-il compter dans ce chiffre des Jésuites du Séminaire près de Saint-Louis, des Carmes et des Capucins, qui avaient des couvents à Brest. M. Quéménéur alla donner de l'aide à son Recteur de Saint-Louis, M. Prudhomme ; il échappa à la contagion. D'après les registres de l'état civil, il y eut peu de victimes à Saint-Marc. Il faut remarquer que Saint-Marc était alors complètement séparé de Brest par des champs et des bois et que les gens de Saint-Marc ne fréquentaient guère la ville, enfermée dans ses remparts.

Au moment où le Curé Quéménéur inaugurait son apostolat à Saint-Marc (1757), naissait à Paris Marie-Françoise Desnos de Kerjean, fille de Jacques Desnos, brillant officier de son oncle Dupleix aux Indes, lui-même fils d'Anne-Elisabeth Dupleix. La petite-fille d'Anne-Elisabeth Dupleix devait, après beaucoup d'aventures, devenir Mme Léger, bienfaitrice de la commune de Saint-Marc.

Au milieu du 18^e siècle, le Tiers-Ordre des Carmes Déchaussés se répand aux environs de Brest. Cela tient évidemment à la présence d'un Couvent de Carmes à Brest. Les Carmes étaient arrivés à Brest en 1652 pour tenir un hôpital ; leur chapelle, dite chapelle Saint-Yves, qui donna son nom à la rue Saint-Yves, fut rebâtie en 1718. (Cette chapelle devait devenir église paroissiale en 1857). En la seule année 1759, on relève à Saint-Marc plusieurs enterrements de Tertiaires-Carmes, signalés expressément comme tels dans les registres de l'état civil.

En 1763, visite à Brest de l'Archidiacre, délégué par l'Evêque de Léon. « L'Archidiacre Le Grand de Tromelin, accompagné de M. de Mondeux, Recteur de Lambézellec, fait la visite en l'église paroissiale de Saint-Louis de Brest, où est convoquée la trêve de Saint-Marc, dite Tréninez. Pierre Le Baill et François Nicole, de Tréninez, déclarèrent n'avoir rien à dire. » (Compte rendu officiel de la Visite. On remarquera que ce document officiel écarte la nouvelle orthographe Tréninez et emploie les deux appellations « Tréninez » et « Saint Marc »).

En 1765, c'est un nommé Guillaume Nédélec, demeurant au village de la Villeneuve en la trêve de Tréninez (nous avons justement rendu à ce village de la Ville-Neuve en Tréninez son nom breton : ar Guer-nêvez - la Villeneuve), c'est donc Guillaume Nédélec qui est chargé de percevoir les contributions de la trêve. Le relevé de ses comptes, fait par François Quéménéur, de Kerampéré, nous a été conservé. Les contribuables de Tréninez ont à payer 137 livres 10 sols 9 deniers. Il y a 79 contribuables, un qui doit 11 livres, un autre 7, deux autres 5, quelques-uns 3 livres ou 2 ou 1, la plupart moins d'1 livre. En ajoutant aux 79 contribuables les familles indigentes on arrive à une centaine de familles, soit alors 500 habitants.

En cette même année 1765, Jean-Joseph Choquet de Lindu et sa femme Anne-Elisabeth Dupleix viennent s'établir à demeure à Kerjean en Tréninez. On leur confia la petite Marie-Françoise Desnos de Kerjean, fille de Jacques Desnos de Kerjean, lui-même fils du premier lit d'Anne-Elisabeth Dupleix. Jacques Desnos, entré en France après la disgrâce de Dupleix, était reparti aux Indes et y était mort. La veuve, Espagnole ou Portugaise, née de Carvailho, confia la petite Marie-Françoise à sa grand-mère qui l'éleva à Kerjean.

Il existait à cette époque des cérémonies qui ont disparu : on célébrait encore les fiançailles solennelles à l'église : il y en a des exemples, de 1763 à 1770, dans les registres de Saint-Marc. Mais si la médaille est belle, elle avait son revers : du moment que les fiançailles avaient été célébrées solennellement à l'église, si l'on renonçait au mariage projeté, il fallait aussi, à l'église, une cérémonie de résiliation des fiançailles. Il y en a également des exemples dans les registres du Saint-Marc.

Le 23 décembre 1770, l'église de Tréninez, restaurée ou rebâtie, est bénite par Simon Le Masson, prêtre, avec permission de Mgr Dandigné de la Chape, Evêque de Léon. Cet abbé Le Masson, « Curé » c'est-à-dire « Vicaire » de Saint-Louis, devait être le compagnon de prison du Curé Quéménéur et allait mourir sur les fameux pontons de Rochefort en 1795. En 1770, pour la restauration ou reconstruction de l'église du Vieux-Bourg, on s'est certainement servi de matériaux de la chapelle précédente : les portes, par exemple, ont manifestement un style antérieur à 1770. A propos de cette restauration, il est question encore du Seigneur de Lossulien, fondateur de l'église tréviale de Saint-Marc.

En cette année 1770, M. Quéménéur avait procédé à une cérémonie assez rare : le baptême de trois garçons « jumeaux », nés de Jean Kernoas et de Catherine Corre. Le 5 janvier 1771, il célébrait les funérailles de sa mère, qui demeurait toujours au Forestou.

En 1774, M. Bergevin, Procureur fiscal de la juridiction des reguaires du Léon, remet à son successeur, M. Saint-Haouen Le Coat, les dossiers des diverses paroisses : « Brest (Saint-Louis), 2 liasses contenant 632 pièces — « Lambézellec, 2 liasses contenant 666 pièces — Goueznou, 3 liasses, contenant « 1.056 pièces — Tréninez-St-Marc, 4 pièces ». On n'était pas paperassier à Saint-Marc.

Le 14 septembre 1775, Marie-Françoise Desnos de Kerjean, âgée de 18 ans, petite-fille d'Anne-Elisabeth Dupleix, épousait, à Tréninez ou Saint-Marc, Messire de Nourquer, Chevalier du Camper. Je ne sais si l'ingénieur Antoine Choquet de Lindu assista au mariage de sa nièce par alliance (puisque Mme Veuve Desnos, née Dupleix, était devenue Mme Jean-Joseph Choquet de Lindu), mais il est certain qu'il venait souvent à Kerjean chez son frère le Commissaire Général en retraite.

Le 1^{er} décembre 1775, encore une cérémonie exceptionnelle à Tréninez : M. Prudhomme, Recteur de Brest, bénit une cloche neuve pour l'église tréviale. Il était délégué par Mgr de la Marche, Evêque de Léon. Le parrain est le Seigneur de Lossulien en Guipavas (aujourd'hui au Relecq).

En 1778, à Josselin, décès de Messire de Nourquer, Chevalier du Camper. En 1779, le 6 octobre, le lieutenant de vaisseau Du Couëdic, commandant La Surveillante, ayant perdu la plus grande partie de son équipage, fait sauter la frégate anglaise Le Québec : beaucoup de corps échouèrent à la côte aux environs de Brest : à Saint-Marc, il y eut cette année-là 79 enterrements, alors que la moyenne était de 35 à peine. Les chiffres de l'état civil à cette époque supposent un millier d'habitants : la moyenne des baptêmes dépasse 40.

Nous avons vu qu'à cette époque le Curé Quéménéur est en relations amicales avec M. Simon Le Masson, prêtre de Saint-Louis, qui finira sa vie, confesseur de la foi, sur les pontons de Rochefort. Il est aussi en relations fréquentes et amicales avec M. Claude Laporte, « Curé » ou premier vicaire de Saint-Louis de Brest : celui-ci sera massacré aux Carmes en septembre 1792 et sera béatifié par Pie XI.

Le 24 novembre 1781, on inhume dans la chapelle de Kerjean M. Jean-Joseph Choquet de Lindu, le mari d'Anne-Elisabeth Dupleix. Elle ne lui survit pas longtemps, puisqu'elle est aussi inhumée à Kerjean, en Saint-Marc, le 8 septembre 1783.

Chose qui étonnera sans doute : à cette époque, le Léon manque de prêtres : en 1782, Mgr de la Marche, Evêque de Léon, signale dans un Mémoire que son diocèse, qui comptait jadis 1.600 prêtres, n'en a plus que 400. Pour remédier à cette crise des vocations sacerdotales, l'Evêque décide d'établir, à côté du collège de Léon qui existe déjà et qui a eu comme élève le curé Quéménéur, le petit séminaire de Keroulas que j'ai bien connu puisque j'y ai passé cinq ans.

En 1786, M. Prudhomme, décédé, est remplacé par M. Olivier Le Floch comme Recteur de Brest-Saint-Marc.

Le 6 septembre 1787, *Marie-Françoise Desnos de Kerjean, veuve du Camper, acquiert le manoir de Kerjean en Trénèvez* (qui appartenait à sa grand-mère, Anne-Elisabeth Duplex) avec diverses métairies qui en dépendent, et même trois métairies à Leur-ar-Marc'h en Plougastel. Le bien de Kerjean comprend alors : la maison principale avec ses chapelles (*sic*) et ses dépendances, trois métairies de Kerjean, la métairie de Cosvoden, la métairie de Kervéguen, la métairie de Kerbriant-Huella, 5 courtils, les deux montagnes dominant l'église, dont 5 journaux sont chargés de 48 livres de rente foncière au profit de la Fabrique de Saint-Marc (un des terrains acquis devait fournir en 1897 l'emplacement de l'école Saint-Pierre).

Nous avons noté que *les habitants de Saint-Marc*, qui dépendaient de Brest pour le religieux et pour l'état civil, *continuèrent*, jusqu'à la Révolution, d'être « capités » à Lambézellec, c'est-à-dire de verser à Lambézellec capitations, levées et dîmes. Voici ce que nous trouvons dans un acte notarié du 13 novembre 1784 : « Dû à l'abbé Mocaër, Recteur de Lambézellec, à titre de dîme, par : Guillaume Guéguen, de Pen-ar-Stréat : 18 livres ; Gabriel Boulic, de Penhelen : 6 livres ; Jean Le Niven, du Forestou : 1 livre 10 sols ; Hervé Pastézeur, du Forestou : 3 livres ; Yves Le Mailloux, de Kerbernard : 21 livres ; Joseph Riou, de Pencreac'h : 21 livres ; Jean Quillévé, de Pencreac'h : 19 livres 10 sols ; Jean Kerouanton, de Pencreac'h : 12 livres ; Martin Le Bouguen, de Pencreac'h : 15 livres ; Jean Nicot, du Bot : 12 livres ; Veuve Jean Mouden, du Bot : 12 livres ; Veuve Jean Ségalen, du Bot : 12 livres. »

En 1785, nous trouvons : Jean-Marie Le Baill, du Bot-Créis : 2 livres 10 sols ; Pierre Quéménéur, du Forestou : 4 livres.

Ce dernier était-il le Curé Pierre Quéménéur lui-même ? Ce n'était sûrement pas son père, qui était mort tandis que le futur curé, âgé de 15 ans, se trouvait au collège de Saint-Pol-de-Léon. Mais ce pourrait être un oncle, ou un frère portant le même prénom que lui.

Nous voici à la période de la Révolution Française. Quelles furent ses répercussions à Saint-Marc ? Nous n'en dirons que ce que nous apprennent les archives locales malheureusement bien pauvres.

En novembre 1790, M. Expilly, Recteur de Saint-Martin de Morlaix, originaire de Brest, est élu, dans de tristes conditions, Evêque du Finistère. Ces messieurs de la Constituante avaient cru pouvoir, sans l'agrément du Pape, fonder en un seul diocèse les deux diocèses de Léon et de Cornouaille, et ils avaient décidé aussi, sans l'agrément du Pape, que l'Evêque du diocèse ainsi formé par eux serait élu par les « citoyens » — même protestants... (ou musulmans, s'il y en avait).

Donc, en novembre 1790, M. Expilly, Evêque schismatique, demande à M. Prudhomme, Recteur de Brest, de chanter un Te Deum à l'occasion de son « élection ». Naturellement, *M. Prudhomme se dérobe, et à Saint-Marc son curé Quéménéur en fait autant.*

Le 30 janvier 1791 un agent de la Municipalité de Brest vient à Saint-Marc et à la fin de la grand-messe il demande à M. Quéménéur de prêter serment à la Constitution, laquelle contient la Constitution Civile du clergé : celle-ci est une Constitution schismatique et sera bientôt dénoncée officiellement comme telle par le Pape. Comme la presque unanimité des prêtres du diocèse de Léon (du moins des prêtres séculiers), *M. Quéménéur refuse de prêter serment.*

Nouvelle étape : le 13 mars on procède à Brest à des élections pour choisir des Curés « constitutionnels » : chose triste à dire, *il n'y a pas de candidat pour Saint-Marc.*

Le 31 mars 1791, M. Expilly, Evêque « constitutionnel » croit devoir faire une entrée solennelle dans sa ville natale. Il est salué à son arrivée par tous les ennemis de la religion, et par quelques naïfs ou ignorants. Il paraît que parmi ceux-ci il y avait « *la Municipalité de Saint-Marc* ». C'est tout ce que nous en savons, et c'est tant mieux. Constatons qu'il y avait une Municipalité à Saint-Marc le 31 mars 1791. Il y avait aussi à Saint-Marc, à cette date, environ 40 Gardes Nationaux. Y en eut-il à prendre part avec ceux de Brest aux événements de Paris, nous ne savons.

Disons tout de suite que le pauvre M. Expilly devait revenir à Brest. En mai 1794, accusé de « fédéralisme » avec les autres administrateurs du Finistère (ils avaient pourtant donné des gages à la « Montagne » — mais

on n'en donne jamais assez à ces gens-là), il fut emprisonné à Brest, condamné à mort, et guillotiné avec les autres sur la place du Château. Disons à son honneur qu'il voulut mourir le dernier et qu'il donna l'absolution à tous les autres au fur et à mesure qu'ils montaient à l'échafaud.

Revenons à 1791. Dès le début de mars, *Mgr de la Marche*, Evêque de Léon, traqué par la maréchaussée parce qu'il s'oppose à la Constitution Civile du clergé, s'embarque pour l'Angleterre : aux yeux du Curé Quéménéur, comme de tous les catholiques éclairés, *il reste le seul Evêque légitime.* En avril 1791, ordre aux ecclésiastiques qui ont refusé le serment de s'éloigner de 4 lieues au moins de leur poste : *le Curé Quéménéur ne bouge pas.* Le Recteur de Brest, Olivier Le Floch, sentant sa vie en danger, s'en va en Angleterre : son curé (vicaire), Claude Laporte, remplit les fonctions de Recteur de Brest, donc de Saint-Marc.

En juin 1791, on emprisonne les prêtres « réfractaires » à la Constitution Civile du clergé. Le 29 juin — c'est la fête de Saint-Pierre — *M. Pierre Quéménéur, Curé de Saint-Marc, est arrêté et emprisonné au couvent des Carmes*, transformé en prison. Dès le lendemain, sur réclamation des habitants et des Gardes Nationaux de Saint-Marc, il est remis en liberté parce qu'il est ecclésiastique dans sa localité.

Mais dès le mois de décembre 1791, la chasse aux prêtres insermentés est organisée. Le Curé Quéménéur se tient sur ses gardes, et il a, d'ailleurs, des gardiens vigilants ; cependant *il finit par être arrêté le 23 avril 1792* ; on assure qu'un traître l'avait fait sortir de sa cachette en lui demandant d'aller administrer un mourant. Il est alors emprisonné au Château de Brest avec 60 autres prêtres.

En mai 1792, un prêtre assermenté, nommé Fagon, arrive à Saint-Marc. Mais il n'a pas dû être accueilli avec enthousiasme, car au bout de quelques semaines il disparaît sans laisser d'autres traces que quelques signatures aux registres de l'état civil. Parfois le Curé Constitutionnel de Brest (nouveau style : c'est le Recteur qu'on appelle maintenant le Curé), se donne la peine de venir lui-même à Saint-Marc, où il signe : « *Laligne, Curé de Saint-Louis de Brest et de Saint-Marc* ».

Le 24 juillet 1792, au Château, *M. Quéménéur refuse encore de prêter serment à la Constitution* avec 91 autres prêtres sur 94 prisonniers.

En août 1792, tandis que la plupart des prêtres emprisonnés au Château de Brest sont condamnés à la déportation, *M. Quéménéur*, en raison de son âge (64 ans) *est condamné à la réclusion ; il est transporté en bateau à Audierne*, où il est enfermé au couvent des Capucins transformé en prison. Bientôt son ami, Simon Le Masson, vicaire de Saint-Louis de Brest, vient le rejoindre à la prison d'Audierne.

Le 15 janvier 1793, à la demande des « patriotes » d'Audierne, qui ont pitié des prêtres internés chez eux dans des conditions lamentables (deux sont morts des suites du froid), *ces prêtres, parmi lesquels le Curé Quéménéur, sont conduits à Quimper et enfermés au couvent de la Retraite* transformé en prison (aujourd'hui la Gendarmerie). Là ils ont à souffrir de mauvais procédés de la part des soldats du 3^e Bataillon de Volontaires Nationaux du Loir-et-Cher, qui sont logés aussi dans le couvent.

Le 26 février 1793, avec 60 autres prêtres, *le Curé Quéménéur est transféré, à la suite d'un rapport d'Expilly qui ne respire pas beaucoup de sympathie, au couvent des Bernardines de Kerlot*, transformé aussi en prison (là où se trouve aujourd'hui le Palais de Justice), où les pauvres vieillards furent soumis à un régime draconien, plus sévère que celui qu'on impose aux prisonniers de droit commun : menaces de mort de foudres excitées, fenêtres murées, interdiction de célébrer la messe, etc.

Pendant ce temps, à Saint-Marc comme ailleurs, *les actes de l'état civil avaient cessé d'être rédigés par le clergé.* A Saint-Marc, en 1793, 1794, 1795, ils sont signés : « François Lullien, officier public », puis en 1795 aussi : « Kerboul, officier public, membre du Conseil Général de la commune de Saint-Marc ». En dehors des actes de l'état civil, nous n'avons pas réussi à trouver trace de l'administration municipale de Saint-Marc de 1791 à 1801. A partir de 1795, les actes de l'état civil sont signés : « Le Bail, agent municipal » ou « Le Bail, agent national ».

Le 11 novembre 1793, les membres du Directoire départemental sont accusés de fédéralisme ; en guise de punition, Quimper cesse d'être le chef-

lieu du département, et c'est Landerneau qui hérite de ce titre. Comme les prêtres internés doivent être détenus au chef-lieu du département, les 88 *prêtres prisonniers à Kerlot en Quimper sont conduits au couvent des Capucins de Landerneau transformé en prison* (c'est le Calvaire). En cours de route, l'officier commandant l'escorte commit le crime de témoigner quelques égards à ces vieillards : cela lui valut un blâme sévère. A leur arrivée à Landerneau, les malheureux manquaient de tout ; la population leur vint généreusement en aide ; *le Curé Quéménéur reçut du linge et un lit de la citoyenne Brin*. Cependant les prisonniers ne peuvent dire la messe et la nourriture est détestable.

Mme Veuve de Camper, née Marie-Françoise de Kerjean, demeurait à Paris. Regardée comme « suspecte », en 1794 elle fut arrêtée et enfermée d'abord à la prison des Anglaises, puis à la Conciergerie, qui était le domaine préféré de Fouquier-Tinville. M. Léger, officier de marine, par reconnaissance pour la famille Desnos-Dupleix-Choquet de Lindu, la fait passer pour sa femme et réussit à la faire sortir de prison. Après quoi, elle devient en effet sa femme. Voilà les éléments d'un joli roman, dont le cadre principal serait Kerjean en Saint-Marc, et qui pourrait avoir des épisodes à Paris, à Madagascar et aux Indes.

En juillet 1794, 29 des prêtres détenus à Landerneau sont transférés à Rochefort, pour y vivre — ou y mourir — sur les fameux pontons. Parmi eux se trouvait Simon Le Masson, qui y mourut. *Le Curé Quéménéur en raison de son âge (66 ans) est maintenu à Landerneau. En avril 1795 il est libéré* avec les autres détenus de Landerneau : il avait fait 3 ans de prison. Il rentra certainement à Saint-Marc, mais il dut plusieurs fois se cacher, car il y eut encore plusieurs alertes, avec reprise de la persécution religieuse. Malheureusement nous n'avons aucune trace de son activité de 1795 à 1801. Des feuillets manquent même au registre où il inscrivait les baptêmes, mariages et enterrements.

Le 26 Prairial an IV (1796), *le presbytère de Saint-Marc*, bien acquis à la République comme provenant du ci-devant clergé, est vendu au citoyen Henry Adam, tailleur à Brest, 2160 livres. Ceci allait avoir des conséquences fâcheuses pour Saint-Marc.

En 1797, *Saint-Marc est rattaché à Lambézellec* (comme chef-lieu de canton) au point de vue civil : les registres de l'état civil sont paraphés par l'administrateur de Lambézellec au lieu de l'être par celui de Brest. Ceci allait avoir des conséquences au rétablissement du Culte par le Concordat.

En 1799, on trouve souvent aux registres de Saint-Marc la signature de « Ségalen, adjoint ». A partir de janvier 1801, M. Le Bail, qui avait été agent municipal ou national, signe : « *Maire de Saint-Marc* ».

Le 4 Brumaire an X (26 octobre 1802), « M. Jacq, prêtre », célèbre un mariage à Saint-Marc avec l'autorisation de M. Quéménéur, « prêtre desservant ». On remarquera cette nouvelle expression de « desservant », elle désignera les chefs de petites paroisses, tandis que le mot « Curé » désignera les doyens et les chefs de quelques grosses paroisses. Nous pensons que le M. Jacq dont il est question ici est M. Lejacq, le futur « desservant » de Saint-Marc, car on l'appelle tantôt Jacq, tantôt Lejacq.

En 1802, l'Arsenal de Brest détient plus de 200 cloches, enlevées aux églises pendant la Terreur ou provenant de prises maritimes ou autres. Sous l'Empire et la Restauration, le Préfet Maritime de Brest fut autorisé à répartir ces cloches entre les églises de la région. C'est ce qui explique que nous ayons à Saint-Marc une cloche fondue en Italie au 18^e siècle et portant les armes de la Maison de Savoie. Il est probable que cette cloche a été attribuée à l'église de Saint-Marc lorsque M. Léger fut Préfet Maritime de Brest (1811-1813) et paroissien de Saint-Marc.

Justement, en 1803, M. Léger, nommé Préfet colonial de Pondichéry, partait pour les Indes avec sa femme, veuve du Camper, née Marie-Françoise Desnos de Kerjean, petite-fille d'Anne-Elisabeth Dupleix. Ils n'arriveront jamais aux Indes, retenus pendant 7 ans par la guerre à l'Île-de-France (Madagascar). Un mois après leur départ, en avril 1803, le Sieur Floc'h, de Brest, mandataire de M. et Mme Léger, vend le manoir de Kerjean et quelques terres à M. Etienne Pasquier, de Brest, négociant.

En juin 1803, procession de la Fête-Dieu à Brest : il n'y en avait pas eu depuis 13 ou 14 ans ; d'après un récit de l'abbé Plessis, elle fut triomphale. Nous ignorons ce qui se passa à Saint-Marc.

En janvier 1804, application du Concordat. M. Savina, qui avait jadis prêté serment à la Constitution, est nommé « Curé de Lambézellec » (nouveau style : « Curé » ne veut plus dire « Vicaire », mais « Recteur de canton ou de grosse paroisse »). En février 1804, M. Yves Lejacq, prêtre assermenté ordonné par Expilly en 1792, originaire de Lambézellec et vicaire de M. Savina à Lambézellec, est nommé par l'Evêque de Quimper (l'Evêché de Léon est supprimé par le Concordat) comme « desservant » de Saint-Marc. Désormais, Saint-Marc n'est plus une simple trêve, mais une paroisse autonome ; de plus, elle dépend désormais du doyenné de Lambézellec, et non plus de Brest. Cependant le Curé Quéménéur restait à Saint-Marc. Nous pensons que ses pouvoirs furent renouvelés ou prorogés par l'Evêché de Quimper. Par égard pour M. Quéménéur, qui était Curé de Saint-Marc depuis 47 ans, M. Lejacq, d'accord avec l'Evêché, continua de résider à Lambézellec, dont il était vicaire, et il appella M. Quéménéur « prêtre habitué à Saint-Marc ».

Le 23 novembre 1805, une note sans signature demande à l'Evêché de Quimper que Saint-Marc soit rattaché à Saint-Louis de Brest comme avant la Révolution. Sans succès. Cette note attribuée à Saint-Marc 300 âmes, moitié ouvriers du port, moitié blanchisseurs et cultivateurs. Ce chiffre est certainement bien au-dessous de la vérité, puisqu'il y a une moyenne de plus de 30 baptêmes ; cela suppose au moins 700 habitants, même avec une natalité très forte (plus de 40/1000).

En janvier 1806, M. Savina, dans une lettre adressée à l'Evêché, prend la défense de M. Lejacq, attaqué par des anonymes. En mai 1806, une épidémie de « grippe » assez méchante sévit à Lambézellec et à Saint-Marc ; M. Lejacq, desservant de Saint-Marc, est atteint, mais se remet. A cette date, une autre note, encore sans signature, remise à l'Evêché, dit que Saint-Marc compte 700 habitants et a environ 450 communiant (ou pascalants). On signale que M. Lejacq vient tous les dimanches de Lambézellec à Saint-Marc et qu'il y prêche l'Avent et le Carême. Le 26 juin 1806, beaucoup d'habitants de Saint-Marc vont recevoir la confirmation à Lambézellec.

En 1807, le Conseil Municipal de Saint-Marc vote 100 frs à M. Billant pour « loyer de la maison curiale ». De même en 1808 et 1809. Le presbytère ayant été aliéné, M. Quéménéur logeait dans une maison appartenant à M. Billant, aux frais du Conseil Municipal. En vertu de la loi (du Concordat), qui avait passé l'éponge sur l'aliénation des biens ecclésiastiques, c'était aux Conseils Municipaux à fournir des presbytères au clergé.

En mars 1808, M. François Billant, du Forestou, parent du curé Quéménéur, devient Maire de Saint-Marc à la place de M. Le Bail ; il a comme adjoint son frère, le docteur Jacques Billant, médecin au Bourg-Blanc.

Le 14 octobre 1808, Saint-Marc demande communication du registre des biens de Fabrique ; la Fabrique de Saint-Marc récupère un champ situé à Goueznou et rapportant 7 frs 50 par an. Elle ne réussit pas à récupérer le Menez-Izella, près de l'église, qui rapportait une rente foncière de 48 frs. En 1809, on expérimente la culture de la betterave.

En novembre 1809 et au début de 1810, M. Lejacq, malade, continue de venir à Saint-Marc. A la fin de mars 1810, mort et inhumation du Curé Quéménéur : « Depuis un an il ne faisait plus aucune fonction », dit une note adressée à l'Evêché de Quimper ; c'est donc que jusqu'au début de 1809 il avait continué d'exercer ses fonctions.

V. Tiraillements, faute de presbytère : de 1810 à 1826

En 1806, les époux Pasquier, qui avaient acheté Kerjean à Mme Léger, le revendaient à MM. Latimier-Duclesieux et Glais. En 1810, ces derniers le vendaient à M. Vinet, négociant à Brest. Le 20 juin, un arrêté préfectoral fixe à 6 mètres la largeur à donner à la route du Moulin-Blanc.

Le 10 mai 1811, le Conseil Municipal organise une chasse aux loups : des loups à Saint-Marc ! Aujourd'hui il n'y a plus que des « Louveteaux... » A cette date le Maire transmet au Préfet des réclamations provoquées par le fait que le desservant, M. Lejacq, continue à résider à Lambézellec. Le Maire propose pour loger le desservant une maison située à Kerangall à 10 ou 12 minutes de l'église. A la même date, il est question de supprimer la commune de Saint-Marc et de rattacher sa population à Lambézellec ; le Conseil Municipal de Saint-Marc proteste vigoureusement contre ce projet.

En juin 1811, le Préfet transmet à l'Evêque les plaintes formulées par le Conseil Municipal de Saint-Marc contre M. Lejacq. L'Evêque fait savoir au Préfet qu'il examine cette question ; il se dit embarrassé car M. Lejacq, tout en étant desservant de Saint-Marc, est aussi vicaire de Lambézellec, et on manque de prêtres pour le remplacer comme vicaire.

En octobre 1811, M. Léger, nommé Préfet Maritime à Brest, vient s'y établir avec Mme Léger.

En mars 1812, M. Pierre. Bellégou, né à Saint-Marc, devient instituteur et secrétaire de mairie à Saint-Marc. M. Lejacq prêche l'Avent de 1812 et le Carême de 1813 à Lambézellec, à la demande du Bureau des Marguilliers. Le 11 août 1812, MM. Yves Clec'h et François Kernéis reçoivent de la Municipalité une prime de 15 frs pour avoir tué une louve dans la commune. Ainsi c'était vrai !

Fin mars 1813, M. Lejacq, en raison de son état de santé, donne sa démission de desservant de Saint-Marc. Il est remplacé par M. Rivoal, qui est logé chez M. Vinet à Kerjean aux frais de la commune en attendant que celle-ci ait construit un presbytère. M. Lejacq reste vicaire à Lambézellec.

20 avril 1813 : le Maire demande un détachement de gendarmes pour assurer l'ordre au pardon de Saint-Marc.

15 août 1813 : on célèbre solennellement à Saint-Marc la fête de l'Empereur : sonnerie de cloches, Te Deum, danses avec biniou, feux de joie, feu d'artifice, illumination de la flèche de l'église.

Le 25 décembre 1813, M. Rivoal, infirme, demande à dire la messe sur semaine dans un oratoire situé dans la maison Vinet à Kerjean et appartenant à M. de Coatpont, Curé de Saint-Louis de Brest. A partir du 1^{er} janvier 1814, on ne trouve plus la signature de M. Rivoal, malade ; le service religieux de Saint-Marc est assuré par les vicaires de Lambézellec.

Le 3 mai 1814, décès de M. Rivoal. Brest assure quelque temps le service de Saint-Marc ; mais Lambézellec réclame et reprend ses droits. Le Maire de Saint-Marc, M. Billant, demande au Sous-Préfet de faire nommer un autre desservant et de faire rattacher Saint-Marc à Saint-Louis comme doyenné. En attendant, ce sont les vicaires de Lambézellec qui assurent encore le service. Le 3 mai encore, élections municipales : 4 conseillers sont remplacés (suspects de tiédeur à l'égard des Bourbons ? Peut-être) ; anciens et nouveaux conseillers prêtent serment de fidélité « au Roi », car le roi est revenu. M. de Marigny est nommé Préfet Maritime à Brest. Un fils de M. de Marigny devait épouser Mlle Pauline Léger, elle-même fille du Préfet Maritime de l'Empire. Des cinq enfants issus du mariage Marigny-Léger, seule une fille survécut qui devint la Comtesse de Luguern ; celle-ci fut la mère de la Vicomtesse Henri de Réals. Les Marigny ont demeuré au Bot-Izella et sont inhumés au cimetière de Saint-Marc.

Le 16 juillet 1814, le docteur Billant se plaint à l'Evêché de l'état d'abandon dans lequel on laisse Saint-Marc.

En janvier 1815, le Conseil de Fabrique paie 200 frs pour le local destiné au desservant ; c'était à la commune de payer ce loyer ; or ce fait anormal se renouvellera. Le 21 mai 1815 (les Cent Jours), M. François Billant est nommé Maire « par les citoyens actifs » de la commune. La délibération du Conseil Municipal est embarrassée. Le Conseil Municipal déclare que la commune compte 750 habitants.

En janvier 1816, les comptes sont approuvés, dit-on, « par le desservant ». Or il n'y a pas de desservant ; cela veut dire probablement que les comptes sont approuvés par le vicaire de Lambézellec chargé du service de Saint-Marc. Le 27 mars 1816, le Conseil Municipal, se rendant compte que l'Evêque ne donnera pas de desservant à Saint-Marc aussi longtemps qu'il n'y aura pas de presbytère, demande au Préfet l'autorisation de construire un presbytère sur le placître de l'église.

Le 12 mai 1816, le Maire écrit au Préfet qu'il faudrait 4.500 frs pour racheter l'ancien presbytère, 300 frs pour en construire un nouveau (je pense qu'on a voulu écrire 3.030 frs). On table sur des corvées volontaires des habitants (800 âmes, dit-on), sur la vente des arbres entourant l'église, un supplément de 5 centimes par franc sur les 4 contributions. L'ancien presbytère est occupé par Jean Troadec, cabaretier, auquel il est loué 240 frs par an.

En octobre 1816, M. Pennarun, jadis assermenté, mais ayant bientôt rétracté son serment, est devenu Curé de Lambézellec à la place de M. Savina. Il écrit à l'Evêque qu'il n'y a de messe à Saint-Marc qu'un dimanche sur deux. Le clergé de Lambézellec ne pouvant en faire davantage, M. Lejacq est toujours à Lambézellec ; mais très fatigué, épuisé par le travail, il ne veut plus aller à Saint-Marc ; le Curé qui assure parfois le service lui-même dit que la route de Lambézellec à Saint-Marc « est impraticable, même à cheval ».

En janvier 1817, le Curé de Saint-Louis intervient auprès de l'Evêque pour qu'on donne un desservant à Saint-Marc : « Cette commune prouve au moins à présent qu'elle en désire un, en se précautionnant d'un local honnête ».

En mars 1817, le Maire fait dresser la liste des mendiants de la commune : il y en a 14 ; ils seront employés par les fermiers qui les nourriront et les logeront.

En février et mars 1817, le Conseil Municipal écrit à l'Evêque, le priant de nommer un desservant à Saint-Marc. On s'est entendu pour louer une maison 240 frs par an (c'est sans doute de ce local que le Curé de Saint-Louis parlait en janvier). On demande que la Fabrique soit autorisée à payer le loyer à la place de la commune en ces années de pénurie (la pénurie, en ces années, existe pour la commune, pas pour la Fabrique !)

En avril 1817, le Curé de Lambézellec intervient auprès de l'Evêque dans le même sens.

A la mairie on constate qu'en 1816, « 150 bâtiments de 18 à 20 tonneaux » ont déchargé des sables, des cendres ou des coquillages au Moulin-Blanc ; on établit un droit de place.

Le 1^{er} juin 1817, M. l'abbé Bléas, qui était à Bourg-Blanc, est nommé desservant de Saint-Marc, tandis que M. Lejacq est nommé desservant de Lothey.

En octobre 1817, Mme Léger, veuve du Préfet Maritime de Brest, offre à la commune de Saint-Marc un terrain pour y construire un presbytère.

Dans le compte des dépenses de 1817, nous relevons cette note : « Payé à M. Kernéis pour savon, huile d'olive, charbon de bois et un balai suivant quittance du 22 avril : 2 frs 95 ». Voilà qui rend rêveur un homme de 1947...

En janvier 1818, M. Bléas est logé dans une maison appartenant à M. Billant ; en 1817, c'est encore la Fabrique qui a payé son loyer. De même en 1818, en 1819 et en 1820. C'est plus commode... pour la Commune. A la Mairie, on songe à élever un talus le long de la grève où les accidents sont fréquents ; le travail sera fait par les 17 indigents de la commune (le Maire dit qu'à certains endroits la falaise domine la grève de plus de 50 mètres).

En mars 1818, Mme Léger vend aux époux Kernéis-Le Meur la métairie de Kerbriant, dont ils sont fermiers.

En avril 1818, fabrication et mise en place d'une cloche de 222 kilos par M. Vielle, fondeur à Brest : 360 francs.

Le 23 mars 1819, acte de donation d'un terrain par Mme Léger à la Commune pour y construire un presbytère. Ce terrain se trouve à Cosboden,

sur le bord de la grève et sur le bord de la route du Vieux-Bourg au Moulin-Blanc ; il mesure 85 mètres sur 13.

Le 2 septembre 1819, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'acceptation de la donation Léger ; la Commune fera dire 4 messes par an pour la donatrice. La Commune de Saint-Marc a oublié depuis longtemps cette promesse ; là encore, la Fabrique s'est, depuis longtemps, substituée à la Commune.

Le 12 septembre 1819, le Curé de Lambézellec signale à l'Evêque que le desservant de Saint-Marc est mal logé, que la Fabrique est obligée de payer le loyer à la place de la Commune. Le desservant, M. Bléas, demande à quitter Saint-Marc ; le Curé de Lambézellec est d'avis qu'on fasse droit à sa demande.

En janvier 1820, l'Evêque, répondant au Curé de Lambézellec, lui conseille de faire une démarche auprès de la Municipalité pour lui rappeler ses engagements au sujet de la location du presbytère.

Le 23 février 1820, M. le Curé de Lambézellec rend compte à l'Evêque d'une entrevue qu'il a eue avec le Maire de Saint-Marc (ou son adjoint, le docteur Billant). La Commune se chargerait désormais du loyer ; si la maison Billant ne plaisait pas au desservant, il pourrait reprendre l'ancien presbytère ; enfin on espérait pouvoir bâtir bientôt un presbytère sur le terrain Léger.

Cependant en janvier 1821, le Maire veut encore, malgré l'opposition du desservant, obliger le trésorier de la Fabrique à prendre 200 frs dans la caisse pour payer le loyer de M. Bléas. La caisse de la Fabrique étant en déficit, le trésorier se décide à refuser. Le Maire demande au Préfet d'ordonner au Percepteur de payer les 200 frs, la Commune ayant en caisse 540 frs (la pénurie a donc changé de camp !)

Seulement, c'est trop tard : M. Bléas, écœuré, quitte Saint-Marc le 1^{er} mars 1821.

Alors le service religieux de Saint-Marc est encore assuré par les vicaires de Lambézellec, MM. Salaun et Allançon, parfois par le Curé, M. Pennanrun. L'Evêque fait savoir qu'il ne donnera pas de desservant à Saint-Marc tant qu'il n'y aura pas de presbytère.

Le 17 avril 1821, le Maire demande au Préfet l'autorisation d'abattre les arbres de haute futaie du cimetière ; il y en a environ 60 ; le produit de la vente de ces arbres servirait à la construction d'un presbytère. Il demande en même temps l'autorisation de construire un presbytère.

Le 7 janvier 1822, le Maire de Saint-Marc, répondant à M. Pennanrun, Curé de Lambézellec, lui dit que les 200 frs dus pour le loyer du presbytère ont été payés en avril 1821 par la Commune. Il essaie de justifier la négligence passée et son intervention auprès du trésorier de la Fabrique. Au cours de cette année, confirmation à Lambézellec : une centaine de confirmands de Saint-Marc. Le Conseil de Fabrique supplie l'Evêque de donner un desservant à Saint-Marc : la supplique parle de 1000 habitants (on compte sans doute ceux du Rody).

Le 13 mai 1822, Jean Le Gallois, arpenteur patenté, de Canfrout, en Guipavas, présente un devis pour le nouveau presbytère : 2.852 frs. Le 18 décembre, une ordonnance de Louis XVIII autorise la commune de Saint-Marc à accepter la donation de Mme Léger.

En avril et mai 1823, le Conseil de Fabrique et le Conseil Municipal insistent auprès de l'Evêque pour avoir un desservant.

En mai aussi, le Conseil Municipal délibère au sujet de la construction du presbytère ; le devis est de 2.782 frs 50 ; on emploiera 1.400 frs pris sur les économies de la Commune et 300 frs produits par une collecte. La Commune compte, dit-il, 900 habitants. Il fait appel à la sollicitude du Gouvernement « pour une malheureuse commune qui a constamment montré à la cause de ses légitimes souverains un attachement sans équivoque ». Voir !

Le 1^{er} juin 1823, M. Allançon, vicaire à Lambézellec, est nommé desservant de Saint-Marc ; il est logé chez M. Vinet à Kerjean. Santé précaire. Installé officiellement le 27 juillet par M. Pennanrun.

Le 19 octobre 1823, M. Allançon se plaint qu'on ne fasse aucune diligence pour la construction et qu'on laisse encore à la Fabrique le soin de payer son loyer. Le 4 décembre, il se plaint encore de l'inertie du Conseil Municipal, après la lettre du Vicaire Général, M. Le Dall de Tromelin, transmise par

lui-même au Maire. Il déclare qu'il ne peut pas aller demeurer dans la maison de M. Billant qui n'est pas saine (une partie est souterraine) et « dont les environs sont envahis par une jeunesse dissolue ».

Le 29 novembre, le Conseil Municipal, à propos du presbytère, signale que Saint-Marc compte 800 habitants dont les 2/3 sont dans les arsenaux ou dans les armées de terre ou de mer, 1/3 dans de petites fermes.

En février 1824, M. Allançon, sans doute malade, et probablement découragé, quitte Saint-Marc, où, faute de desservant, le service religieux est encore assuré par les vicaires de Lambézellec. — Le 12 mars, on remanie le Conseil Municipal : 6 nouveaux Conseillers sont nommés.

En juillet 1824, mise en adjudication des travaux de construction du presbytère ; le principal entrepreneur est René Bernicot de Sainte-Barbe en Guipavas (aujourd'hui Le Relecq).

Le 27 décembre 1824, M. Pouliquen est nommé desservant de Saint-Marc.

Le 4 février 1825, M. Pouliquen se plaint : les travaux de construction du presbytère en sont au même point qu'à son arrivée, et la Commune laisse encore à la Fabrique le soin de payer son loyer. A la fin de cette année, on annonce des services funèbres commandés pour M. le Curé Quéménéur (mort en 1810) par des membres de sa famille ; nous apprenons ainsi que Mme Vinet, de Kerjean, est une nièce du « Curé Quéménéur », et que la mère de Mme Vinet, était une Billant, parente des Billant du Forestou, le Maire de Saint-Marc et son adjoint, qui, d'ailleurs, se disent neveux du Confesseur de la foi.

En 1826 et 1827, le Conseil Municipal fait faire de gros travaux sur les routes vicinales par des prestations.

Le 2 janvier 1826, M. Jacques Colin devient Maire à la place de M. François Billant, M. Pierre Kernéis adjoint-maire à la place du docteur Billant.

Le 20 mai 1826, le desservant, M. Pouliquen, prend possession du nouveau presbytère.

VI. De 1826 à 1838, on restaure Cours d'eau de Saint-Marc

Le 20 mai 1826, le desservant, M. Pouliquen, est nommé Conseiller Municipal. Nous ne savons pas s'il le resta longtemps, mais n'avons pas trace de son activité sous ce rapport. Peut-être est-ce le fait d'avoir été nommé Conseiller Municipal en 1826 qui lui valut d'être suspecté par le Gouvernement de Louis-Philippe après 1830. Ce sont des choses qui arrivent aux Curés, même à ceux qui n'ont pas été Conseillers Municipaux.

En mai 1826, M. Pouliquen (foin de la Mairie !) travaille à *la Mission-Jubilé de Lambézellec, qui fut suivie par 5.000 adultes*.

En août 1826, *la cloche fondue en 1818 est fêlée* ; le fondeur, M. Vielle, de Brest, en fournira une de même poids pour 200 frs. En fait la nouvelle cloche pèsera 236 kilos et coûtera 256 frs (ce n'est pas un conte !). La nouvelle cloche est bénite par M. Pouliquen le 1^{er} novembre ; elle a pour parrain M. Vinet, et pour marraine, Mme Colin (je pense que c'est Mme Jacques Colin, la femme du Maire), née Mazé ; les Mazé étaient apparentés, comme Mme Vinet, aux Quéménéur du Forestou.

En 1826 et 1827, M. Pouliquen procède à plusieurs *réhabilitations de mariages* : il donne une nouvelle bénédiction à des époux qui avaient été unis par des prêtres constitutionnels.

Aux comptes de 1826, nous relevons : « Payé 2 registres blancs : 1 fr. 20 ». Fin 1946, j'ai payé 950 frs pour 2 registres blancs !

Pour la procession de la Fête-Dieu en 1827, les jeunes gens sont invités par le Recteur à s'y trouver *en armes*. Le lieutenant de douanes du Moulin-Blanc y prend part avec son détachement.

En octobre 1827, on fait des réparations à l'église et à la tour « qui menace de tomber ». Il faut recommencer en 1829 ; le Maire demande un secours à la Préfecture et le Desservant appuie la demande du Maire.

En 1829, la consommation mensuelle de boisson à Saint-Marc est ainsi évaluée : 180 hectolitres de vin en cercle, 11 litres de vin en bouteille, 23 hectolitres d'eau-de-vie, 3 hectolitres de bière et cidre.

Le 9 mars 1830, le desservant signale que *la sacristie est toute à refaire*. Le Maire demande au Gouvernement un secours de 10.000 frs pour réparer l'église elle-même.

En juillet 1830, Charles X, roi de France, cède la place à Louis-Philippe, roi des Français.

En août-septembre-novembre, renouvellement de la Municipalité : M. Jacques Colin reste Maire, M. Vinet devient adjoint-maire, M. Pouliquen, le desservant, est accusé à l'Evêché, par certaines autorités civiles, de prêcher la révolte contre le nouveau Gouvernement (sans doute par attachement aux Bourbons). Il ne semble pas que l'Evêché ait cru au bien-fondé de ces accusations.

En février 1832, le Conseil Municipal, faute de ressources, remet à plus tard la construction d'une école communale pour les garçons. En août, il examine à nouveau cette question : il est disposé à assurer le terrain ; mais il demande que l'Etat fasse le reste. En cette année, il y a à Saint-Marc 7 indigents exemptés de la taxe personnelle, 79 contribuables. A propos du service des postes, le Conseil Municipal estime qu'il n'y a pas lieu d'organiser un service journalier à Saint-Marc.

Le 7 juillet 1832, M. Arzel succède à M. Pouliquen comme desservant de Saint-Marc. Le 15 août, il fonde la Confrérie du Rosaire, qui, au début, groupe les hommes en aussi grand nombre que les femmes ; le 2 septembre, il fonde la Confrérie du Scapulaire, qui a beaucoup moins de succès que la précédente. N'a-t-il pas voulu aller trop vite ou trop fort ?

En novembre 1832, le Recteur a un conflit assez vif avec un paroissien

qui s'est enrichi sous la Révolution en achetant et en revendant des biens d'Eglise ; ce nouveau riche voulait installer à l'église une sorte de banc seigneurial, un siège tellement encombrant qu'on n'aurait pu en placer que 27 sièges pareils dans l'église. Recteur et paroissiens s'y opposèrent. On évalue alors la population à 1100 habitants. En cette année 1832, mort de Mme Léger.

Le 7 février 1834, le Conseil Municipal établit un Comité de surveillance de l'instruction primaire. On constate que depuis deux ans l'Instituteur de Saint-Marc a très peu d'élèves : les parents aiment mieux envoyer leurs enfants aux écoles de Brest (pourquoi ? on ne dit pas).

Le 15 juillet 1834, M. Arzel célèbre en même temps quatre mariages, parmi lesquels trois enfants Le Foll.

Le 29 juillet 1834, M. Arzel célèbre en même temps quatre mariages, parmi lesquels trois enfants Le Corre.

Le 26 décembre 1834, M. J.-M. Richou, né à Bodilis en 1801, précédemment vicaire à Lambézellec, est nommé desservant de Saint-Marc en remplacement de M. Arzel.

Voici quels sont les propriétaires les plus imposés de Saint-Marc en 1834 : M. Vinet, de Kerjean : 341 frs ; M. Billant, médecin : 189 frs ; M. Guillou, de Brest : 125 frs ; M. Gilbert de Keranflec'h : 106 frs ; M. Lemeurly, cabaretier : 91 frs ; M. Gajard, de Brest : 88 frs ; M. Leguen, de Tréguier : 78 frs ; M. Léger, de Brest : 66 frs ; M. Goulard, de Brest : 62 frs ; Vve Quénéa, meunière : 62 frs...

Dans un compte de la Fabrique nous lisons : « Achat de 600 ardoises : 24 francs ». Oui...

En 1835, grosses réparations à la toiture de l'église par les soins de la Fabrique. En avril, M. Vinet loue à la commune, pour 200 frs par an, un local pour l'enseignement primaire (pour les garçons). Nous ignorons où se donnait jusque-là cet enseignement ; nous savons seulement qu'il y avait un instituteur, M. Bellégon, depuis 1812. Alors le Conseil Municipal propose un terrain pour la construction d'une école et en plus une somme de 1.800 fr. ; il demande à l'Etat un secours de 4.000 frs ; la maison projetée comprendrait alors l'école, le logement de l'instituteur et la mairie.

Le 24 août 1835, le Conseil Municipal fixe à 12 le nombre d'élèves que l'instituteur communal devra recevoir gratuitement et pour lesquels la Commune paiera la rétribution scolaire fixée à 0 fr. 50, 1 fr. ou 1 fr. 50 suivant les catégories ; puis il décide de donner à l'instituteur pour ces élèves 35 frs par an et un traitement fixe de 200 frs par an ; l'instituteur est aussi secrétaire de Mairie et payé comme tel ; il est logé gratuitement. En 1835, la population de Saint-Marc est de 1138 habitants.

En octobre 1836, le Conseil de Fabrique est en conflit avec les couvreurs ; l'abonnement des couvreurs (pour la réparation du toit de l'église) est suspendu depuis fin juin 1836. Le Conseil Municipal songe un moment à établir l'école gratuite pour tous ; mais il y renonce et garde le système de rétribution établi jusque-là. M. Morvan devient instituteur communal ; en mars 1837, ce sera un nommé Poher, qui ne fera aussi que passer.

En 1837 (depuis quand ?) il existe, tout près de l'église, un édifice appelé « la chapelle du reliquaire » ou simplement « le reliquaire ». C'était un ossuaire. En 1846, le Recteur, M. Coccagn, l'appellera « la chapelle-Christ ». Elle était placée au sud de l'église, du côté de la grève. (Nous avons eu une estampe de 1838 représentant l'église, le reliquaire, le cimetière, et même le Recteur en aube, un choriste et un paysan à chapeau large : malheureusement, cette estampe a disparu).

Le 2 avril 1837, on arrive à un compromis entre la Fabrique et les couvreurs chargés d'entretenir le toit de l'église.

En septembre 1837, c'est le Sieur Legendre, élève de l'Ecole Normale, qui devient instituteur communal.

En février 1838, M. Richou, nommé Recteur du Bourg-Blanc, est remplacé par M. Coccagn, qui sera un grand Recteur ; car on revient peu à peu à l'appellation de « Recteur » qui remplacera celle de « desservant ».

Nous avons une description des cours d'eau qui arrosaient Saint-Marc en 1838 ; elle concorde avec les rares renseignements donnés par les documents antérieurs ; il ne semble pas, d'ailleurs, qu'il ait pu y avoir des changements importants sur ce point avant 1838.

1° *Ruisseau du Pont-Neuf au Moulin-Blanc*, appelé le Gourguen, ou le Dourguen. Longueur : 2 kms 554. En 1838, ce ruisseau alimentait 7 moulins et la tannerie Muller. Il arrosait de nombreuses prairies, totalisant 7 hectares. Il avait un mètre de largeur en moyenne. Il était parfois gêné dans son cours par d'assez grosses roches. Il était utilisé aussi par les blanchisseuses. Comme nous l'avons dit, on y travaillait le lin : « le Douets-al-lin ». Il est probable qu'on cultivait le lin aux environs, peut-être sur les bords mêmes du ruisseau. Aujourd'hui on dit plutôt : le ruisseau de Stangalard ou du Vallon.

2° *Ruisseau du Douric au Forestou*. Longueur 962 mètres, largeur 0 m. 50 en moyenne. Il n'a jamais, croyons-nous, alimenté d'usines ni de moulins, mais il fut aussi utilisé par les blanchisseuses et l'est toujours (comme le Dourguen). En 1838, il arrose 2 hectares 1/2 de prairies. Il fut l'occasion de conflits interminables entre la Municipalité de Saint-Marc d'une part, et d'autre part : M. Caill de Kerjean-Vras — puis M. Stears, directeur de l'Usine à Gaz, à qui on reprochait de l'avoir détourné de son cours — et enfin la Ville de Brest, qui en revendiquait la propriété à Prat-ar-C'handy et qui finit par l'obtenir, mais en accordant à Saint-Marc des compensations. « Ar c'handy » veut dire « la maison du chanvre » : on travaillait donc le chanvre au Forestou pour les corderies de l'Arsenal.

3° *Ruisseau de Villeneuve à la mer*. Cette Ville-Neuve a repris son nom breton : ar Guernévez. Longueur du cours d'eau : 105 m. Pas de largeur appréciable. Aussi le ruisseau n'a-t-il jamais alimenté d'usines ni de moulins.

4° *Ruisseau de Dourbian à la grève*. Longueur 92 m., largeur 0 m. 16. Ni usine ni moulin.

5° *Ruisseau du Dourbras à la grève*. Longueur 191 m., largeur 0 m. 36. Pas d'usine ni de moulin. Arrosait des prairies : 1 hectare en 1838. La source de ce ruisseau était au Guelmeur. Il a été utilisé par les blanchisseuses.

6° *Ruisseau de Mestriden au Bourg* (Vieux-Bourg). Longueur 747 m., largeur 0 m. 50. Arrosait quelques prairies : 40 ares en 1838.

Les moulins à eau fonctionnaient dans la vallée de Stangalard ou le Vallon, alimentés par le Dourguen ; il y avait des moulins à vent, deux ou trois, sur la hauteur, un peu à gauche du coude formé par la route allant au Forestou-Izella à l'endroit où elle arrive au chemin de fer. Il y avait là un petit village qui s'appelait les Moulins à Vent. Y eut-il ailleurs d'autres moulins à vent ? C'est probable.

Au début du 19^e siècle, il y avait au bord de la grève, en dessous de la rue Gounod actuelle, une chute d'eau qui constituait une douche naturelle, appréciée des médecins et des malades ; un particulier voulut l'acheter pour l'exploiter en 1821 ; le Conseil Municipal s'y opposa. La chute d'eau était celle du Dourbras (la grande eau).

VII. Tout un bourg qui se déplace : de 1838 à 1865

En avril 1838, élections municipales : c'est M. Jacques Colin, de Kerampéré, qui redevient Maire, avec comme adjoint M. Thomas Allégot, du Bot.

En mai 1838, le Conseil Municipal projette de faire une route allant du Bourg (Vieux-Bourg) à la route du Moulin-Blanc en passant sous Mestriden pour aboutir à 100 mètres à l'est du débouché de la rue du Bot sur la route du Moulin-Blanc : c'est ce que nous appelons la Rampe du Vieux-Bourg.

En 1839, on parle pour la première fois d'un lavoir public au Guelmeur.

En août 1839, élections municipales : M. Jacques Colin est encore nommé Maire. M. « le Recteur » Coccagn obtient l'autorisation de donner le Salut du Saint-Sacrement à la clôture de la retraite des enfants et pour les 40 Heures.

En novembre, M. Jean Milin, élève de l'Ecole Normale est agréé comme instituteur communal.

Le 5 janvier 1840, le Conseil de Fabrique, constatant que l'église est trop petite, fait construire une tribune ; elle coûte 368 frs 90. Elle existe toujours et pouvait recevoir quelques douzaines de personnes.

Le 5 novembre 1840, réélection générale des officiers, sous-officiers et caporaux de la Garde Nationale (qui avait été rétablie, je pense, en 1830).

Le 5 avril 1841, M. Guillaume Keraudy est nommé Maire de Saint-Marc, M. Gouriou Adjoint-Maire.

Le devis pour la construction de l'école communale est de 7.792 frs 10 ; le terrain a coûté 1.300 frs ; le Conseil Municipal demande un secours de 4.500 frs. Il signale que « les Forestou composent à peu près la moitié de la population ».

Le 3 janvier 1842, le Conseil de Fabrique régleme le prix des chaises à l'église et à la tribune (4 frs ou 3 frs par an — 2 frs sur les bancs). Au cours des années suivantes, le produit de la location des chaises augmente considérablement (de 50 frs en 1841 à 600 frs en 1865). Le Recteur achète pour 170 frs une douzaine de rochets, 6 aubes dont 3 pour les enfants de chœur et de la toile pour faire du petit linge. Il dépense 200 frs pour réparer la Chapelle-Christ.

Le 12 mars 1842, adjudication des travaux de construction de l'école ; aucun entrepreneur ne se présente ; d'après le Conseil Municipal, les prix ont augmenté, celui de la chaux a doublé. Rien de nouveau sous le soleil !

Le 23 mai 1842, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et leur fondatrice, la Mère Javouhey, sont en pourparlers pour ouvrir un établissement à Kerjean : écoles de filles, petit noviciat, pension de famille pour femmes ou veuves d'officiers de marine.

Le 5 février 1843, Jean-Marie Boulic est nommé garde-champêtre communal. En mai, les travaux de construction de l'école communale sont adjugés à M. Le Lann. Le 23 juillet, M. Guillaume Keraudy est réélu Maire de Saint-Marc. En automne, la Mère Javouhey vient à Kerjean et décide d'y installer, à ses risques et périls, l'établissement projeté. Les autorités civiles et religieuses sont au moins réticentes, sinon hostiles.

En mai 1844, les travaux de l'école communale sont terminés : coût 10.019 frs 25 ; il reste dû 4.953 frs 90. On demande un secours de 4.500 frs.

Le 18 septembre 1844, 3 religieuses de Saint-Joseph de Cluny viennent s'établir à Kerjean et y ouvrent une école de filles. Quelques mois plus tard, la Mère Javouhey demandait à M. le Recteur Coccagn de donner l'habit des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny à deux aspirantes comme sœurs converses, à Kerjean.

Le 5 janvier 1845, le Conseil de Fabrique décide de clôturer le jardin du presbytère. — Le 2 mai, M. Keraudy est réélu Maire de Saint-Marc, M. Gouriou Adjoint-Maire. Le Conseil Municipal signale au Conseil de Fabrique qu'il peut prendre des pierres dans la carrière de M. Jacques Billant (pour construire le mur du presbytère) ; il signale l'état de délabrement de l'église.

Le 6 mai 1845, érection d'un chemin de croix dans l'église paroissiale par M. J. Toux, Recteur de La Forêt. Le même jour, M. le Recteur Coccagn reçoit

au presbytère la visite de l'Evêque, Mgr Graveran. Le 21 mai, le Conseil de Fabrique vote 800 frs pour faire le mur du presbytère ; le Conseil Municipal ne l'autorise à dépenser que 600 frs.

Le 4 janvier 1846, le Conseil de Fabrique signale que *l'église est trop petite*. Le 19, Mme de Marigny-Lesguern, petite-fille de Mme Léger, elle-même petite-fille d'A.-E. Dupleix, vend les terres de Kervéguen à Mme Vinet. Le 5 juillet, M. Vinet donne sa démission de Conseiller Municipal. Le 4 octobre, M. Keraudy est réélu Maire. En novembre, la Mère Javouhey, au cours d'un assez long séjour à Brest, dans sa maison de Recouvrance, visite son établissement de Kerjean en Saint-Marc.

Au début de 1847, création d'un Bureau de bienfaisance ; arrêté interdisant la mendicité à toute personne ne portant pas une médaille donnée par le Maire ; le Maire est autorisé à organiser une loterie au profit des indigents. Le 28 mars M. Bilhon, du Forestou, est nommé Maire, M. Keraudy Adjoint-Maire. On annonce un secours de 2.400 frs du Gouvernement pour payer l'école communale.

En automne 1847, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny songent à liquider l'établissement de Kerjean. C'est un échec.

Le 1^{er} mars 1848, le Sous-Préfet de Brest demande au Maire de Saint-Marc de donner son adhésion au nouveau Gouvernement.

Le 16 avril, réélection des officiers, sous-officiers et caporaux de la Garde Nationale ; 47 hommes ont pris des fusils.

Le 13 août, M. Keraudy est encore Maire de Saint-Marc ; peut-être l'était-il depuis quelques mois ; car M. Bilhon avait été « cassé » comme Maire (Lettre de M. le Recteur Coccagn à l'Evêque). Nous ne savons d'ailleurs pas exactement pourquoi M. Bilhon fut « cassé ».

Le 7 décembre 1848, endetté par la construction de l'école communale, le Conseil Municipal refuse de se mettre en dépense pour acheter un drapeau et des écharpes tricolores. Le Département accorde un secours de 400 frs pour l'école (1849).

Le 10 février 1850, le Conseil Municipal demande le classement de la route qui vient de Poullic-al-Lor au bourg de Saint-Marc en suivant la falaise. 17 février : Jean Boulic, décédé, est remplacé, comme garde-champêtre, par Jean-Maire Quénéa, maçon, 32 ans. Le 8 juillet, arrêté du Maire défendant de se baigner tout nu sur le littoral de la Commune.

Le 22 décembre 1850, le Conseil de Fabrique signale que *l'église*, qui aurait besoin de grosses réparations, est, d'autre part, *insuffisante* ; il conclut à la nécessité d'une restauration avec agrandissement. Le 16 février 1851, il signale au Conseil Municipal la nécessité de restaurer et d'agrandir l'église. Le Conseil Municipal demande qu'on fasse plan et devis d'une restauration de l'église avec agrandissement, mais aussi plan et devis d'une église entièrement neuve. Dès le 23 mars 1851, M. Mer, architecte au bourg de Saint-Marc, propose plan et devis pour restauration avec agrandissement : 12.129 frs 20 — pour église entièrement neuve : 18.968 frs 74. Le Conseil de Fabrique se prononce pour le 2^e projet à l'unanimité, le Conseil Municipal par 6 voix contre 5. Le Recteur met l'Evêque au courant de ces décisions.

Le 22 avril 1851, le Conseil ayant demandé un secours au Préfet pour l'église, le Préfet demande l'avis de l'Evêque, lequel donne un avis favorable au projet et à la demande de secours. La population est de 1.379 habitants.

Le 18 mai 1851, le Conseil Municipal décide de rectifier la route du Moulin-Blanc au Moulin-Blanc même pour la relier à celle qui suit sur le terrain de Guipavas (aujourd'hui dans la paroisse de Saint-Marc, commune de Guipavas).

Les 9 et 10 août 1851, M. Goulven Labat, 41 ans, est nommé cantonnier communal et garde-champêtre de Saint-Marc en remplacement de Jean-Marie Quénéa, démissionnaire.

Le 7 octobre 1851, une affaire de mœurs assez grave est signalée au Parquet de Brest par M. Keraudy, Maire de Saint-Marc. Cela lui vaut d'être calomnié près de l'Evêché de Quimper. Le Recteur Coccagn flétrit avec indignation ces calomnies.

Le 9 octobre 1851, M. Thébault, dont la maison devait faire partie, en 1928, du Carmel de Saint-Marc, obtient de Mgr Bouvier, Evêque du Mans, une relique de la Vraie Croix. Il la donnera plus tard à la paroisse. Elle a été volée et le reliquaire a été brisé dans la chambre du Recteur entre le 26 août et le 10 septembre 1944 (siège de Brest).

L'administration supérieure (civile) avait promis une réponse favorable pour la reconstruction de l'église avant le 15 août ; le 15 novembre, il n'y a pas encore de réponse. Le Recteur prie l'Evêque d'activer l'affaire. Puis il lui signale que la chapelle des Sœurs de Cluny à Kerjean pourra servir d'église paroissiale pendant les travaux.

Le 9 janvier 1852, le Préfet renvoie à Saint-Marc le dossier concernant la nouvelle église : manque de style et pas de sacrifices suffisants de la part de la Commune.

Le 22 février 1852, Kerjean est devenu la propriété de M. Nouveau-Dubreuil qui va y installer une chocolaterie : la chapelle sera laissée à l'usage du clergé pourvu qu'on y dise la messe de temps en temps.

Le 9 mai 1852, de nouveaux plans et devis pour l'église (par M. Mer) sont adoptés par le Conseil de Fabrique, le 28 mai par le Conseil Municipal. Devis 19.116 frs. — La Fabrique offre 5.278 frs. — La Commune 8.000. La vieille église « tombe en ruines ».

En juin 1852, un religieux prêche une retraite aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny dans leur chapelle de Saint-Marc. Il a dû rester quelques Sœurs pour garder la propriété ; peut-être aussi sont-elles rejointes par celles de Recouvrance.

Le 11 juillet 1852, le Conseil de Fabrique vote 200 frs pour la réparation de l'horloge, qui appartient à la Commune.

Le 29 juillet 1852, M. Keraudy est installé comme Maire : serment de fidélité « au Président »...

Le 10 octobre 1852, adresse du Conseil Municipal au Prince-Président, avec un appel au secours en faveur de la reconstruction de l'église de Saint-Marc.

Le 12 décembre 1852, le Conseil Municipal réclame l'approbation des plans et devis ; l'église tombe en ruines ; la population est de 1.402 habitants. Le Recteur a fait une quête à domicile pour l'église : 3.500 frs ; un seul paroissien a refusé son obole.

Le 6 février 1853, le Conseil Municipal envoie une adresse de félicitations à l'Empereur à l'occasion de son mariage. 20 février : il demande qu'on approuve au plus tôt les nouveaux plans et devis de l'église. Le 27, les Conseillers prêtent serment de fidélité à l'Empereur.

Le 7 août 1853, le Conseil Municipal signale à l'administration supérieure l'état lamentable de l'église. Le 25 septembre, nouvelle délibération du Conseil Municipal sur le même objet. Après cette date, la question de l'église semble mise en sommeil par tous.

Le 1^{er} décembre 1853, M. Nicolas Labat, trésorier de la Fabrique, est nommé Maire en remplacement de M. Keraudy ; le 1^{er} janvier 1854, M. Keraudy est nommé trésorier de la Fabrique.

L'agent-voyer a créé un atelier de charité ; les ouvriers de cet atelier travaillent à la route nouvellement classée qui va du Gaz au bourg de Saint-Marc. A la demande du Préfet une souscription est ouverte à Saint-Marc en faveur de l'atelier de charité : 306 francs.

Le 22 juin 1854, visite pastorale de Mgr Graveran, qui donne la Confirmation à 161 personnes, dont 150 de Saint-Marc.

Le 20 juin 1855, M. Nicolas Labat est renommé Maire. M. Th. Kernéis, Conseiller, refuse le serment.

Le 13 septembre 1855, la paroisse de Saint-Marc obtient des reliques de St Jean Baptiste, St Marc, St Bernard, St Basile, St Jean Chrysostome, St Augustin, St Grégoire le Grand, St Luc.

Le 6 janvier 1856, le Conseil de Fabrique, constatant quelques abus, renouvelle le règlement concernant la location des bancs et chaises à l'église. Le 22 mars, le Conseil Municipal vote une adresse de félicitations à l'Empereur à l'occasion de la naissance du Prince Impérial (né le 16).

Le 22 juin 1856, le Conseil de Fabrique accepte un legs fait par Mme Grall, blanchisseuse au Guelmeur, en vue de la reconstruction de l'église. Il apprend que le chemin de fer projeté entre Paris et Brest passera probablement près de l'église, en tout cas dans le cimetière. La question de l'église continue à sommeiller.

Le 23 avril 1857, le Conseil Municipal accepte que la route de Brest au Faou ou route du Moulin-Blanc soit élargie à 10 mètres.

Le 21 juin 1857 : Elections au Corps Législatif. A Saint-Marc 276 votants

sur 372 inscrits, M. A. B. Conseil a 148 voix, M. Trichet 48, M. de Gasté 14, M. Rossel 6.

En septembre 1857, M. Domergue remplace M. Milin comme instituteur communal. — En décembre 1857, le Conseil Municipal signale de nouveau l'urgence de la reconstruction de l'église. Puis, la question dort de nouveau.

Le 3 janvier 1858, le Conseil de Fabrique double le traitement du chantre, qui sera pourvu d'un ophicléide.

Le 1^{er} août 1858, au Conseil Municipal on parle du prochain passage de l'Empereur et de l'Impératrice ; on se propose de leur faire un accueil triomphal, mais aussi de leur signaler les besoins de la localité. Le 12 août, un arrêt très bref du cortège impérial au Pont-Neuf permet au Maire de faire un petit discours à l'Empereur, au Recteur de faire remettre à l'Impératrice, par une jeune fille (qui devient plus tard Mme Garzuel), une supplique concernant la construction de l'église.

Le 28 septembre 1858, Mme Vinet donne à la Commune un champ appelé Goarem-Poulbriquen, situé sur le bord de la route du Moulin-Blanc, du côté nord, pour y construire l'église et tous bâtiments communaux ; le terrain mesure 91 ares 10 ; le 15 novembre, le Maire accepte la donation.

De nouveaux plans et devis de l'église sont établis par M. Bigot ; ils sont approuvés par le Conseil de Fabrique le 26 décembre 1858. Le devis monte à 57.730 frs. C'est sur le terrain de Mme Vinet qu'on compte bâtir. M. le Recteur Cocaïgn communique ces renseignements à l'Evêque, qui donne un avis favorable demandé par le Préfet. Le 30 décembre délibération dans le même sens par le Conseil Municipal, appuyé par les 10 citoyens les plus imposés : c'est sur le terrain Vinet qu'on pense bâtir.

En janvier 1859, le Recteur écrit à l'Evêque au sujet de l'église ; il s'attend encore à « bien des tribulations ». Il ne se trompe pas.

Le 7 août 1859, le Conseil Municipal vote une adresse à l'Empereur, le félicitant d'avoir libéré l'Italie.

Le 2 septembre 1859, Mme Vinet, à la demande de certains représentants de l'autorité civile, modifie les termes de sa donation de terrain à la Commune : elle avait mis « comme condition très particulière » de sa donation que le terrain servirait à bâtir église et édifices communaux ; elle exonère la Commune de cette condition. Que se passe-t-il ? Il n'est pas difficile de deviner que ce projet de déplacer le bourg ne plaît pas aux commerçants du bourg. Et alors...

Le 18 septembre 1859, le Conseil Municipal, revenant sur ses décisions antérieures et semblant oublier que le chemin de fer va passer au Vieux-Bourg, décide, par 5 voix sur 7 votants et sur 12 Conseillers, de vendre le terrain Vinet, et revient au projet de reconstruction de l'église au Vieux-Bourg. Le même jour, le Conseil de Fabrique accepte les modifications proposées par M. Bigot au plan de l'église et vote 20.000 frs pour la construction ; mais il ne parle pas de la question de l'emplacement.

Le 4 octobre, sur demande du Préfet, l'Evêque donne un avis favorable à la demande d'emprunt et à la demande de secours du Conseil de Fabrique. De l'emplacement, pas question.

Le 18 décembre 1859, le champ Vinet est, non pas vendu (heureusement !), mais loué 145 frs à la Veuve Dourzal. La route du Bourg à Poullic-al-Lor a été endommagée par les travaux du Port de Commerce qui vient d'être transféré des bords de la Penfeld à Porstrein ; le Conseil Municipal demande une indemnité aux Ponts et Chaussées.

Le 7 février 1860, 18 notabilités de Saint-Marc, dont plusieurs Conseillers Municipaux, adressent au Ministre des Cultes une protestation contre le projet d'abandon du champ Vinet comme emplacement de l'église. Le Ministre la transmet au Préfet, qui soutient le choix de l'emplacement du Vieux-Bourg.

Le 11 juillet 1860, un décret autorise la Commune à emprunter 15.000 frs et à bâtir la nouvelle église sur l'emplacement de l'ancienne. (La Fabrique est autorisée à emprunter 8.000 frs qui s'ajoutent aux 12.000 qu'elle a en caisse). Mais le 25 juillet 1860, le Sous-Préfet annonce à la Municipalité que le chemin de fer va prendre le terrain du cimetière et une partie de l'emplacement de l'église.

Le 6 août 1860, M. Labat est renommé Maire. Aux élections municipales d'août 1860, sur 435 inscrits, il n'y a que 159 votants au 1^{er} tour, 123 au 2^e tour. M. Jouveau-Dubreuil est élu Conseiller Municipal.

Le 27 septembre 1860, Mme Vinet vend la ferme de Kervéguen à Jean-Marie Goret, de Mesgalon (alors en Guipavas).

Le 30 septembre 1860, 4 Conseillers municipaux sont chargés d'étudier la question de l'emplacement de l'église ; le 7 octobre, le Conseil est d'avis de mettre les travaux en adjudication, mais laisse en suspens la question de l'emplacement, tout en reconnaissant qu'il est impossible de refaire l'église dans le même emplacement au Vieux-Bourg.

Le 13 janvier 1861, le Conseil Municipal demande qu'on établisse une station de chemin de fer entre Kerhuon et Brest, près du Moulin-Blanc et de la route de Brest au Faou. Ça viendra plus tard, et ce sera la halte du Rody. Il vote 400 frs pour assurer l'instruction des fillettes. On fera appel aux Sœurs de la Sagesse qui tiennent l'Hôpital maritime à Brest. Les Sœurs tiendront aussi une petite pharmacie : on vote 400 frs pour le mobilier de cette pharmacie. Au 25 août 1861, on apprend que les Sœurs de la Sagesse se sont récusées et que l'école des filles sera tenue par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Bordeaux. En novembre, l'école s'ouvre, ainsi que la pharmacie, qui reçoit bientôt un secours de 2.000 frs du Département. — Le champ Vinet est encore loué.

Le 9 juillet 1862, le chemin de fer offre 17.000 frs à la Commune pour le terrain qui va être pris sur le cimetière : 12 ares 60. Accepté. Le 20 juillet, on sait que le tracé du chemin de fer est définitif, que les travaux vont commencer bientôt. Le Conseil Municipal se prononce définitivement pour l'emplacement Vinet. Mais il trouve le plan de M. Bigot trop exigü. Il décide de faire faire un nouveau plan par M. Bourdais, architecte à Brest. Aux 15 et 18 août les plans et devis de M. Bourdais sont acceptés par le Conseil Municipal et par le Conseil de Fabrique. Devis : 77.468 frs. Le Conseil Municipal dispose de plus de 33.000 frs, le Conseil de Fabrique de plus de 25.000. Appel au secours. On dit que l'église neuve contiendra 1.600 places (?) Le 20 août, M. le Recteur Cocaïgn, rendant compte à l'Evêché, déclare : « Nous sommes sans cimetière et pour ainsi dire sans église ». C'est donc que les travaux du chemin de fer sont commencés.

En septembre 1862, M. Balay remplace M. Domergue comme instituteur communal. Le Conseil Municipal, pour faire un cimetière au nouveau bourg, achète un champ de 44 ares 50 appartenant à M. Félix Lè Hir, de Brest (2.450 frs), puis le terrain nécessaire pour faire une route allant de la nouvelle église au nouveau cimetière, dans un champ appartenant à M. Luillier.

En décembre, on fait quelques modifications au plan de l'église ; murs plus épais, église moins haute : le devis est de 83.000 frs environ ; 1^{re} partie à exécuter immédiatement : 65.886 frs ; 2^e partie : 16.079 frs. La Commune dispose de 64.831 frs (y compris ce que donne la Fabrique).

Le 8 février 1863, le viaduc du Moulin-Blanc est fait ; mais le passage réservé aux piétons est très dangereux, à cause du canal qui occupe la moitié du passage ; sur réclamation du Conseil Municipal, l'administration du chemin de fer fait changer de place au canal.

Le 8 mars 1863, les travaux de construction de l'église (1^{re} partie) sont adjugés à M. Kerautret, entrepreneur ; devis 62.748 frs 57 (honoraires de l'Architecte en plus).

Le 5 avril 1863, le Conseil Municipal décide de créer au nouveau bourg une école de filles (celle qui fonctionne au Vieux-Bourg est dans un local loué à un particulier) : devis, 12.590 frs ; l'école sera faite au nord-ouest de l'église. Il vote l'aliénation de l'école-mairie et du presbytère du Vieux-Bourg et accepte les plans et devis pour l'école-mairie du nouveau bourg (12.800 frs) et du nouveau presbytère (13.000 frs). Ces deux bâtiments seront construits sur le bord de la route du Moulin-Blanc, encadrant l'église, et on leur donnera le même style qu'à l'église. Il approuve le plan régulateur du nouveau bourg dressé par M. Bourdais. Le Conseil demande que le 2^e viaduc du Moulin-Blanc (ligne du Port de Commerce) soit élargi et placé dans l'axe du 1^{er}. — Le 23 avril, l'église neuve est commencée.

Le 7 juin 1863, on propose, dans un but d'économie, de substituer le ciment à la pierre dans certaines parties de l'église ; rejeté par le Conseil Municipal. En fait le ciment sera utilisé pour la flèche et toute la décoration.

Le 31 mai 1863, élections législatives, 416 électeurs, 265 votants, M. de Gasté a 201 voix, M. A. B. Conseil 55. (Comparer avec 1857 ; bizarre !)

En août 1863, *Conseil Municipal et Conseil de Fabrique demandent qu'il y ait un vicaire à Saint-Marc.*

Par suite des travaux du chemin de fer, les habitants du Vieux-Bourg sont privés d'eau potable et de lavoir ; l'administration du chemin de fer, priée d'y remédier, fait le nécessaire.

En octobre, nouveau projet d'école-mairie : 18.500 frs ; en novembre, nouveau projet : 12.150 frs. L'entrepreneur utilise « sans droit » les pierres de la Chapelle-Christ : le Maire proteste. Le 11 octobre, M. Mengant, Curé de Lambézellec, *bénit le nouveau cimetière de Saint-Marc.* On y transfère les restes des morts qui étaient inhumés au Vieux-Bourg. En décembre, une tempête fait d'assez gros dégâts à l'église en construction. A la fin de l'année, un cabaret est ouvert par un nommé Jacq dans le nouveau bourg, mais sur le territoire de Lambézellec, à l'angle ouest de la rue du Bôt et de la route du Moulin-Blanc.

En janvier 1864, un autre débit ouvert au nouveau bourg par Mme Yvinec est fermé par ordre du Préfet. *L'abbé Le Moign est nommé vicaire à St-Marc. L'église se construit rapidement.* On modifie encore le plan de l'école-mairie : 1.797 frs de plus.

Le 1^{er} février, M. Labat donne sa démission de Maire et demande que la direction des affaires communales soit confiée « à des mains plus habiles ». Le 15, M. Jouveau-Dubreuil est installé par le Sous-Préfet comme Maire de Saint-Marc. A cette date, on termine la construction du Fort du Guelmeur en Saint-Marc, au sud-est du Douric ; la route du Forestou a été un peu détournée à cause de la construction du Fort.

Le 10 mars 1864, un arrêté du Maire interdit l'usage des armes à feu pour noces, baptêmes, et autres fêtes. M. Kerautret a aussi l'entreprise de la construction du presbytère. Le 13, le Conseil Municipal émet le vœu que Le Bot et Pencréac'h soient rattachés à St-Marc pour le civil : 189 habitants, 36 foyers, dont 18 au Bôt, 18 à Pencréac'h. En avril, un 3^e débit est ouvert au nouveau bourg par M. Billant, du Baradozie. Il est question de déposer les vases du Port de Commerce dans la baie de Saint-Marc : le Maire proteste auprès du Sous-Préfet.

Le 18 août 1864, le Maire demande au Gouvernement quelques tableaux à mettre dans la nouvelle église ; on obtiendra une *Circoncision*. L'école-mairie du Vieux-Bourg est vendue 9.250 frs à M. Gouffé. Le presbytère est venu 18.050 frs à M. Mer, architecte. La nouvelle mairie-école est commencée en octobre. On décide de faire tout de suite le dallage de l'église et les cloches, travaux qui devaient être ajournés ; mais c'est le Recteur qui paiera cette dépense. En décembre, on songe déjà à vendre le nouveau presbytère qui est mal placé ; mais le clergé restera là jusqu'en 1907. On adopte les plans de la nouvelle école de filles : 21.705 frs. Le nouveau chemin allant du Vieux-Bourg au Port de Commerce, en bas de la falaise et au sud du chemin de fer, est terminé par les Ponts et Chaussées en 1864.

Mme Vinet, en février 1865, lègue 1.000 frs à la Fabrique pour faire dire deux messes par an à ses intentions. En mai, le Conseil Municipal accepte les terrains offerts gratuitement par M. Vincent pour ouvrir 6 routes dans le Nouveau Bourg.

Le 25 juin 1865, un décret rattache à Saint-Marc Le Bot et Pencréac'h. Le Recteur verse 2.000 frs à la maison Durieux pour les vitraux de la nouvelle église : 3 au chœur et 2 au transept (7 m. 50 sur 0 m. 90) et la rosace placée sous la tour ; il paie 500 frs pour un *harmonium neuf*.

En juin 1865, un arrêté du Maire interdit aux enfants de jouer sur la voie publique, de gêner la circulation, de jeter des projectiles aux chevaux, de pousser des cris pour les effrayer. Le 15, la Mairie et l'école des garçons sont prêtes. Le 28, les habitants du Vieux-Bourg, du Guelmeur et du Forestou protestent contre le dépôt de vases dans la baie de Saint-Marc. En juillet, on enlève les arbres abattus sur la place du bourg (du Nouveau Bourg).

Le 28 août 1865, M. Mercier, Curé de Saint-Louis de Brest, bénit 2 nouvelles cloches pour l'église de Saint-Marc. Le 29 août, Mgr Sergent consacre la nouvelle église, puis bénit la Mairie et le presbytère.

Principaux donateurs : Mme Vinet a donné le terrain. — Mme Mallet, née Fauconnier, la grande cloche. — M. Clérec, les fonts-baptismaux. — Mme Lullier, le terrain de la rue du Cimetière et la moitié des chandeliers du maître-autel. — Mme Doinelle, la banquette du chœur.

VIII. Commune et Paroisse s'organisent dans le nouveau centre (1865-1873)

En septembre 1865, un nouveau chemin est fait entre le Vieux-Bourg et Kervéguen : le précédent avait disparu sous le chemin de fer. En ce même mois, l'école communale des garçons s'installe au-dessus de la mairie du Nouveau Bourg ; elle compte 110 élèves. L'école des filles, tenue par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Bordeaux, est encore au Vieux-Bourg ; elle en compte autant. Le Recteur acquiert pour la nouvelle église chandeliers, lampe du sanctuaire, croix de procession, bénitiers, girandoles, ornements, armoire, catafalque, grille des fonts-baptismaux.

Le Conseil Municipal reçoit du Chemin de fer une indemnité de 3.000 frs pour la suppression du chemin du Forestou à Poullic-al-Lor. Il règle le tarif des concessions temporaires et perpétuelles au nouveau cimetière. On commence à construire l'école des filles. On constate que le devis de l'église va monter à 90.000 frs (il ira plus haut). Un 4^e débit est ouvert au Bourg par M. Billant qui a un débit au Moulin-Blanc. Les explosions de mine au Vieux-Bourg ont fait des dégradations à la vieille église. Il ne reste au Vieux-Bourg, à la fin de 1865, que 4 maisons, et une maison de campagne voisine. Le Maire demande que le bureau de tabac de la veuve Giraud soit transféré au Nouveau Bourg.

Au 1^{er} janvier 1866, Le Bot et Pencréac'h sont annexés à Saint-Marc, au civil ; au religieux, en mars. Dans la partie annexée, il y a deux cabarets (Séité et Jacq) dont l'un au moins cause de gros soucis au Maire de St-Marc. En janvier, M. Le Moign quitte Saint-Marc pour entrer dans la Compagnie de Jésus ; il est remplacé par M. Yvenat. En janvier-février, épidémie de choléra : 29 victimes sur 45 personnes atteintes. Il n'y a pas de médecin à Saint-Marc : on signale le dévouement d'un chirurgien de la Marine, M. Turquet. Il y a 15 maisons au Nouveau Bourg.

En mai, église et presbytère sont terminés ; l'école des filles le sera en juillet. On nivelle les cours des écoles et le jardin du presbytère.

En juin, arrêté réglementant l'exploitation des carrières ; autre arrêté interdisant, à cause du danger, l'exploitation d'une carrière Gouriou-Pirion à Penhelen. Le Maire vante à un correspondant inconnu les qualités du ciment de Portland qui a servi pour la décoration de l'église, les statues et la flèche (on a vu la force de résistance de ce ciment en 1934 et en 1944). La flèche a coûté 5.200 frs, la chambre des cloches un peu moins. La Commune achète à l'entrepreneur Kerautret un puits qu'il avait fait au bourg en vue des constructions : 400 frs. En septembre, l'école des filles est terminée. En octobre, M. Traon remplace M. Yvenat comme vicaire ; en novembre, M. Traon est remplacé par M. Le Roux. M. Balay, instituteur, ouvre un cours d'adultes et un pensionnat. Le Recteur solde un compte de 5.630 frs à Poilleu, sculpteur : 3 autels, 2 confessionnaux, 1 chaire à prêcher. Le Maire se plaint des crépis des bâtiments communaux et surtout des gouttières en ciment : l'eau pénètre partout dans les murs.

A la fin de 1866, le Chemin de la Grève (c'est aujourd'hui la Route du Vieux Saint-Marc) entre le Gaz et le Vieux-Bourg, construit par les Ponts et Chaussées, est livré à la Commune. On a promis de l'élargir. Les 3.000 frs reçus pour la route du Forestou à Poullic-al-Lor ou à la grève serviront à faire une nouvelle route (départementale ?) entre le Petit-Paris et le Gaz (c'est la rue du Gaz).

En janvier 1867, M. Coccagn verse 9.000 frs pour le dallage de l'église et la flèche. En avril, le Maire demande 4 gendarmes pour assurer l'ordre le jour du Pardon de Saint-Marc ; il en sera de même longtemps. La brigade de douane du Moulin-Blanc prend part à la procession de la Fête-Dieu : c'est pour la dernière fois, car en août, la brigade est supprimée. En juin, les habitants du Rody, en Guipavas, demandent à être rattachés à Saint-Marc.

Mais une contre-pétition recueille plus de voix que la pétition ; le projet est repoussé. En juillet, le total des dépenses pour la construction de l'église est arrêté à 111,822 frs 72. En août, élections au Conseil d'arrondissement : sur 494 électeurs inscrits, il y a 81 votants, et M. Guézennec obtient 80 voix. 30 garçons et 30 filles sont admis gratuitement aux écoles communales : comprenez bien que c'est la Commune qui paie à la place des parents ; la liste est dressée par le Maire, d'accord avec le Recteur. Plusieurs fois dans l'année, le Maire demande aux Ponts et Chaussées, comme c'est convenu, de clore l'ancien cimetière au Vieux-Bourg. En octobre, le Maire se plaint au Sous-Préfet de ce que souvent Saint-Marc est fixé comme lieu de résidence aux repris de justice soumis à la surveillance légale. A plusieurs reprises, le Maire signale à l'entrepreneur que les gouttières des bâtiments communaux font de l'eau. Le Conseil Municipal vote un droit d'octroi sur la houille (la Commune a 80,000 frs de dettes). Le Maire prend sur lui de démolir les cabanes ou guérites des douaniers du Moulin-Blanc qui ne servent plus qu'à des gens « sans aveu ».

En janvier 1868, le Maire va à Paris avec l'architecte pour reviser les comptes des bâtiments communaux : mais à Paris on n'a pas les comptes de l'entrepreneur. Le Maire se plaint que, faute de clôture, l'ancien cimetière soit littéralement « livré aux bêtes ». Le Conseil Municipal vote l'aliénation de terrains devenus inutilisables aux Moulins à Vent, au Vieux-Bourg et au Moulin-Blanc. En avril, le Maire propose comme garde-champêtre Jean Roué, ancien brigadier des douanes, « grand et fort ». On est obligé de faire de grosses réparations à l'église et au presbytère. Le 8 mai, incendie au Guelmeur-Huella de la maison Yves Plougoum (à l'angle de la rue du Moulin-Blanc — ou de Verdun — et de la rue du Guelmeur). Un garde-champêtre auxiliaire est chargé de la surveillance de la grève : c'est un nommé Jézéquel. En septembre, un arrêté du Maire interdit la mendicité : les mendiants seront logés et nourris par les fermiers. Mais les vagabonds de Brest envahissent Saint-Marc la nuit : le Maire demande au Procureur des rondes de gendarmes. Les toitures de l'église et des écoles font de l'eau. L'administration des Ponts et Chaussées a enfin fait clore le cimetière du Vieux-Bourg.

En février 1869, la Fabrique de Saint-Marc est autorisée à vendre le champ qu'elle possède à Gouesnou et qui rapporte 10 francs par an. Un conflit s'amorce entre la Municipalité de Saint-Marc et les Ponts et Chaussées au sujet de l'entretien du « Chemin de la Grève », aujourd'hui « route du Vieux Saint-Marc » : il traînera pendant des années. L'instituteur, M. Balay, a 125 élèves et pas d'adjoint : le Conseil Municipal vote 100 frs pour contribuer au traitement du futur adjoint. En mai, arrêté du Maire interdisant sur toute la place de l'église tous les jeux qui, par leur nature, peuvent causer des dégradations soit à l'église, soit au square placé devant l'église. (Vers 1929, le square était devenu... autre chose qu'un square). En mai-juin, élections législatives. Au 1^{er} tour : 338 votants, 147 voix à M. de Gasté, 123 à M. de Kerjégu, 45 à M. Goury de Roslan, 1 à M. de Kératry. Au 2^e tour : 233 voix à M. de Gasté, 83 à M. de Kerjégu, 17 à M. Goury de Roslan, 1 à M. de Kératry. Des vols se commettent fréquemment la nuit à Saint-Marc ; les voleurs viennent de Brest ; le Maire propose de placer des factionnaires au coin de la rue d'Inkermann, qui vient d'être construite (grâce au Maire de Saint-Marc, le terrain a été donné gratuitement), et au petit Octroi, entre minuit et 2 heures, afin de « pincer » les voleurs à leur retour à Brest. En septembre les comptes des constructions communales sont ainsi arrêtés : église : 111,822 frs 82 (la moitié fournie par la Fabrique). — Presbytère : 16,611 frs 76. — Ecole-mairie : 16,999 frs 97. — Ecole des filles : 19,936 frs 46. — Divers : 9,954 frs 45. — Total : 175,332 frs 62. Il reste dû 64,590 frs 31. Le Conseil Municipal demande l'autorisation de faire un emprunt de 75,000 frs. Le 24 novembre, M. Le Roux est remplacé par M. Le Bars comme vicaire. Grande Mission à Saint-Marc : le Recteur fait ériger une Croix de Mission au cimetière : exécutée par la maison Poilleu (800 frs).

En février 1870, les toitures des bâtiments communaux font toutes de l'eau. Les écoles de Saint-Marc reçoivent plus de 40 enfants de la commune de Guipavas ; en avril, le Maire précise : 45. Le 9 mai, le Conseil Municipal de Saint-Marc se déclare « tout dévoué à la dynastie » de Napoléon. En juillet, le Recteur paie 350 frs pour les vitraux du chœur, médaillons où sont

représentés Saint Joseph, Sainte Anne, Saint François Xavier et Saint Ignace... de Loyola (comme les autres vitraux du chœur et les vitraux du transept, tout cela a été détruit par obus en août-septembre 1944). Il paie aussi « la « décoration du chœur, voûte et murs, dans le style et caractère, comme « ornementation et coloration, de la Sainte-Chapelle à Paris, et richesse, « comme les chapelles de Notre-Dame à Paris, par M. Bouillon, peintre-« décorateur à Brest ». Le 4 septembre, les 16 Conseillers Municipaux de Saint-Marc nouvellement élus, prêtent serment de fidélité à l'Empereur... le 4 septembre 1870, c'est Sedan... On travaille à mettre en état le Fort du Guelmeur et le Fort de Péncreac'h. Le nommé Dingeldéin, du Moulin-Blanc, est accusé d'espionnage ; à tort, sans doute, car après la guerre il sera encore au Moulin-Blanc : la maladie de « l'espionite ». Le 25 septembre, les Conseillers Municipaux votent 1,500 frs pour achat d'armes ; ils adhèrent unanimement à la République comme étant désormais « le seul gouvernement possible du peuple français ». On organise la Garde Nationale : 229 hommes avec 2 capitaines. Le 3 octobre, incendie au Guelmeur et émeute à Brest. Le Maire de Saint-Marc se plaint de ce que la Commune soit envahie chaque jour par des bandes « de jeunes misérables », « de jeunes coquins ». M. Balay, nommé à Crozon, est remplacé par M. Siou comme instituteur communal. Pendant l'hiver, une épidémie de variole fait de nombreuses victimes au Forestou et au Guelmeur.

En mai 1871, la Garde Nationale de Saint-Marc ne compte plus que 114 hommes au lieu de 229 ; un capitaine suffit ; mais il y en avait deux, et tous deux se disputent le commandement. En juin, le Maire parle du voisinage des insurgés : prolongement, à Brest, de la Commune de Paris ? En août, le Maire demande que M. Bodénès, instituteur-adjoint, nommé à Lesneven, soit maintenu à Saint-Marc ; la Fabrique se charge de compléter son traitement (sans doute parce qu'il est chantre à l'église, ou organiste, ou les deux). Pas de médecin à Saint-Marc : la pharmacie des Sœurs secourt environ 50 malades par an. En septembre, ouverture d'une salle d'Asile (garderie) par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de l'école communale. En novembre, le Maire constate que « la moitié de la population se trouve « agglomérée en grande partie sur le parcours de la route du Moulin-Blanc, « et c'est là que se trouvent placés presque tous les débits, qui tous vendent « des denrées alimentaires ». Depuis 1865, on a donc bâti pas mal de maisons sur cette route du Moulin-Blanc entre Begavel et la place du Bourg, puis entre le Bourg et Péncreas.

Le 21 janvier 1872, le Conseil de Fabrique de Saint-Marc s'engage à verser 600 frs par an à la Commune pendant 30 ans pour l'aider à payer l'église : cet engagement sera scrupuleusement tenu. Le Conseil Municipal vote un emprunt de 80,000 frs à amortir en 30 ans. Il demande que le cimetière soit clos par un mur : les bestiaux y pénétrèrent. M. le Recteur Cogaïn constate qu'il a payé pour l'église et le mobilier 58,800 frs. Il s'engage à payer les gouttières en zinc qu'on va poser sur les chenaux de l'église. Sur la proposition de M. Dubreuil, le Conseil de Fabrique s'engage à servir à M. le Recteur, au cas où il deviendrait infirme, la rente des sommes qu'il a avancées (7,600 frs) pour flèche, dallage et gouttières. Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août, l'église de Saint-Marc est cambriolée. Recensement : 1,921 habitants (augmentation de 130 depuis 1866).

Au début de 1873, la Commune de Saint-Marc emploie le produit de l'imposition des mobilisés en 1870 (laquelle imposition n'a pas été utilisée), soit près de 10,000 frs, pour payer l'architecte, M. Bourdais et pour rembourser les avances faites de ses propres deniers par M. Dubreuil, Maire de St-Marc. En mars 1873, décès de M. le Recteur Cogaïn : il lègue 2,000 frs à la Fabrique de Saint-Marc (fondation de messes), 1,000 frs à N.-D. de Bon-Port (c'est le nom donné à l'ancienne église paroissiale ou chapelle du Vieux-Bourg), 300 frs aux pauvres de Saint-Marc. Il est inhumé au pied de la Croix de Mission (alors au centre du cimetière, au milieu de la 1^{re} allée à gauche).

IX. Paroisse et Œuvres se développent (1873-1899)

Le 21 mars 1873, installation comme Recteur de St-Marc de M. Daniellou, né à St-Thégonnec le 2 août 1826. En mai, Mgr Nouvel de la Flèche, Bénédictin-Evêque, donne la confirmation à 185 enfants à Saint-Marc. En juillet, le Recteur propose d'ériger la chapelle de N.-D. de Bon-Port en chapelle de secours ; on y dit la messe tous les dimanches. On élargit et on répare la route allant du Bourg au Pont-Neuf. En mars 1874, M. Dubreuil est renommé Maire de Saint-Marc. En septembre, il y a une adjointe, religieuse, à l'école des filles, en plus de la Sœur qui s'occupe de la salle d'asile. En septembre aussi, l'Evêque décide qu'il y aura une messe basse au Vieux-Bourg tous les dimanches pendant les 6 mois d'été (sauf au temps pascal) et un dimanche sur deux pendant les autres mois ; en septembre, l'église devient chapelle de secours.

Au début de 1875, le Conseil Municipal procède à des échanges de terrains autour de Kestears avec M. Stears ; il se plaint de ce que les chantiers Tritschler, au Port de Commerce, entravent la circulation. En mars, M. Troadec remplace M. Le Bars comme vicaire à Saint-Marc. Le Conseil Municipal presse la confection de la route du Forestou-Izella promise par M. Stears ; il aimerait mieux une rampe qu'un escalier ; on aura les deux. En juin, travaux de menuiserie au Vieux-Bourg (1.313 frs) par M. Derrien, de St-Pol (sans doute les boiseries du chœur). A cette époque, Saint-Marc est desservi par un facteur venant de Brest, le courrier de Paris arrive avec 24 heures de retard ; on se plaint aux P.T.T. ; le Conseil Municipal demande deux distributions par jour. En août, on répare fontaines et lavoirs au Bot, au Guelmeur, au Pont-Neuf ; on se propose de mieux alimenter le bourg en eau potable. Le plancher du salon du presbytère est pourri (la maison est sous terre du côté nord-est).

Le 30 avril 1876, bénédiction de la 2^e cloche, Mathilde, qui a pour parrain M. Nicolas Labat et pour marraine Mme Jouveau-Dubreuil. Le 1^{er} juillet, M. Guillet remplace M. Troadec comme vicaire. En octobre, M. Dubreuil est réélu Maire. Au cours de cette année, une Commission chargée par la Société Académique de Brest de rechercher les objets d'art existant dans l'arrondissement de Brest, signale qu'il y a dans l'église paroissiale de Saint-Marc un tableau de la Circoncision qu'elle attribue à l'école vénitienne du 16^e siècle, peut-être même à Paul Véronèse. Nous ne savons ce qu'est devenu ce tableau.

Le 16 mars 1877, le Recteur acquiert, pour l'église paroissiale, une statue de N.-D. de Lourdes (écrasée par les obus en août-septembre 1944). En juin, Mgr Nouvel confirme 156 enfants.

Le 21 janvier 1878, M. Jouveau-Dubreuil est réélu Maire. En mars, bénédiction d'une statue de St-Stanislas Kostka, placée à l'autel du Sacré-Cœur (écrasée par obus en 1944, avec celle du Sacré-Cœur et celle du Bon-Pasteur). On remet en état les routes du Forestou-Izella et du Pont-Neuf. On fait le Pardon du Vieux-Bourg en septembre.

En février 1879, un particulier demande l'autorisation d'établir un bal public dans son débit ; le Maire refuse, appuyé par tout le Conseil. Conflit entre la Municipalité, les Ponts et Chaussées et l'Administration des Chemins de fer au sujet de l'entretien du « Chemin de la Grève » ou route du Vieux Saint-Marc : le fait est que la route est en mauvais état et menace de tomber dans la grève... mais les Ponts et Chaussées « renvoient la balle » aux Chemins de fer, et vice-versa. Finalement, ce sont les Ponts et Chaussées qui font le nécessaire.

En 1880, on construit un chemin reliant les Forestou, on décide la construction d'un chemin allant du Bot à Pencroas en passant devant le cimetière : c'est notre « rue Jules-Collière », la réparation du lavoir public du Guelmeur. Le Conseil Municipal demande qu'un bureau de poste soit établi près du Grand Octroi et une boîte aux lettres au Pont-Neuf. On doit

encore 10.000 frs à l'entrepreneur Kerautret : on soldera en 1881. Le 14 juillet, première fête de la République à Saint-Marc ; on vote 114 frs 30 pour distribution de pain aux pauvres. En septembre, pardon du Vieux-Bourg : grand'messe par M. Goret, jeune prêtre de Mescalon.

En 1881, le Conseil Municipal décide la création d'une route allant du Pont-Neuf au Moulin-Blanc par le Vallon, avec bifurcation vers la route du Moulin-Blanc par Kerisbian-Izella et Pen-ar-Streat (aujourd'hui rue Charles-Le Goffic). On ne fera que la partie allant du Pont-Neuf à Stangalard et appelée route de Stangalard. On prévoit la construction d'une salle d'asile au haut du jardin du presbytère : projet abandonné presque aussitôt. En janvier, M. Dubreuil est réélu Maire ; il y a deux nouveaux Conseillers : MM. Branellec et Péron. En mai, une porcherie est établie au Coq-Hardi : établissement insalubre, car on y donne à manger aux bêtes des chairs corrompues : le Conseil proteste. En juillet, gros travaux de réparation aux écoles : 7.000 frs ; réparations au presbytère. En septembre, M. Péron est chargé de percevoir les droits de place (engrais, sable, coquillages) au Moulin-Blanc ; en compensation le Conseil lui loue pour 10 frs par an un terrain vague au Moulin-Blanc. En octobre, l'école des garçons compte 155 élèves en 3 classes, l'école des filles 137 élèves en 2 classes (sans compter la salle d'asile où il faudrait aussi une adjointe).

En 1882, on pave la place du bourg. En mai, M. Dagorn remplace M. Guillet comme vicaire. Le Conseil Municipal demande en vain la création de foires (trimestrielles) à Saint-Marc. Il vote une subvention de 100 frs à la Caisse des écoles, refuse une subvention pour le Bac de Plougastel. En août, il vote 1.500 frs pour la réparation du presbytère.

En février 1883, le Préfet supprime le traitement de la directrice de la salle d'asile, une religieuse. Motif : on se sait pas au juste si c'est une salle d'asile ou une école maternelle ou une école enfantine. En attendant que cette question soit tranchée par les autorités, la Sœur n'a qu'à mourir de faim ; le Conseil Municipal proteste. Il proteste aussi contre le projet de créer un établissement de vidange à Pen-ar-pavé ; le projet sera réalisé quand même. En mai, le Conseil demande que Le Rody soit rattaché à Saint-Marc ; sans succès. En novembre, la Directrice de l'école a trouvé une personne munie du Brevet qui accepte de faire la classe gratuitement. Le Conseil demande que la route du Moulin-Blanc au Port de Commerce soit classée en suivant le chemin de Kerangall ; c'est donc que la route longeant la ligne existe aussi à cette date.

En avril 1884, le Conseil renonce à continuer la route du Pont-Neuf au Moulin-Blanc faite déjà jusqu'à Stangalard. Le Conseil de Fabrique vote 1.000 frs pour la réparation du presbytère. En mai, renouvellement du Conseil Municipal : M. Kerlosquet est élu Maire. En août, laïcation du personnel des écoles communales ; les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Bordeaux quittent Saint-Marc ; l'abbé Bazin, aumônier du Carmel de Brest, d'accord avec le Recteur, demande aux Sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen d'ouvrir une école libre de filles ; l'emplacement est choisi rue du Bot.

En 1885, construction d'un puits au bourg. En février, il y a 2 adjoints à l'école des garçons, 3 à l'école communale des filles. On vote 1.200 frs pour travaux à l'école des filles ; on constate un déficit de 5.528 frs 52 aux écoles communales. L'école libre des filles, école Sainte-Marie, est en construction. En mai, Mgr Nouvel confirme 145 enfants. En août 1885, le Conseil Municipal demande si le Conseil de Fabrique serait disposé à faire construire un presbytère en haut de la place ? (rappelons qu'en vertu du Concordat et en compensation de l'aliénation des biens d'église, c'était aux pouvoirs publics à assurer le logement du clergé). Le 20 octobre 1885, bénédiction et ouverture de l'école Sainte-Marie.

Le 6 janvier 1886, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la création de lignes de tramway. Les écoles communales sont en déficit de 4.768 frs 26 ; de plus, elles ont besoin de grosses réparations. Le 10 octobre, élection partielle au Conseil Municipal ; M. Jean Garzuel est élu Maire, M. Leduc adjoint-maire. Recensement : 2.023 habitants.

Le 27 février 1887, le Conseil Municipal constate que le terrain du Moulin-Blanc loué 10 frs à M. Péron pourrait être loué 50 frs. En mai, il autorise l'entrepreneur Corre à extraire du sable de mine au haut de la place de l'église : 1 fr. le m³. Le 25 septembre, compromis entre les Communes de

Brest et de Saint-Marc. : Saint-Marc renonce à ses droits sur les eaux de Prat-ar-C'handy (Forestou) pourvu que Brest construisse et entretienne une fontaine au Douric, en autorisant Saint-Marc à utiliser les eaux du Douric en cas d'incendie (le ruisseau du Douric a disparu).

Le 1^{er} janvier 1888, on apprend que l'Usine à Gaz a été annexée au territoire de Brest ; le Conseil Municipal de Saint-Marc proteste, mais en vain. En mai, élections municipales : M. Jean Garzuel est réélu maire par 14 voix sur 15, M. Leduc adjoint-maire par 15 voix sur 15. On décide de vendre le terrain du Moulin-Blanc loué à M. Péron ; en septembre il est vendu à M. Rault. Une usine pour lavage de chiffons est installée au Moulin de Kerisbian. En juillet, on décide d'achever le mur de clôture du cimetière, qui est resté inachevé (2.290 frs). Le 2 novembre, Mme Simon lègue 13.000 frs à la Fabrique de Saint-Marc à la charge de faire dire pour elle 12 messes par an. Le 16 décembre, M. Bizien est nommé adjoint-maire en remplacement de M. Leduc, démissionnaire.

En février 1889, de nouveaux établissements se créent sur la route du Vieux Saint-Marc : Costes (Produits Chimiques), Desmarais, Deutsch. Déficit des écoles communales : 4.993 frs 20. En avril, M. G. Vienne, tanneur, propose de mettre une pompe, à ses frais, sur la fontaine publique du Moulin-Blanc ; on déplace la grille d'entrée du cimetière pour la mettre en face de la rue du Cimetière. En mai, Mgr Lamarche confirme 176 enfants. Le Recteur fonde l'association de l'Adoration Réparatrice. Le 14 juillet, on célèbre le centenaire de la Révolution : illumination, distribution de secours aux indigents. Août : le Conseil Municipal vote 240 frs pour acquérir des arbres à planter au cimetière.

En 1890, Saint-Marc a un horloger municipal, un couvreur-ramoneur municipal, un entrepreneur municipal des 4 pompes communales (mécaniciens des eaux). En février, les institutrices demandent un supplément de traitement : repoussé en février, agréé en mai ; on installe une fontaine publique au Forestou-Izella. Le 13 avril, M. Pierre Kernéis est nommé Conseiller de Fabrique en remplacement de M. Guillaume Kernéis, décédé ; M. Nicolas Labat remplace son père. Travaux importants aux écoles communales.

En 1891, réparations considérables à la Mairie, à la chambre de l'horloge municipale. Février : le cimetière sera désormais fermé la nuit ; le fossoyeur Poulquen est remplacé par sa veuve. Avril : en raison de l'augmentation de la population, il y aura désormais un secrétaire de mairie. En mai, recensement : 2.291 habitants (augmentation de 268 depuis 1886). Juin : le Conseil vote 220 frs pour livres de prix aux élèves des écoles communales (il en est ainsi tous les ans depuis 1889 au moins). Mme Hétet ouvre une rue donnant sur la rue du Moulin-Blanc : Impasse Begavel : 10 maisons au moins dès 1891. On construit aussi au bourg et à Pencroas. En 1891, M. le comte de Germiny vendit à Mlle de Grandpont une propriété sise à Penhelen. On l'appela Nazareth et elle a gardé ce nom. Un orphelinat y a fonctionné quelques années, mais il a disparu avant 1900, croyons-nous, La propriété fut vendue en 1901 à M. Jules Collière.

Le 1^{er} janvier 1892, M. Gargadennec est nommé vicaire en remplacement de M. Dagorn. M. Casimir Caill Conseiller de Fabrique en remplacement de M. Jean-Marie Caill. Février : on peint une frise dans la grande nef (500 frs). Mars : Erection d'un chemin de croix à l'église. Mai : élections municipales (21 conseillers au lieu de 16) ; M. G. Vienne est élu Maire. Juin : l'école enfantine compte 198 élèves, la 3^e classe de garçons a 95 élèves. Août : réparations au lavoir du Guelmeur et aux écoles communales. 22 septembre : fête publique à l'occasion du centenaire de la République. Novembre : acquisition de matériel scolaire par la Commune. M. Talec est secrétaire de mairie.

Le 22 janvier 1893, M. G. Vienne abandonne à la Commune le môle du Moulin-Blanc. En mai, Mgr Valteau donne la confirmation à 243 enfants. En septembre-octobre, épidémie de choléra, surtout parmi les enfants. M. G. Vienne annonce qu'il va quitter la Commune, donc abandonner la Mairie. 25 décembre : élections partielles au Conseil Municipal ; M. L'Ollierou élu Maire.

En 1894, construction d'une prison municipale, d'un mur au nord de l'école des filles et d'un préau contre ce mur. En janvier, conflit entre la Municipalité et M. Branellec au sujet de la source du Pont-Neuf et de Stangalard. M. L'Ollierou écrit au Préfet : « La Commune de Saint-Marc est

« la seule qui soit restée vraiment républicaine aux environs de Brest malgré « le travail de toute la réaction ; il ne faudrait cependant pas lui demander « de nouveaux sacrifices ; autrement elle pourrait passer entre les mains de « la réaction ». Le Conseil Municipal demande qu'une halte soit créée entre le Rody et Brest, au kilomètre 620 ; sans succès. Le 1^{er} avril, M. Yves Riou est nommé Conseiller de Fabrique. Pour la fête de la République, on donne aux indigents du pain blanc (et non plus du pain gris). Une nouvelle classe est créée à l'école communale des filles (une 5^e).

En 1895, travaux de réparation à l'église, aux écoles communales, aux lavoirs et fontaines publiques. Février : le Recteur acquiert 50 chaises neuves pour l'église ; le Maire, de ses propres deniers, donne plus de 150 paires de sabots aux élèves des écoles communales. Mai : M. Huet donne de l'eau et une borne-fontaine à la commune au Vieux-Bourg. Pencroas réclame une pompe.

En février 1896, le Conseil Municipal n'est pas d'avis de créer une Caisse des écoles à Saint-Marc (elle sera pourtant créée). En mai, élections municipales : M. L'Ollierou réélu Maire. Le recensement donne 3.400 habitants (soit une augmentation de plus de 1.100 depuis 1891 — mais ensuite la population va rester presque stationnaire pendant 25 ans — jusqu'en 1921 où l'on comptera 4.032 habitants — puis on rebondira). En août, Saint-Marc obtient un 2^e vicaire : M. Marrec ; le Recteur acquiert 100 chaises neuves, un nouveau confessionnal ; il fait réparer les cloches, fait des réparations à l'église. En novembre, le Conseil Municipal crée un cours d'adultes. On construit sur la rue du Moulin-Blanc.

En 1897, on couvre les lavoirs publics, on agrandit l'école communale des garçons. Le Recteur construit à ses frais un mur de clôture au jardin du presbytère en bordure de la rue du Moulin-Blanc, et fait des réparations importantes au presbytère. En mai, Mgr Valteau confirme 277 enfants ; la retraite a été prêchée par MM. Cogneau et Talabardon. En juin, achat de terrains et constructions pour une école libre de garçons ; bénédiction de la nouvelle école par Mgr Valteau le 18 septembre ; les Frères des Ecoles Chrétiennes commencent avec 130 élèves. Construction de 2 nouvelles classes au-dessus du préau à l'école Sainte-Marie. Fondation de la Fraternité du Tiers-Ordre franciscain.

En janvier 1898, le Recteur acquiert 50 chaises neuves pour l'église. Le Maire aménage la Mairie où il y avait une classe de garçons qui devient salle de délibération. En septembre, le Conseil Municipal insiste pour qu'on établisse une ligne de tramways entre le Grand Octroi et le bourg de Saint-Marc. Fondation des Jeunes de Saint-Marc.

En février 1899, on décide d'installer des boîtes aux lettres au Moulin-Blanc, au Vieux-Bourg, au Pont-Neuf, au Guelmeur, au Forestou. Le 18 avril 1899, M. Charles Coat, sous-principal du Collège de St-Pol, est nommé Recteur de Saint-Marc en remplacement de M. Daniellou, décédé.

X. Luites scolaires et autres (1899-1929)

En avril 1899, le nouveau Recteur achète 100 chaises neuves pour l'église, fait des réparations importantes à l'église et au presbytère. Le 18 juillet, M. Fléiter remplace comme vicaire M. Gargadenneuc, nommé à St-Corentin. Août : le Conseil Municipal vote 5.000 frs pour recrépissage des bâtiments communaux. En novembre, des particuliers ouvrent la rue Simon (M. Uguen), la rue de l'Eglise ou rue Edouard-Vaillant (M. Kervennic), et une partie de la rue Bel-Air (devenue ensuite rue Jean-Jaurès, puis rue La Bruyère).

A partir du 1^{er} janvier 1900, la quête du Rosaire et celle de la Trinité sont supprimées. Le Conseil Municipal songe à utiliser les eaux du Guelmeur pour alimenter le bourg et les environs en eau potable. Il approuve le projet d'établir un concierge à la Mairie, de mettre une cloche au cimetière ; le projet d'un puits au cimetière est repoussé ! En mai, M. Paul Péron devient Maire de Saint-Marc. Querelle assez vive au Conseil Municipal au sujet des indemnités de logement des institutrices adjointes (un des nouveaux Conseillers est le mari de l'une d'entre elles). Du 4 au 11 novembre, Mission bretonne, prêchée par les prêtres du diocèse ; du 11 au 29 novembre, Mission française, prêchée par les Rédemptoristes, les RR. PP. Denis, Norbert, Averland, Mouton ; le 25 novembre, procession de clôture à Pencroas. Le Recteur propose d'ériger une croix de mission au milieu du square devant l'église ; le projet est écarté par la Municipalité, cet emplacement étant prévu pour une citerne ; le Conseil serait disposé à céder un autre emplacement. On établit des citernes dans les écoles communales.

En mai 1901, Mgr Dubillard donne la confirmation. Le Recteur demande à la Municipalité s'il ne serait pas possible de bâtir un presbytère au haut de la place, plus isolé de la rue ; ce projet sera réalisé plus tard par le clergé. En juillet, érection canonique de la Congrégation des Enfants de Marie ; la Congrégation fonctionnait déjà en 1900. On commence à faire la ligne de tramways depuis l'Octroi jusqu'au bourg de Saint-Marc. Le Conseil Municipal vote un emprunt de 50.000 frs pour établir les canalisations d'eau potable. Du 24 novembre au 1^{er} décembre, Jubilé-Retour de Mission, prêché par le R.P. Averland, par les abbés Hameury, Gargadenneuc, Caroff, Sennet et Colin. Au cours de cette année, on procède au numérotage des maisons, on répare l'horloge de l'église et l'escalier, on construit une dizaine de maisons au bourg. Pour la 1^{re} fois on signale la quête de l'Enfant Jésus au temps de Noël. Le recensement a donné 3.714 habitants.

En mars 1902, le Conseil Municipal refuse un avis favorable au maintien des Sœurs dans la Commune. Une pétition pour le maintien des Sœurs recueille 1.082 signatures, dont celles de 482 électeurs. Le Recteur achète 100 chaises neuves pour l'église. En août, le Maire avise le Recteur que le Conseil Municipal a émis un vote favorable au maintien des Sœurs dans la Commune en échange de la promesse faite par le Recteur de placer les enfants des écoles communales à côté des élèves des Frères à l'église. On construit une demi-douzaine de maisons neuves au bourg.

Le 3 mai 1903, décès de M. le Recteur Coat, funérailles le 4, inhumation à Morlaix. Le 18 mai, prise de possession de M. le Chanoine Treussier, directeur au Grand Séminaire, comme Recteur. Le 30 juin, création canonique de l'Association de la Sainte-Enfance à Saint-Marc. En septembre, le Recteur achète un harmonium et 60 chaises neuves. On construit une demi-douzaine de maisons au bourg, quelques-unes sur la route du Moulin-Blanc à Pencroas.

En mai 1904, élections municipales : 23 Conseillers désormais au lieu de 21 ; M. Péron est réélu Maire. M. Treussier fonde la Société de Secours Mutuel, l'Union des Travailleurs et l'Association de la Sainte Famille. En octobre, il achète deux statues et des ornements. Il fait faire un trottoir à ses frais le long du presbytère. Une douzaine de maisons neuves sont construites au Bourg, Begavel, Pencroas.

Le 16 février 1905, le Recteur fonde la Société de Secours Mutuel Sainte-Monique, rattachée à l'Association des Mères Chrétiennes (celle-ci d'origine inconnue). En avril, le Recteur est nommé Curé de St-Pol ; il est remplacé par M. Castel, précédemment aumônier de St-François à Morlaix. Le 24 avril, le Maire notifie au Recteur que les processions sont interdites à Saint-Marc (arrêté approuvé en Conseil Municipal par 22 voix contre 1). Le 30 avril, le jour même où la procession est interdite pour la 1^{re} fois, M. Donval est élu Conseiller Municipal. En mai, il est question pour la 1^{re} fois du catéchisme des tout-petits. En mai, confirmation. Tous les vendredis de juin, exercice en l'honneur du Sacré-Cœur. Le Recteur fait tous les mois la réunion des Enfants de Marie, celle de l'Apostolat de la Prière, celle des Mères Chrétiennes ; M. Marrec, celle du Tiers-Ordre franciscain. En septembre, ouverture d'un pensionnat à l'école des Frères. En décembre il y a 200 élèves à l'école communale des garçons : le Conseil Municipal décide d'y ouvrir une 4^e classe. On construit l'impasse de Dourbian.

En février 1906, fête mutualiste par l'Union des Travailleurs — protestation du Conseil de Fabrique contre l'inventaire des biens d'église. — Du 8 au 15 avril, pour la première fois, retraite pascalle. En juin, le Conseil Municipal décide de supprimer la subvention pour distributions de prix ; mais les fournitures sont offertes gratuitement par le Conseil Municipal à tous les élèves des écoles communales. Mme Pouliquen, qui fait office de fossoyeur, est chargée du service des Pompes Funèbres. Le 15 août, concert spirituel à l'église au profit des œuvres paroissiales. Le 25 septembre on parle pour la première fois de conférences avec projections lumineuses. En décembre, le Conseil de Fabrique, qui va être dissous, règle la situation financière de la Fabrique et proteste contre la mise sous séquestre des biens d'Eglise. Le budget des cultes étant supprimé, une quête sera faite un dimanche par mois par le clergé pour le Denier du culte. On construit toujours au bourg, et aussi au Guelmeur. Recensement de 1906 : 3.982 habitants.

En janvier 1907, le Conseil Municipal est disposé à louer le presbytère au Recteur pour 500 frs. Par ordre de l'Evêché, le Recteur offrira 50 frs. Impossible de s'accorder. Le 6 janvier, arbre de Noël au patronage. Le 12 février, séances récréatives au patronage : désormais il en sera ainsi 3 ou 4 fois l'an. En mars, quête à domicile par le clergé pour la reconstitution des séminaires qui ont été spoliés. Le Conseil Municipal invite le Maire à prendre un arrêté sur les sonneries de cloches (?). En mars aussi, fondation d'un groupe d'Hommes du Sacré-Cœur. M. l'abbé Fléiter est remplacé comme vicaire par M. Miossec. Les porteurs des Pompes Funèbres se plaignent de ce que les familles prennent un service de 1^{re} classe à l'église tandis qu'elles prennent la 3^e à l'extérieur : le Maire déclare qu'il n'y peut rien. Le 13 mai, confirmation ; désormais, elle aura lieu tous les deux ans. En juin, pèlerinage d'hommes au Folgoët, présidé par Mgr Dubillard. Le 23 juillet, ouverture du patronage de vacances par les abbés Madec et Trévian. En août, le Frère Claude et 3 autres Frères se sécularisent pour rouvrir l'école de Saint-Marc (en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1904, les religieux n'ont plus le droit d'enseigner). En septembre, fête de charité au profit des œuvres. Le 2 octobre, messe de rentrée des écoles libres. Le 1^{er} décembre, le clergé va s'installer dans une maison de la rue Simon ; l'ancien presbytère sera utilisé par divers services, bientôt par la poste, qui y restera jusqu'au siège de Brest en août 1944. Le 15 décembre, fête de la Mutualité organisée par l'Union des Travailleurs. Représentation d'une Pastorale au patronage. On construit au Guelmeur.

Le 11 février 1908, on célèbre solennellement le cinquantième de la première apparition de Notre-Dame à Lourdes. Mgr Duparc, nommé Evêque de Quimper, est sacré le 23 à Ste-Anne d'Auray et fait son entrée solennelle à Quimper le 10 mars. Du 24 au 28 mars, mission bretonne ; du 29 mars au 19 avril, mission française par le P. Frot, Eudiste. Le 20 avril, séance de cinéma par le P. Frot. Le Recteur acquiert 50 chaises neuves. Le 3 mai, élections municipales : la liste Donval a 22 élus ; M. Péron, seul élu de sa liste, démissionne. M. Michel Vienne est élu Maire, M. Donval adjoint. En juin, le Maire rapporte l'arrêté interdisant les processions ; mais son arrêté est annulé par le Préfet ; l'affaire ira au Conseil d'Etat et se terminera en 1910 par le rétablissement des processions. En septembre, vente de charité au profit des œuvres de jeunesse. En novembre, service funèbre demandé par le Pape au profit des défunts dont les fondations ont été spoliées (Mme Simon,

13.000 frs ; M. le Recteur Cocaign, 2.000 frs). Le Conseil Municipal vote l'achat d'un terrain pour agrandir le cimetière (2518 m² : 4.166 frs).

Au début de 1909, le Conseil Municipal envisage des travaux importants au toit de l'église, à la Mairie, aux écoles, au cimetière, aux lavoirs. Il achète une pompe à incendie. Conflit entre la Municipalité et la Directrice de l'école communale à qui la Municipalité a donné un logement et qui réclame l'indemnité de logement. Le 18 avril, à l'occasion de la béatification de Jeanne d'Arc, panégyrique de la Sainte et bénédiction de sa statue à l'église. Le Conseil Municipal décide d'installer une cabine téléphonique à Saint-Marc. En mai, confirmation par Mgr Duparc. En août, classes de vacances à l'école Saint-Pierre. En septembre, grande kermesse au profit des œuvres paroissiales. En octobre on constate que les enfants des écoles communales abandonnent le catéchisme de 3^e communion. Au compte rendu de la visite canonique, nous cueillons les renseignements suivants : le mobilier n'est pas assuré ; le Saint-Sacrement n'est conservé nulle part ailleurs que dans l'église paroissiale ; on fait usage d'une relique de la Vraie Croix appartenant à M. Thébault ; le presbytère de la rue Simon est insuffisant (loué 600 frs) ; il y a 200 grandes personnes aux vêpres ; font leurs Pâques, les 2/3 des femmes et plus de la moitié des hommes (?). En novembre, un bureau de facteur-receveur est créé à Saint-Marc... Du 12 au 25 décembre, petite mission ; le 16, fête des enfants présidée par Mgr Duparc.

Au début de 1910, le Conseil Municipal décide d'accorder les fournitures gratuites aux élèves indigents des écoles libres. Tous les mercredis de Carême, sermon français par M. Saluden ; sermon breton aux vêpres le dimanche (il en sera ainsi pour le breton jusqu'en 1934). Le service d'eau commence à fonctionner dans la commune. Le bureau de facteur-receveur va être installé dans l'ancien presbytère. Le 31 mai, rétablissement des processions (Préfet et Sous-Préfet ont fait savoir qu'elles étaient autorisées — l'arrêt du Conseil d'Etat ne paraîtra pourtant qu'en décembre). Il y eut 2.000 personnes à prendre part à la procession ; 3 reposoirs. En septembre on organise un groupe de catéchistes volontaires. A Noël, Pastorale au patronage. Transport de déblais de la place du bourg au cimetière. Suppression du Cours Supérieur à l'école communale des filles. Projet de création d'une subdivision de sapeurs-pompier.

Au début de 1911, on agrandit le cimetière et on répare le toit de l'église. En février, fondation de l'Union Catholique paroissiale ; cinéma par le P. Frot. Le 12 mars, réunion générale de l'Union Catholique à Brest, présidée par Mgr Duparc. L'Union Catholique paroissiale a sa réunion tous les mois. Le samedi 3 juin, confirmation. Le 9 juillet, pèlerinage d'hommes au Folgoët. Le 3 septembre, kermesse et vente de charité. La majorité du Conseil Municipal se prononce pour l'organisation du service des Pompes Funèbres par le système de l'exploitation directe par un Syndicat Intercommunal. Le 2 octobre, M. Balanant remplace comme Recteur M. Castel, nommé Recteur de St-Melaine à Morlaix. Inhumation des victimes de la Gloire et de la Liberté : le Conseil Municipal décide d'ériger, au cimetière, un monument aux Victimes du devoir.

En 1912, enquête sur les journaux lus à Saint-Marc : *Dépêche de Brest*, 200 — *Le Militant*, 170 à 200 — *Le Cri du Peuple*, 10 — *Le Matin*, 3 — *L'Ouest-Eclair*, 4 — *Le Nouvelliste*, 5 — *Illustrés « laïques »*, 150 — *Le Pèlerin*, 77 — *Vie Nouvelle*, 4 — (*La Croix* était certainement lue à Saint-Marc, grâce à Noël Morvan : on n'en parle pas). En mars, Le Conseil Municipal acquiert un terrain pour établir un nouveau lavoir au Guelmeur. Le Préfet annule le crédit de 200 frs voté pour fournitures scolaires aux élèves indigents des écoles libres. En avril, fondation de la Ligue Patriotique des Dames Françaises ; la réunion mensuelle de la Ligue aura lieu en même temps que celle des Mères Chrétiennes. En mai, élections municipales ; M. Michel Vienne, élu Maire, se récusé ; M. Donval est élu Maire. Le Conseil Municipal décide de créer un lavoir au Guelmeur et au Pont-Neuf, un groupe scolaire de filles dans le jardin de l'ancien presbytère (cette dernière décision ne sera pas exécutée). En septembre, kermesse et vente de charité. En octobre, visite de la Fraternité Franciscaine par le R. P. Norbert. En novembre, assemblée des Associations Catholiques de Chefs de Famille à Landerneau. En décembre, l'abbé Miossec demande une subvention pour les Prévoyants de l'avenir, qui organisent des cours d'adultes. Pourparlers avec la Compagnie d'électricité pour l'éclairage public à Saint-Marc. D'avril à septembre, construction du

presbytère ; terrain 8.000 frs, maison 27.213 frs 76, non compris le mur de clôture. On ajoute deux classes au-dessus de l'école maternelle à Ste-Marie (l'école maternelle est alors au bout de la grande bâtisse à droite).

Au début de 1913, le Conseil Municipal décide qu'on ne donnera désormais les fournitures gratuites qu'aux élèves indigents (mais de toutes écoles). En mai, il est question de cinéma au patronage : mais quel appareil ? En mai aussi, pèlerinage de la Ligue Patriotique au Folgoët. Le Conseil Municipal vote l'installation d'un service télégraphique à Saint-Marc. En août, installation de l'éclairage électrique au presbytère. Le 15 août, première messe de M. Pierre Boulic. En septembre, les Frères reprennent la direction de l'école St-Pierre (elle avait été tenue par des religieux sécularisés, des laïcs, et même M. l'abbé Miossec, vicaire). M. Marrec est remplacé comme vicaire par M. Herry. En octobre, conférence de propagande pour le Syndicat Professionnel de l'Arsenal. Erection canonique de la Confrérie des Trépassés. Réunion générale de l'Action Catholique à Brest. L'éclairage électrique est établi dans la rue du Moulin-Blanc et à l'église. M. de Kerros présente un plan de rues à créer aux environs du Bragen ; le Conseil Municipal ne veut pas s'engager ; c'est M. Vincent Lannuzel qui réalisera le projet après la guerre de 1914. On construit rue du Moulin-Blanc et rue de Kergoniam (plus tard rue de Reims).

En 1914, conflit de la Municipalité avec la Préfecture et l'Académie au sujet des fournitures gratuites aux élèves indigents des écoles libres. En février, fondation d'une société appelée « Les anciens élèves de l'école laïques de Saint-Marc ». En mars, les habitants du Guelmeur et du Forestou se plaignent des dégâts causés par les fumées de l'usine des Produits Chimiques. En mai, on fait à la chapelle du Vieux-Bourg des « travaux de conservation ». En été, construction de l'école enfantine de la rue du Bot, annexée à l'école Sainte-Marie ; travaux interrompus par la mobilisation, puis repris. Le Conseil Municipal décide que des livres classiques seront mis à la disposition des élèves indigents des écoles libres auxquels les fournitures gratuites auront été accordées ; décision annulée par le Préfet en octobre 1914. Première messe de M. Blons. En septembre, ouverture d'un pensionnat à l'école Saint-Pierre. Depuis le 1^{er} août, c'est la guerre : M. Miossec est mobilisé, M. Herry devient professeur à Lesnevén ; le Recteur n'a que des vicaires auxiliaires de passage ou d'occasion.

En 1915, le carême breton est prêché par M. Mazéas, vicaire à Landerneau ; le Carême français par le P. Croisier. Confirmation le 28 mai, avec comme marraine Mme la comtesse de Rodellec du Porzic. Le 21 février a eu lieu la bénédiction de l'école maternelle libre de la rue du Bot.

En 1917, M. Charles Bastit est parrain de confirmation.

En 1918, la retraite de communion solennelle est prêchée par le R. P. Guilcher, des Missions Africaines de Lyon.

En 1919, M. Gourlaouen nommé vicaire auxiliaire. Création d'une cantine scolaire laïque. Les Jeunes de Saint-Marc montent une baraque dans la cour de l'école Saint-Pierre.

En 1919, retraite de communion prêchée par M. Gargadennec, Recteur de Roscoff, ancien vicaire de Saint-Marc. Les socialistes s'emparent de la Mairie de Saint-Marc.

A partir du début de 1920, la quête pour les écoles paroissiales se fait par le clergé le 3^e dimanche de chaque mois. En mai, séance de cinéma au patronage ; à l'occasion de la canonisation de Jeanne d'Arc, panégyrique par M. Le Chat ; pèlerinage diocésain des agriculteurs à Montmartre, délégation de Saint-Marc. En juin, retraite-visite de la Fraternité Franciscaine. En juillet, pèlerinage d'hommes à Rumengol. En juillet, distribution des prix des écoles libres, présidée par M. Victor Balanant, député. En septembre, réouverture du pensionnat Saint-Pierre ; réunion cantonale des hommes à Lambézellec. Le 11 novembre, messe avec Te Deum ; les autorités sont invitées : le Maire et ses deux adjoints s'excusent. Le 5 décembre, journée des Œuvres Catholiques à Brest sous la présidence de Mgr Duparc. La section locale de l'A.C.C.F. (Association Catholique des Chefs de Famille) a dû être fondée fin 1920 ; on remarque son activité à partir de mars 1921.

En janvier 1921, réunion des hommes à Lambézellec. En février, anniversaire de l'Union Catholique présidée par le Chanoine Le Roy. En mars, le prix de location des chaises à l'église est portée à 10 centimes ; les 18, 19, 20 mars, Triduum en l'honneur de Saint-Joseph. En avril, conférences

missionnaires avec projections. Le 8 mai, fête de Jeanne d'Arc, fête nationale. En août, le Recteur demande à la Municipalité quelques réparations à la chapelle du Vieux-Bourg ; on répond : « Les réparations sont à la charge de l'occupant ». Le 18 septembre, kermesse avec concours de tir, concert, buffet, tourniquet, tombola. Le 25, première messe du R. P. Colin, de Kerisbian. Le 20 novembre, assemblée générale de l'A.C.C.F. à Brest (ainsi tous les ans en novembre ou décembre). Le 11 octobre, congrès des Œuvres Catholiques de la région brestoise présidé par l'Evêque. Une demi-douzaine de maisons neuves au Guelmeur. Le recensement donne 4,032 habitants (augmentation de 50 depuis 1906 — de 600 depuis 1896).

En février 1922, prières pour le nouveau Pape, Pie XI.

En avril 1922, fête de l'Union des Travailleurs. Le 14 mai, panégyrique de Sainte-Jeanne d'Arc. Le 6 juillet, conférence de M. Le Goasguen, avocat, en faveur de l'A.C.C.F. Le 9, pèlerinage d'hommes au Folgoët. Le 20 août, festival de gymnastique au terrain de Mestriden. Le 24 septembre, kermesse pour les œuvres paroissiales, avec séances récréatives. Le 26 novembre, congrès de l'A.C.C.F. à Brest. Sur le terrain de M. de Kerros, acquis par M. Vincent Lannuzel, on trace des rues appelées d'abord A, B, C, D, E, F (aujourd'hui rue A.-de Mun, Duchesse Anne, etc.) : c'est la Cité Familiale qui se bâtit en quelques années ; on bâtit aussi quelques maisons à Mestriden et à Pen-ar-Streat. Mise en marche de l'Amicale de l'école Saint-Pierre.

En mars 1923, le Recteur demande quelques réparations à l'église et à la chapelle du Vieux-Bourg : même réponse qu'en août 1921. Le 15 mai, on célèbre solennellement la fête de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Le 5 juillet, pèlerinage des enfants à Sainte-Anne du Porzic en union avec le Congrès Eucharistique National de Paris. Le 5 août, grande kermesse présidée par la comtesse de Rodellec. Le 19, première messe de M. Eugène Rolland. En septembre, déclaration de l'Amicale de l'école Saint-Pierre ; le 16, première assemblée générale. Le 14 octobre, assemblée générale de l'A.C.C.F. à Brest. On construit une trentaine de maisons dans la Cité Familiale, une demi-douzaine à Mestriden, autant au Guelmeur (pour la plupart, maisons ouvrières pour une famille).

En mars 1924, conférence par M. le Chanoine Moënner aux parents. Le 6 avril, séances théâtrales organisées par l'Amicale ; le 20, création d'un Chemin de croix dans l'oratoire de l'école Saint-Pierre. Le 4 mai, bénédiction d'une statue de Sainte-Anne pour l'église. En mai, panégyrique de Ste-Jeanne d'Arc, de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Le 5 juin, séance donnée par Théodore Botrel. Le 15 août, première grand'messe de M. Fr. Riou. En septembre, assemblée générale de l'Amicale de l'école Saint-Pierre. En octobre, retraite de rentrée des écoles libres. Cours d'adultes à Saint-Pierre. Le 30 novembre, Congrès des Œuvres Catholiques à Saint-Martin. Les 7 et 8 décembre, manifestations catholiques d'hommes à Quimper et au Folgoët contre les projets Herriot ; le 9, constitution d'un groupe de Défense Catholique. Le 21, arbre de Noël des écoles libres (ainsi désormais tous les ans). On construit une quinzaine de maisons dans la Cité Familiale, quelques-unes au Guelmeur et rue du Moulin-Blanc (ou de Verdun).

Le 13 janvier 1925, bénédiction de nouveaux locaux à l'école Saint-Pierre par Mgr Duparc. En janvier, février, mars, conférences d'Action Catholique. Le 31 mai, dissolution de la société Sainte-Monique. Le 2 juillet, pèlerinage des enfants à Sainte-Anne du Porzic (Congrès Eucharistique National à Rennes). Le 18 juillet, distribution des prix à l'école Saint-Pierre, présidée par le docteur Floc'h ; exposition de travaux manuels à l'école Sainte-Marie (il en sera ainsi tous les ans). Le 2 août, première grand'messe de M. Joseph Blons. Le 13 septembre, assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre ; le 20, kermesse : le presbytère, construit en 1912, n'est pas encore entièrement payé. Le 28 septembre, M. Le Cam est nommé vicaire de Saint-Marc en remplacement de M. Miossec. Encore quelques maisons neuves à la Cité Familiale, à Pen-ar-Streat, Mestriden, Kerhuel, le Guelmeur.

Au début de 1926, conférences nombreuses d'Action Catholique. Le 4 avril, bénédiction d'une statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour l'église. En avril, décès de M. Le Cam, vicaire. Le 12 mai, M. Le Cam est remplacé comme vicaire par M. Jézéquel. Patronage de vacances comme tous les ans. Du 11 octobre au 1^{er} novembre, mission par les prêtres du diocèse. Le 27 octobre, agrégation de Saint-Marc à l'Apostolat de la Prière. Le 26 décembre,

arbre de Noël des écoles libres. Une vingtaine de maisons neuves dans la Cité Familiale surtout rue de Dixmude, quelques-unes à Pen-ar-Streat et à Mestriden. A partir d'octobre quelques séances de cinéma au patronage. Le recensement donne 4,211 habitants.

Le 6 février 1927, fête en l'honneur des martyrs de septembre. En janvier, février, mars, avril, conférences d'Action Catholique. Le 24 avril, grande assemblée des catholiques au Folgoët. Le 15 mai, bénédiction du bateau du patronage ; le 29, fête en l'honneur du bienheureux Frère Salomon. Confirmation le 3 juin : 119 confirmands. Août : classes de vacances à l'école St-Pierre. En octobre, séance théâtrale par les jeunes filles du patronage Sainte-Thérèse, récemment fondé. En 1927, fondation du Patronage Laïque de Saint-Marc.

Au début de 1928, un Carmel s'établit à Saint-Marc : l'essaim vient de Belgique de l'ancien Carmel de Brest. Le 14 février, M. Barvet, Recteur du Pont-de-Buis, est nommé Recteur de Saint-Marc, en remplacement de M. Balanant, démissionnaire. A partir d'avril, jusqu'au début d'octobre, les vêpres sont chantées le soir sauf quand il y a procession. L'église ayant grand besoin d'être restaurée, une quête sera faite un dimanche par mois pour la restauration de l'église. Le 10 mai, M. Cotten est nommé vicaire de Saint-Marc ; M. Gourlaouen, vicaire auxiliaire depuis 1920, quitte Saint-Marc. En mai, panégyriques de Sainte-Jeanne d'Arc et de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Le 29 juillet, kermesse paroissiale. Le 2 septembre, grand festival de gymnastique à Kerisbian, sur le nouveau terrain acquis et aménagé par les Jeunes de Saint-Marc. A partir de novembre, patronage du jeudi pour les écoliers.

Au début de 1929, nombreuses conférences d'Action Catholique par M. Balanant, M. Cardaliaguet, M. Saluden. En mars, retraite pascale par M. Courtet. Le 20 avril, 111 confirmands. Le 24 avril, conférence avec projection par M. Bernard, secrétaire général de la C.F.T.C. Le 5 mai, élections municipales : le docteur Floc'h seul élu par 517 voix ; le 12, la liste du docteur Floc'h comprend 21 élus ; les 2 élus de la liste adverse démissionnent ; le 19, le docteur Floc'h est élu maire ; adjoints : MM. Labarrière et Gestin ; adjoints-suppléants : MM. Jaouen et Keraudy. 7 juillet : kermesse. Août : M. Salaun remplace M. Montfort comme directeur de l'école Saint-Pierre. 1^{er} août : M. Piriou, vicaire à Saint-Corentin, remplace comme Recteur M. Barvet, nommé Curé de Saint-Martin.

XI. On s'agrandit (1929-1939)

En septembre 1929, on refait la toiture du patronage. En octobre, concert par M. Cüeff ; retraite-visite de la Fraternité Franciscaine par le P. Corentin Cloarec, sermon de charité du P. Sanson à Saint-Louis pour la restauration de l'église de Saint-Marc. Après la Toussaint, on refait l'enduit intérieur de l'église et la peinture de la voûte. Ouverture du lotissement Lamour (aujourd'hui rue Jacques-Cartier). En décembre, érection d'un Chemin de Croix au Carmel.

En janvier 1930, on établit les réunions mensuelles de la Croisade Eucharistique. Le 16 février, 25^e anniversaire de l'Union des Travailleurs. 25-27 février : décès et funérailles de M. Balanant, ancien Recteur, resté à Saint-Marc ; inhumé à Roscoff. Le 23 mars, journée des Médailleurs Militaires ; le 27, expérience du cinéma sonore et parlant. Le 3 avril, rachat de l'école Saint-Pierre, qui appartenait à des particuliers ; les travaux d'agrandissement commencent aussitôt : une classe, un dortoir, des W.C. La baraque-patronage qui encombra la cour est démolie ; on acquiert les locaux et terrains Lannuzel et Lormier, rue du Bot : travaux d'aménagement de ces terrains et locaux, clôture, plantations. Une quête sera faite un dimanche par mois pour payer tous ces achats et travaux. Le 11 mai, fête des Jeunes de Saint-Marc. Du 15 au 29 juin, jubilé par le P. Monnier ; réfection de la statue de N.-D. de Lourdes ; refonte d'une des cloches (la 2^e), grattage de la grande cloche pour harmoniser le carillon. 13 juillet : fête des jeux à l'école Saint-Pierre, avec feu d'artifice le soir. En août, on adopte un Paroissien noté, dit Paroissien de Saint-Marc. 17 août : fondation d'une Conférence de Saint-Vincent de Paul. 18 août : pèlerinage à Pontmain, Lisiex, Mont Saint-Michel. Le 7 septembre, baptême de la nouvelle cloche, bénédiction des nouveaux locaux de l'école Saint-Pierre, du nouveau patronage, par Mgr Duparc, qui remet la Médaille du Mérite Diocésain à MM. Riou, Président du Conseil de Fabrique, Le Guen, chantre, Louis Morvan, sacristain. Le 9 octobre, passage du Président de la République au bourg de Saint-Marc ; le 10, bénédiction du pont de Plougastel par Mgr Duparc. Au début d'octobre, fondation de La Ruhe de Saint-Marc, qui devient propriétaire de l'école Saint-Pierre et des patronages. En automne, on remet à neuf la toiture de la grande salle et on achète des sièges. A cette époque le cinéma du Patronage fonctionne tous les quinze jours.

En janvier 1931, fête de l'Union des Travailleurs ; réunion des bénéficiaires des Assurances Sociales. En février, le gérant de *l'Eho Laïque* de Saint-Marc est condamné pour injures au clergé de Saint-Marc. En avril, les offices des Jours Saints sont fixés à 8 heures. A ce moment il y a 3 messes le dimanche : 6 h., 8 h., et 10 h. En avril aussi, création d'une cantine scolaire à l'école Saint-Pierre ; une personne donne 20.000 frs pour les cantines des 2 écoles libres. Le 5 juin, lendemain de la communion solennelle, service funèbre pour les parents défunts des communiantes (il en sera ainsi désormais tous les ans) ; l'après-midi, procession de la Sainte-Enfance (qui jusque-là se faisait le matin, si bien que les tout-petits n'y paraissaient pas). En juin, réfection de la cour de l'école Saint-Pierre ; les deux processions du Saint-Sacrement sont empêchées par la pluie. En juillet, fondation du bulletin paroissial *Entre Nous*, hebdomadaire. En juillet, fête pour le centenaire de la liberté d'enseignement ; fête des jeux, feu d'artifice ; M. Alain Cloarec nommé président du Conseil Paroissial en remplacement de M. Yves Riou, décédé en juin. Travaux de peinture et réparations diverses à Sainte-Marie ; achat d'un pick-up et de nouveaux sièges pour le cinéma. 15 et 16 août : kermesse ; danses bretonnes par M. et Mme Cüeff, M. Le Land remplace M. Salaun comme directeur de l'école Saint-Pierre ; recrépissage de l'école Saint-Pierre. Le 19 septembre, séance de projections par Mgr Cessou, Vicaire Apostolique du Togo. Achat d'un harmonium pour l'église, de sièges pour le cinéma. En octobre, réfection totale de la toiture de l'église. Dans l'année, ouverture

des lotissements Bories et Kervennic, à gauche et à droite de la rue du Guelmeur. On bâtit rue Paul-Doumer, à Mestriden, rue du Dr Roux, rue Amiral-Cras. Tous les dimanches il y a des exercices de tir au patronage pour les hommes et jeunes gens. Recensement : 4.586 habitants (augmentation de 300 en 5 ans).

A partir de janvier 1932, le cinéma fonctionne tous les dimanches au patronage. Du 13 au 17 janvier, retraite de dames et de jeunes filles par le P. Cloarec, Franciscain ; du 20 au 24, retraite d'hommes et de jeunes gens, par M. Quéinnec, vicaire à Saint-Michel. Le 10 avril, concert au profit des cantines scolaires. Au début de 1932, le Recteur demande à agrandir la sacristie à ses frais ; avis favorable de la Municipalité et du Commissaire enquêteur ; pétition laïque en sens opposé ; refus de la Préfecture ; l'affaire ira au Conseil d'Etat ; au début de 1934, l'autorité préfectorale accordera l'autorisation. Le 22 mai, pour la première fois, la rénovation des promesses du baptême se fait à la grand'messe et on photographie les premiers communiantes en groupe. Au cours de l'été, remise en état des pinacles et fleurons qui encadrent la toiture de l'église, des statues de saints et d'anges des portails. Pour la kermesse, concours spécial de tir pour les dames et demoiselles. En septembre, remise en marche de l'Apostolat de la Prière avec réunion mensuelle. Le 2 octobre, inauguration du cinéma parlant au patronage. A partir de novembre, réunion mensuelle de la Croisade Eucharistique des enfants (garçons d'une part, filles d'autre part). En novembre, séances théâtrales par les Scouts : la troupe est constituée depuis quelque temps ; réunion d'employés de chemin de fer. En décembre, réunion d'ouvriers de l'Arsehal. Dans l'année, nombreuses maisons neuves dans les lotissements Lamour, Bories et Kervennic, autour du Guelmeur.

En janvier 1933, remise en état de la chapelle du Vieux-Bourg par la Fabrique — le Conseil Municipal fait recrépir et badigeonner tout l'extérieur de l'église paroissiale. Un recueil de chants profanes est édité pour les enfants. Le 1^{er} février, conférence de M^{re} A. Colin, avocat : « L'Eglise et les Travailleurs ». Le 29 mars, démonstration de chant populaire par les enfants. Le 9 avril (Rameaux), distribution de récompenses aux élèves de Saint-Pierre par l'Amicale. Le 25 avril, bénédiction d'une bannière de Sainte-Bernadette. L'église est ornée de guirlandes en étoffe confectionnées par les religieuses de Sainte-Marie. 7 mai : concert au profit des cantines scolaires. Le 28 mai, conférence de M. Saluden, qui meurt le 4 juin. Le 18 juin, affiliation de la troupe de Scouts de Saint-Marc aux Scouts de France. Le 2 juillet, réunion des jeunes de l'Amicale Saint-Pierre. Le 9, fête des jeux à Saint-Pierre. Le 14, promenade de l'Amicale et de l'école à Kerlouan. Du 15 au 20 juillet, Jubilé prêché par le P. Guihard, de Rennes. Le 16 août, pèlerinage à Lisiex. Le 24, sacre de Mgr Cogneau à Quimper. Le 27, constitution d'une Amicale de l'école Sainte-Marie. Le 1^{er} septembre Heure Sainte pour hommes et jeunes (ainsi jusqu'à la guerre). Le 10, assemblée générale de l'Amicale de St-Pierre, bénédiction d'une statue de Saint Pierre. En septembre on refait le plafond du patronage, on acquiert un nouvel appareil parlant. Le 14 novembre, conférence de M^{re} Colin, avocat : « Les mutilés du travail », avec projections. Désormais les chaises sont gratuites aux vêpres. Neuvaine de l'Immaculée-Conception, à l'occasion de la canonisation de Sainte Bernadette. On réclame et on obtient des appareils de chauffage pour les classes des écoles libres. Le Recteur acquiert un angle du terrain Lormier pour le céder à la Commune en échange du terrain destiné éventuellement à la sacristie. Ouverture de la rue du Dr Calmette, nombreuses maisons neuves aux lotissements Lamour, Bories et Kervennic (Guelmeur).

A partir de janvier 1934, on supprime la quête du pain bénit. En janvier, démonstration de chant populaire. En mars, le Recteur est autorisé à agrandir la sacristie et l'église. Aux Rameaux, distribution de récompenses aux élèves des écoles libres par les deux Amicales. Le 8 avril, première assemblée générale de l'Amicale de Sainte-Marie, banquet. Le Recteur acquiert un grand ciboire. Les travaux d'agrandissement de l'église commencent aussitôt après Pâques. Le 22 mai, pèlerinage-congrès des femmes d'Action Catholique au Folgoët. En juin, pour la kermesse, lancer de ballons et feu d'artifice. En juillet, La Ruhe achète l'école Sainte-Marie et l'école maternelle, qui appartenaient à des particuliers. En août, au presbytère, on transforme deux mansardes en chambres, en vue de la Mission ; on refait à neuf toute la toiture. En septembre,

ouverture de Cours Ménagers à l'école Sainte-Marie. Mlle Gourmel remplace Mlle Crenn comme directrice de Sainte-Marie. Le Recteur achète linge, croix, chandeliers, ornements, pour 2 nouveaux autels, 200 chaises neuves, 2 confessionnaux, des tapis, chemins, etc... Le 20 septembre, pèlerinage des anciens combattants à Lourdes. La Mission s'ouvre le 7 octobre, prêchée par les PP. Monnier, Rouland et Jumel, des missionnaires diocésains de Rennes : 314 communions de jeunes filles, 865 communions de femmes, 414 communions d'enfants, 605 communions d'hommes et jeunes gens. Aux réunions générales du soir il y avait de 1.700 à 2.000 personnes (contrôlé). Le 14 octobre, M. Jaouen est élu Conseiller Général de Brest contre M. Goude. Le 18 décembre, conférence de M^e Colin, avocat à Brest : la Russie soviétique. Le 20, remise de la médaille de vermeil de la F.G.S.P.F. à M. Joseph Le Bris, des Jeunes de Saint-Marc. Au cours de l'année, on construit la route de Quimper et on commence à y bâtir.

A partir de janvier 1935, il y a 4 messes le dimanche. Le 22 janvier, conférence de Maurice Guérin. Le 19 février, conférence de M. Ogié : « La crise est une crise morale ». Il y a désormais une retraite pascalle pour femmes et jeunes filles et une retraite pascalle pour les hommes et jeunes gens. Le 28 avril, fondation d'une bibliothèque paroissiale. Le 5 mai, élections municipales : la liste Jaouen passe tout entière au 1^{er} tour. M. Jaouen est élu Maire (le Dr Floc'h avait quitté Saint-Marc en 1931). Le 22 juin, confirmation : le Recteur est autorisé à porter la mosette de curé-doyen. Procession du Saint-Sacrement dans les nouveaux quartiers : rue Calmette et rue Paul-Doumer. En septembre, M. Le Berre remplace M. Le Land comme directeur de l'école Saint-Pierre. En octobre, le Dr Aubry est élu Président de l'Amicale de Saint-Pierre en remplacement du Dr Floc'h. En décembre, conférence du Dr Vallet sur les guérisons de Lourdes. On construit au Forestou-Huella, on ouvre la rue du Fort.

En janvier 1936, démonstration de chants populaires. Grand concert au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Agrandissement de la cantine de l'école Saint-Pierre. Le 26 février, funérailles de M. Jézéquel, vicaire : 116 prêtres. Au recensement : 5.898 habitants contre 4.586 en 1931 : augmentation de 1.312 habitants en 5 ans. Le 3 mars, conférence de M. Aubert, délégué de *La Croix*, sur la Presse Catholique. Le Recteur fait éditer un plan de la Commune. Le 19 avril, messe pontificale par Mgr Cessou et 3^e assemblée générale de l'Amicale de l'école Sainte-Marie. En juin, procession du Saint-Sacrement dans la Cité Familiale (nouveau quartier). Le 28 juin, réunion du Congrès Eucharistique de Brest au stade de l'Armoricaine. Au début d'août, M. l'abbé Le Viol est nommé vicaire à Saint-Marc ; on agrandit l'école Sainte-Marie : 3 classes de plus ; pèlerinage à Pontmain et Lisieux. A partir de cette année, le Pardon du Vieux-Bourg est fixé au 2^e dimanche de septembre (à cause de l'assemblée générale de l'Amicale, qui sera mieux placée au 1^{er}). En septembre, constitution d'un Comité Catholique de presse. Le 4 octobre, bénédiction des nouveaux locaux de Sainte-Marie. En novembre paraît l'Almanach de Saint-Marc. Le 15 novembre, constitution d'un Comité de tir au patronage des Jeunes. Le Recteur fait éditer un tract contenant les chants de Noël. Conférence de M. Michel Floc'h : le syndicalisme chrétien. On construit au lotissement Thépot (route du Moulin-Blanc), rue du Fort, au Forestou-Huella, rue du Guelmeur, rue du Dr Roux, rue A (Laçordaire).

En janvier 1937, les élèves des écoles libres donnent une séance récréative au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Le 26, M. l'abbé Bothorel passe de petits films sur le Congrès Eucharistique de Brest et sur les scouts. Le 14 février, retour de mission par les Oblats de Marie, les RR. PP. Colas et Larvor. L'inspection médicale, qui fonctionne depuis un an à l'école Ste-Marie, est établie à l'école Saint-Pierre. Le 4 avril, assemblée générale de l'Amicale de Sainte-Marie : banquet de 200 couverts ; les 5, 6, 7, retraite de communion par le P. Mazé (Mgr Mazé) et M. François Rolland. Le 11 un cortège d'autos va accueillir Mgr Cogneau au pont de Plougastel : 38 voitures. Le 17, conférence de M. Le Friant : le syndicalisme et l'artisanat. Le 25, banquet des Jeunes de Saint-Marc. A partir du 1^{er} mai, en vertu d'un arrêté du Maire, on ne fait plus d'enterrements le dimanche. Pour la kermesse, défilé des Contes d'autrefois. On fait 12 comptoirs neufs pour la kermesse (broyés par obus en 1944). Procession du Saint-Sacrement rue Amiral-Cras (nouveau quartier). M. l'abbé Plougoulm se retire à Saint-Marc. En juin-juillet, gros travaux de peinture

à l'église (la frise de la nef et du transept, et le chœur). Le 25 juillet, pèlerinage des Anciens Combattants à Sainte-Anne d'Auray ; le 27, Congrès régional des Amicales à Saint-Pol. En septembre, la salle de cinéma est repeinte, les sièges remis à neuf. A Sainte-Marie, il y a désormais des cours de piano, de violon, de dessin, de pyrogravure. Décès de M. Gargadennec, ancien vicaire. Le 27 septembre, on passe un film du cortège de la confirmation, des processions du Saint-Sacrement et de la kermesse. En octobre, à Brest, Congrès départemental des syndicats chrétiens. Le Christ-Roi, fête le 31 octobre comme patron des Amicales scolaires. Au début de novembre, décès de M. le Chanoine Treussier, ancien Recteur de Saint-Marc. Du 8 au 12 décembre, triduum pour le Jubilé Marial ; procession avec cortège d'enfants le 12 après-midi. On ouvre la rue de la Fraternité, un nouveau quartier au Forestou-Créis, un autre au Forestou-Izella. Nombreuses maisons neuves au Forestou-Huella, rue du Fort, rue du Guelmeur.

En janvier 1938, les élèves de l'école Saint-Pierre donnent des séances théâtrales au profit de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. Le cinéma du patronage donne désormais 3 séances par semaine. Le 18 janvier, conférence de M. Combot, sous-directeur des œuvres : « L'Action Catholique et les mouvements spécialisés » ; le 24, causerie de Mlle Paul aux jeunes filles sur la J.O.C. A partir de ce moment on prépare une section de J.O.C.F. (réunions hebdomadaires). En mars, on prépare la fondation d'une section de L.O.C. (réunions mensuelles). Le 18 avril, assemblée générale de l'Amicale Ste-Marie avec banquet. En mai, décès de « Jean le Chantre ». Le 19 juin, pour la kermesse, cortège des Provinces de France. En août, réfection du plancher de l'école maternelle et des cabinets de l'école Sainte-Marie. Les 16 et 17, séances données par les Scouts et Louveteaux. Le 4 septembre, assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre avec banquet. En octobre, on adopte le catéchisme des Diocèses de France. Le 30, bénédiction d'une statue de la Vierge pour l'école Sainte-Marie.

Au 1^{er} janvier 1939, le prix de la location des chaises à l'église est porté à 0 fr. 25. Le 22, goûter lociste et familial. Février-mars : décès de Pie XI, élection de Pie XII. En avril, installation de hauts-parleurs à l'église paroissiale ; assemblée générale de l'Amicale de Sainte-Marie. Le 9 juin, confirmation par Mgr Cogneau. Le 11, pour la kermesse, cortège de Blanche-Neige. Le 18, reposoir sur la place de l'église (à cause de travaux en cours dans la Commune). Le 1^{er} juillet, le Carmel fait cadeau à la paroisse de deux anges adorateurs (écrasés en 1944). Le 6, décès de M. l'abbé Morvan. Le 16, congrès des Amicales à Quimper : délégation de Saint-Marc. En janvier un recensement officieux accuse 8.200 habitants (contre 5.898 en 1936).

XII. La guerre et ses ruines ; on repart (1939-1947)

La mobilisation au début de septembre oblige à supprimer les séances théâtrales du patronage de vacances, l'assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre, le pardon du Vieux-Bourg, les séances de cinéma. Les 2 vicaires sont mobilisés, de même que 2 maîtres de Saint-Pierre (le directeur le sera aussi en mars). Les deux écoles libres rouvrent. M. L'Hour est nommé vicaire auxiliaire : on continue à assurer 4 messes le dimanche. Fin septembre, retraite de rentrée des écoles libres. En novembre les exigences de la Défense Passive rendent impossibles les réunions du soir du moins pour femmes et jeunes filles : la marche des œuvres, déjà gênée par l'absence des deux vicaires et de beaucoup de militants catholiques, va en souffrir. En novembre, on apprend un fait d'armes de M. l'abbé Le Viol, sergent-chef, qui recevra Médaille Militaire et Croix de guerre. Première alerte aérienne le 16 novembre. En décembre, plusieurs séances de projections dans la grande salle (à défaut de cinéma). Arbre de Noël des écoles libres. Pas de messe de minuit.

Au début de 1940, encore quelques conférences avec projections dans la grande salle. En mars, la Défense Passive fait installer une sirène dans le clocher ; assemblée générale de l'Union des Travailleurs. La quinzaine pascalle se réduit à une semaine (prédicateurs mobilisés en mars). Le 31 mars, première messe de l'abbé Boulic, assemblée générale de l'Amicale de Sainte-Marie sans banquet ni séances théâtrales. A partir du 18 avril, la grande salle est occupée par des troupes françaises ; de même, le patronage de la rue du Bot. 5 mai : retraite de communion solennelle par le R. P. Le Gall : procession au milieu des chars d'assaut. 17 mai : alertes aériennes. 21 mai : arrivée de quelques réfugiés belges. 31 mai : clôture du mois de Marie et fête du Sacré-Cœur : veillée de prières pour la France. Du 5 au 8 juin, on creuse des tranchées près des écoles, près de l'église. 15, 16, 17, 18 juin, alertes nombreuses, bombes aux Produits Chimiques. Dans la nuit du 18 au 19, explosions incessantes : on fait tout sauter à la Poudrerie du Moulin-Blanc, à l'Arsenal. Le 19, arrivée des Allemands. (Le Recteur avait rapporté le Saint-Sacrement des oratoires des écoles libres à l'église le 18). Une troupe allemande occupe l'école Sainte-Marie pendant quelques jours (du 20 juin au 1^{er} juillet), puis s'en va ailleurs. Le 23 juin, on nous impose l'heure de l'Europe Centrale. Les écoles libres, licenciées le 13 juin, rouvrent le 5 juillet, jusqu'à la fin du mois. En août, alertes fréquentes : la D.C.A. devient de plus en plus forte. En août, M. Cotten rejoint Saint-Marc, M. L'Hour rejoint Moëlan. Le 2 septembre, rentrée des écoles libres ; les 24 et 25, retraite de rentrée. Le 24, bombes à Mestriden ; le 25, gros dégâts par bombes. En septembre, mise en état de la maison Lannuzel au patronage pour loger le sacristain. Le 27 octobre, assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre : vin amical ; retraite des jeunes gens. Le 31 octobre, M. Le Viol rentre à Saint-Marc. Le 15 novembre, l'école Saint-Pierre est occupée par les Allemands, qui y resteront jusqu'à septembre 1944. On installe les classes dans la salle de cinéma. Alertes très fréquentes en novembre et décembre ; le 11 décembre, 5 tués par bombes. Le 22 et le 25, arbre de Noël des écoles libres. Pas de messe de minuit. Quatre jeunes gens de Saint-Marc noyés en voulant aller en Angleterre.

Le 4 janvier 1941, 2 personnes gravement blessées par obus en face de l'école Sainte-Marie. Bombardements très fréquents en janvier et février. Le 9, assemblée générale de l'Union des Travailleurs ; le 16, réunion générale d'Action Catholique ; le 24, chapelet de bombes en plein bourg. En Carême, le jeûne est supprimé (sauf le Vendredi Saint). Le 4 avril, bombardement violent à Brest ; le 5, fête de la Sainte-Enfance ; le 6, séances théâtrales par les Jeunes de Saint-Marc ; du 7 au 13, retraite pascalle. Bombes à Poulbriquen, à Penhélén. Le 14, bombardement violent à Brest, 84 morts, presque tous à l'Hôpital Civil ; beaucoup de bombes à Saint-Marc. Les Brestoïens quittent la ville ; à Saint-Marc, le mouvement d'exode commence aussi, mais sera plus

lent. Le 3 mai, bombes incendiaires en très grand nombre ; le 4, une cinquantaine de bombes autour du Vieux-Bourg et du Guelmeur ; le 7, confirmation par Mgr Duparc. On avait dû renoncer à la kermesse en 1940 ; de même en 1941. Les processions du Saint-Sacrement se font sur la voie publique ; plus de draps aux maisons. En juillet, nombreuses maisons détruites par bombes au Forestou et rue des Forts ; bombes soufflantes endommageant 80 maisons au Guelmeur ; adoration paroissiale au Carmel ; le 24, plus de 100 tués par bombes à Brest ; concert spirituel et séances théâtrales pour prisonniers de guerre. Les écoles sont fermées : l'école Saint-Pierre se replie à Pouldreuzic et Saint-Evarzec, puis à Fouesnant ; l'école Sainte-Marie à Bodilis et Lanhouarneau. A partir d'août, plus que 3 messes le dimanche (le 1/3 des adultes a quitté Saint-Marc — à peu près tous les enfants — 50 au catéchisme en octobre). Le 12 août, le Recteur est nommé Chanoine honoraire. En octobre, première procession du Vœu des Brestoïens à Recouvrance. A la Toussaint, retraite de jeunes gens. Le 19 novembre, les Allemands occupent l'école Sainte-Marie, le 15 décembre le patronage de la rue du Bot (ils y resteront jusqu'en septembre 1944). Le 23 novembre, assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre. Bombes sur la Croix-Rouge (4 religieux tués), destruction de l'école des Filles de la Croix.

En janvier 1942, bombardements fréquents, beaucoup de maisons détruites. En février, station du Vœu à Saint-Louis, présidée par Mgr Duparc. Le 6 avril, retraite pascalle et retraite de communion solennelle (69 communicants, soit les 2/3 du chiffre habituel). Le 12, procession du Vœu à Saint-Marc. Désormais, le Denier du Culte est recueilli à domicile par des zélatrices. En juin, le bulletin *Entre Nous* est supprimé avec tous les bulletins paroissiaux à la demande des autorités d'occupation. Kermesse paroissiale à l'école maternelle communale. Les stations du Vœu étant terminées, à partir du mois d'août, on fera chaque mois dans la paroisse une journée du Vœu (le 1^{er} dimanche) avec prières et quête pour les prisonniers de guerre. Le 7 septembre, le Rody, Mescalon, le Palaren, sont rattachés à Saint-Marc. En octobre, réouverture des écoles ; Sainte-Marie obtient 4 classes de l'école communale ; le Cours s'installe à Poulbriquen ; 120 élèves à Saint-Pierre, 220 à Sainte-Marie. A la Toussaint, retraite de jeunes gens. Depuis le 11 février (départ des bateaux allemands) les bombardements avaient cessé ; ils reprennent en novembre. En décembre, la bibliothèque paroissiale voit tripler le nombre de ses abonnés (propagande de la J.O.C.). L'assistance aux messes avait baissé peu à peu depuis juillet 1941 ; en février 1942, elle était tombée à 700 (au lieu de 1.200 en moyenne) ; en été 1942, on remonte à plus de 1.000 ; puis la baisse va reprendre.

A partir de janvier 1943, la procession du Vœu et les prières pour les prisonniers se font le 2^e dimanche du mois. Le 23 janvier, bombardement en plein jour ; gros dégâts et 30 victimes à Brest ; quelques victimes à St-Marc. En février, Mgr l'Evêque dispense de l'abstinence du vendredi (sauf le Vendredi Saint). Les écoles sont fermées de nouveau : Saint-Pierre va encore à Fouesnant, Sainte-Marie à Monfort et à Saint-Jean-sur-Vilaine. Le 27 février, bombardement de jour : 60 victimes dont 20 à Kérinou, aucune à Saint-Marc. L'exode se précipite : fin mars, la moitié de la population adulte est partie ; on supprime encore la 4^e messe qui avait été rétablie. Le 6 mars, 35 tués à Kérinou ; bombes à Saint-Marc, pas de victimes. Le 28, consécration du monde au Cœur Immaculé de Marie. Vendredi 2 avril, messe des ouvriers à 6 h. 1/2 : ainsi tous les premiers vendredis. Les 3, 5 et 16 avril, gros bombardements à Brest : pas de victimes à Saint-Marc ; la quinzaine pascalle est supprimée en raison de la fréquence des bombardements. M. Le Viol envoyé en mission auprès des Brestoïens réfugiés dans le Loir-et-Cher ; l'assistance aux messes retombe à 700. Le mois de Marie se fait le matin comme en 1942. Le 9 mai, cérémonie du Vœu à Brest, présidée par le Cardinal Gerlier. Le 5 septembre, affiliation de la section de J.O.C. A la Toussaint, retraite de jeunes gens. En décembre, on établit les prières du premier samedi du mois.

En janvier 1944, on reprend les réunions mensuelles de l'Apostolat de la Prière (supprimées depuis août). En février, affiliation de la section de J.O.C.F. ; les cultivateurs de Saint-Marc ont livré tout le blé qui leur était demandé ! En mars, évacuation des « inutiles » : il reste à peine 4.000 habitants sur 8.500. En mars, M. Le Viol est encore en mission dans le Loir-et-Cher. Le 30 avril, le prix de location des chaises est porté à 0 fr. 50. Le 30 mai,

pèlerinage des dames d'Action Catholique au Folgoët. Le 6 juin, débarquement des Anglo-Américains dans le Cotentin ; la population de Saint-Marc ne bouge pas avant le 13 août. En juin, procession du Saint-Sacrement sur la voie publique. Le 7 août, état de siège. Le 13 août, le Recteur dit la messe à Mescalon ; le soir, ordre d'évacuation totale, sauf la Défense Passive ; le 14, M. Cotten part avec le Carmel en direction de Plougastel. Il reste environ 130 à 150 personnes, en plus du Rody et de Mescalon. Le 15 août, M. Le Viol dit la messe au bourg, le Recteur à Mescalon. Rafales d'obus sur le bourg ; le pillage commence. Le 17, violent bombardement par avions ; de grosses bombes sur le bourg et rafales d'obus fréquentes. Le 30, une messe au bourg par M. Le Viol, 2 à Mescalon par le Recteur. Le 24 août, ordre d'évacuation totale ; le 25, M. Le Viol part avec 150 ou 200 personnes en direction de Guilers-Saint-Renan. Le Recteur s'installe dans sa cave. Le 26, il est expulsé par les Allemands et conduit militairement à l'abri de Carnot ; le 27, il se retire dans un abri de la rue du Gaz. Le 9 septembre, l'abri de Carnot saute : 400 Français et 600 Allemands tués. Le 10 le Recteur dit la messe aux Brestoïses dans un restaurant ; dans l'après-midi, les Américains dépassent l'abri de la rue du Gaz. Le 11, le Recteur rentre et constate le désastre : tout est à refaire, église, écoles, patronages. Au presbytère, 5 obus sur la maison, les 2 coffres-forts éventrés, tout a été pillé. Dans la paroisse, 50 % des maisons détruites ou gravement atteintes ; les jours suivants, j'enterre 7 tués. Le 12, première messe à Saint-Marc depuis le 26 août. Les paroissiens rentrent. M. Cotten fait une visite le 15. Le 17 je dis une messe au bourg et une au Rody (60 assistants). Le 18, les Allemands se rendent. Le 21, les deux vicaires rentrent à Saint-Marc. Le 24, 2 messes au bourg (120 assistants), 2 au Rody (150 assistants). Le 25 on commence à déblayer l'église. Le 27, Mgr Duparc et Mgr Cogneau viennent visiter nos ruines. Le 27, 1.100 paroissiens sont inscrits comme rentrés ; le 28, 900 de plus. Le 1^{er} octobre, la circulation est autorisée : pas de messe au Rody ; au bourg près de 600 assistants. On commence à réparer le toit du presbytère, on y met des vitres. Le 4, la Commune de Saint-Marc est supprimée, ainsi que celles de Saint-Pierre et de Lambézellec : il n'y a plus que la Commune de Brest. On installe dans l'église, au milieu de la nef, une palissade et on y adosse un autel provisoire. Le 15 octobre, il y a 760 personnes aux messes ; le 22, 860. On annonce que N.-D. de Boulogne ne passera pas à Saint-Marc (ni à Brest) ; son passage avait été annoncé au printemps pour le 10 novembre. Le 12 novembre, meeting jociste. Le 19, visite canonique de la Fraternité Franciscaine ; après les messes, on apprend que N.-D. de Boulogne passera à Saint-Marc le 22. Le 21, réunion préparatoire au passage de N.-D. Le 22, un très nombreux cortège accompagne la statue, du Moulin-Blanc au Bourg ; au Bourg, on compte 2.000 personnes ; l'église est complètement inondée ; une foule nombreuse accompagne la statue jusqu'à Coataudon. Le 15 décembre, constitution d'un Comité d'A.C.J.F. Pas de messe de minuit : ni éclairage ni vitres. Aux messes 1.150 adultes ; il doit y avoir au moins 5.000 habitants rentrés.

En janvier 1945, les écoles rouvrent dans des conditions lamentables. Désormais, il y a encore 4 messes le dimanche. Arbre de Noël pour les enfants de toutes les écoles dans la salle de cinéma. On reprend les réunions mensuelles de l'Apostolat de la Prière. Une baraque est acquise pour remplacer les salles du patronage, détruites. Chez les Sœurs, l'école maternelle fonctionne dans la grande école : à la fin de l'année il y aura en tout 380 élèves, à Saint-Pierre 230. En janvier, la charpente de l'église est réparée, mais pas d'ardoises. Le 11 février, assemblée générale de l'Union des Travailleurs. Les 10-11 mars, séances théâtrales par les Jeunes de Saint-Marc. A partir de mars, la réunion de l'Apostolat de la Prière est aussi la réunion mensuelle de la Ligue Féminine d'Action Catholique, qui constitue une section distincte de celle des hommes. Conférence de M. Prévosto sur la liberté d'enseignement ; une pétition en faveur de la liberté d'enseignement recueille 1.570 signatures d'électrices ou d'électeurs. Retraite pascalle par le P. Cadour, de Frouven. Le 2 avril, assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre ; banquet de 200 couverts. Le 8, assemblée générale de l'Amicale de Sainte-Marie, séances théâtrales. Le 25, assemblée générale des Jeunes de Saint-Marc ; bénédiction de la baraque-patronage. Le 25, procession au Vieux-Bourg : le toit est réparé, mais il n'y a ni vitres ni grillages. Le 28, le Maire de Brest, à deux reprises, annonce au Recteur que les processions sont interdites le 29 ; au

dernier moment, sur une intervention du Préfet, il se ravise. Le 29, élections municipales : liste d'union : le Maire de Brest a plus de 200 voix de moins que le dernier de la liste. En mai, mois de Marie le soir comme avant-guerre. Le 20 mai, on finit de couvrir l'église d'ardoises ; le maître-autel mobile est transféré dans le chœur. Le 2 juin, confirmation par Mgr Cogneau. Le 3 juin, réouverture de la bibliothèque (salle réparée). Des familles offrent une statue du Sacré-Cœur et une statue de N.-D. de Lourdes pour les autels du transept. Deux confessionnaux sont remis en état. Fin juin, on organise un patronage de vacances pour les fillettes ; le mouvement Coeurs Vaillants et Ames Vaillantes a été lancé depuis quelque temps et se développe. Les architectes évaluent les dégâts aux écoles, patronages et presbytère à près de 3 millions (église non comprise). En juillet, le Recteur met des vitres à l'église. Du 15 au 20 juillet, adoration par les Pères de Marie de Frouven. Le 9 septembre, Pardon du Vieux-Bourg ; 4 messes basses à l'église paroissiale, grand'messe à la chapelle. En septembre, les Cours ménagers reprennent à Sainte-Marie ainsi que les Cours du Brevet. En octobre, rétablissement de l'Heure Sainte, pour tous ; on reprend les prédications aux messes. Les Dames de la Retraite s'installent à Kersteers. Une nouvelle Congrégation est en formation à Kerjean. La S.N.C.F. prépare une cité ouvrière au Forestou. A la Toussaint, retraite de jeunes gens. Le 22 novembre, réouverture du cinéma avec un nouvel appareil. Le Collège Saint-Louis acquiert un terrain au Bot pour y bâtir. Des réunions d'information franciscaine ont été inaugurées en juin (mensuelles). Le Recteur réédite le plan de Saint-Marc (beaucoup de rues ont changé de nom). A Noël, messe de minuit pour la première fois depuis 1938. Arbre de Noël des écoles libres. Réunion de cadres de l'Action Catholique masculine. Il est question d'une nouvelle paroisse à créer près du Douvic.

En janvier 1946, on reprend au patronage le Cercle d'études pour hommes et jeunes gens ; Le cinéma donnera des soirées le vendredi, le samedi et le dimanche, 2 matinées le dimanche. On lance le *Courrier du Léon* (remplaçant le *Courrier du Finistère*) : 30 abonnés. Le 13 janvier, réunion des familles de scouts et des amis du scoutisme. Le 28, M. Cotten est désigné pour fonder la paroisse de Saint-Philibert à Trégunc. Le 5 février, sont nommés vicaires : M. Hardouin, de Quimper, et M. Baraër, de Gouézec. Le 17, création d'une musique au patronage. Le 21, messe des enfants (tous les jeudis). On commence à reconstruire l'école maternelle ; on y ajoute un étage avec deux classes. M. Baraër prend la direction du patronage. Tous les mercredis, répétition de chants pour les jeunes filles. On lance la *Vie Catholique Illustrée* (40 abonnés à la fin de l'année). Le 25 mars, consécration du maître-autel par Mgr Cogneau. Le 31, rassemblement pour la liberté scolaire et ouverture de la Mission, prêchée par les Oblats de Marie, les RR. PP. Pronest, Rozen, Richard, Cosmao : 250 communions de jeunes filles, 520 communions d'enfants, 1.050 communions de femmes, 600 communions d'hommes. Le 14 mai, funérailles de Mgr Duparc à Quimper. 30 mai : fête annuelle de l'Amicale de Sainte-Marie, goûter et séances théâtrales. Le 7 juillet, fête des écoles, Corso fleuri, jeux à Kerisbian ; première grand'messe de M. Jean Urvoas. Des particuliers offrent à l'église une statue de Saint-Jean-Baptiste de la Salle et une statue de l'Enfant-Jésus de Prague. Patronage de vacances pour garçons ; un autre pour fillettes ; les Dames de la Retraite ont aussi un patronage de fillettes à Kersteers. Le 1^{er} septembre, assemblée générale de l'Amicale de Saint-Pierre ; banquet de 300 couverts. On commence à restaurer l'école Saint-Pierre en l'agrandissant et en modifiant la façade. Le 29 septembre, bénédiction des nouveaux locaux de Sainte-Marie ; le pensionnat rouvre avec 7 pensionnaires. 3, 4 et 5 octobre : retraite de jeunes filles. Le 14, conférence d'Action Catholique par le P. de la Chevasnerie. Les 28, 29, 30, 31 octobre, retraite de jeunes gens. En décembre, visite de la Fraternité Franciscaine (Conseil renouvelé en 1945). Le 22 décembre, arbre de Noël des écoles libres ; le 29, première messe de M. l'abbé Moal. La quête de Saint-Marc est supprimée pour le temps de Noël. Le recensement a donné 8.590 habitants ; il y a en plus 300 paroissiens au Rody. A la fin de 1946 on doit être à près de 9.500 habitants.

XIII. Recteurs, Vicaires et Maires de Saint-Marc

Curés, sous-curés, desservants, recteurs :

1691-1692	Dom Tanguy Marzin, curé
1692-1699	Messire Michel L'Alouer, curé
1699-1702	Messire Jan Floc'h, sous-curé
1702-1705	Messire Urbain de la Goublaye, curé
1705-1720	Messire Jan Floc'h, sous-curé
1720	Messire Robert Le Hir, sous-curé
1721	Messire R. Mengant, curé
1721-1723	Messire Vincent de la Goublaye, curé
1723	Messire Pervez, curé
1723-1728	Messire G. Quiniou, curé
1728-1738	Messire Alain Guermeur, curé
1738-1742	Messire Jacques Madec, curé
1742-1754	Messire Goueznou Le Guéguen, curé
1754-1757	Messire Riou, curé
1757-1810	Messire Pierre Quéméneur, curé
1804-1813	M. Yves Lejacq, desservant
1813-1814	M. Rivoal, desservant
1817-1821	M. Bléas, desservant
1823-1824	M. Allañon, desservant
1825-1832	M. Pouliquen, desservant
1832-1834	M. Arzel, desservant
1834-1838	M. Richou, desservant
1838-1873	M. Cocaign, recteur
1873-1899	M. Daniellou, recteur
1899-1903	M. Charles Coat, recteur
1903-1905	M. Treussier, recteur
1905-1911	M. Castel, recteur
1911-1928	M. Balanant, recteur
1928-1929	M. Barvet, recteur
1929	M. Piriou, recteur

Vicaires :

1864-1866	M. Le Moigne
1866	M. Yvenat
1866	M. Le Traon
1866-1869	M. Le Roux
1869-1875	M. Le Bars
1875-1876	M. Troadec
1876-1882	M. Guillet
1882-1891	M. Dagorn
1892-1899	M. Gargadennec
1896-1913	M. Marrec
1899-1907	M. Fléiter
1907-1925	M. Miossec
1913-1919	M. Herry
1925-1926	M. Cam
1926-1936	M. Jézéquel
1928-1946	M. Cotten
1936	M. Le Viol
1946	M. Hardouin
1946	M. Baraër

Maires :

1801-1808	M. Le Bail
1808-1826	M. François Billant
1826-1841	M. Jacques Colin
1841-1847	M. Guillaume Keraudy
1847-1848	M. Auguste Bilhon
1848-1853	M. Guillaume Keraudy
1853-1864	M. Nicolas Labat
1864-1883	M. Jouveau-Dubreuil
1884-1886	M. Olivier Kerlosquet
1886-1892	M. Jean Garzuel
1892-1893	M. Germain Vienne
1893-1900	M. L'Ollierou
1900-1908	M. Paul Péron
1908-1912	M. Michel Vienne
1912-1919	M. Donval
1919-1920	M. Jules Collière
1920-1929	M. Louis Madec
1929-1935	M. Jean Floc'h
1935-1944	M. Yves Jaouen

XIV. Ecoles Catholiques

Ecole de garçons : Ecole Saint-Marc

En 1884, le personnel des écoles communales avait été laïcisé. L'école laïque resta sans concurrence jusqu'en 1897. En 1897, on crée une école libre de garçons en bordure de la route du Moulin-Blanc, aujourd'hui 109 rue de Verdun. En 1898, il y a, sur la même cour, une salle de patronage. Elle est dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes et compte 130 élèves dès son ouverture. En 1907, par application de la loi du 1^{er} juillet 1904, les religieux n'ont plus le droit d'enseigner. Quatre religieux se sécularisent pour continuer à enseigner. Quand l'un d'eux manquait, il était remplacé par un laïc. M. Miossec, vicaire, doit aussi faire la classe quelque temps. En septembre 1913, les Frères reprennent la direction de l'école. En 1914, ils ouvrent un pensionnat. En 1919, on ferme provisoirement le pensionnat mais on le rouvre en 1920. En 1919, une baraque montée par les Jeunes de Saint-Marc encombre la cour. En 1922, fondation de l'Amicale de l'école Saint-Pierre (anciens élèves et amis). En janvier 1925, bénédiction de nouveaux locaux à l'école, au-dessus du préau et derrière la maison d'habitation. En 1930, la cour est débarrassée de la baraque-patronage ; on construit de nouveaux locaux (1 classe et 1 dortoir) qui sont bénits par Mgr Duparc. En 1941, puis encore en 1943, l'école se réfugie à Fouesnant. En janvier 1945, on rouvre. En août 1946, on procède à une transformation de l'école, permettant de disposer de 8 classes. En janvier 1947, l'école compte 300 élèves.

Le terrain sur lequel se trouve l'école Saint-Pierre appartenait vers 1650 à François Taillard, sieur de la Haye. Son fils, Jean Taillard, sieur de Kerunet, mort entre 1685 et 1687, les vendit à M. Jacques Desnos de Kerjean. Celui-ci mourut en 1705 ; ses biens passèrent à son unique héritier, M. Claude-Jacques Desnos de Kerjean. A la mort de celui-ci, ses biens passèrent à sa veuve, Anne-Elisabeth Dupleix, sœur du marin célèbre, laquelle devint Mme Choquet de Lindu. Les terres passèrent ensuite à la petite fille d'Anne Dupleix, née de Claude-Jacques Desnos de Kerjean, Marie-Françoise Desnos de Kerjean. Celle-ci fut d'abord mariée à M. du Camper ; veuve de celui-ci, elle épousa M. Léger, qui devint Préfet Maritime de Brest de 1811 à 1813. En 1787, Mme veuve du Camper, (plus tard Mme Léger) vendit la terre de la route du Moulin-Blanc à M. Robert Morier. En 1815, le terrain était vendu à M. et Mme Vincent, qui la vendirent en 1843 à M. Louis Lorin. Celui-ci y fit bâtir une maison de plaisance, six pièces, une serre, deux appentis. En 1871, M. Louis Lorin vendait cette propriété à M. et Mme Borneuf. Mlle Borneuf, leur héritière, vendit la propriété à Mme veuve Onfroy en 1873 et en 1876. Les héritiers Onfroy la vendirent en 1896 à M. Jacques Nessel. Le 30 décembre 1896, M. Nessel vendait la propriété aux abbés Gargadennec, Marrec et Caill. Mise en vente par licitation judiciaire en avril 1930, l'école est rachetée en avril 1930 par les abbés Gargadennec et Marrec. En octobre elle est acquise par La Ruche de Saint-Marc par voie d'apport.

Ecole Sainte-Marie

Il y avait eu une première école de filles tenue à Kerjean, près du Vieux-Bourg, par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ; elle n'exista que quelques années, de 1845 à 1850. En 1861, les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Bordeaux ouvraient au Vieux-Bourg une école communale de filles. Cette école fut transférée à son emplacement actuel en 1866. En 1884, l'école communale était laïcisée. Dès 1885, une école libre de filles était ouverte rue du Bot par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Saint-Méen. L'école commença avec 49 élèves. En 1897 on y ajoutait les deux classes qui sont au-dessus du préau. En 1912 on faisait deux nouvelles classes au-dessus de ce qui était alors l'école

maternelle. En 1914, on construisit l'école maternelle actuelle. En 1936, on ajoutait un étage avec 3 nouvelles classes à la bâtisse principale. En 1946, on a fait deux nouvelles classes au-dessus de l'école maternelle. L'école compte 400 élèves au début de 1947.

Le terrain avait été acquis par M. l'abbé Bozec, aumônier du Carmel de Brest, partie en 1885, partie en 1886 ; M. l'abbé Bozec l'avait acheté à M. Yves Quentel, époux Kervennic, de Keranc'hoarem en Lambézellec. Il le vendit à Mlle Aballéa et à Mlle Marie-Louise Lharidon en 1891. En 1906, Mlle Lharidon rachetait la part de Mlle Aballéa. En 1922, elle revendait le tout à Mlles Gourmel, Lharidon et Morvan. En 1934, la propriété était achetée par La Ruche de Saint-Marc.

Le terrain de l'école maternelle a appartenu aussi à Mlle Louise Lharidon qui le tenait de M. l'abbé Bozec qui l'avait acheté à M. Quentel. En 1914, Mlle Lharidon vendait ce terrain à M. Lormier, qui fit construire l'école maternelle. En 1924, M. Lormier vendait le terrain et l'immeuble à M. Jean de Cibon (Mme de Tromenec ayant l'usufruit). En 1934, la propriété était vendue par M. Jean de Cibon à La Ruche de Saint-Marc.

XV. Mouvement de la population

Au milieu du 18 ^e siècle	500 habitants	
A la veille de la Révolution	1000	—
en 1797	700	—
en 1816	800	—
en 1835	1138	—
en 1851	1379	—
en 1864	1610	—
en 1866	1800	—
en 1872	1921	—
en 1886	2023	—
en 1891	2291	—
en 1896	3400	—
en 1901	3714	—
en 1906	3982	—
en 1921	4032	—
en 1926	4211	—
en 1931	4586	—
en 1936	5898	—
en 1946	8890	—

Table des Matières

Avant-propos	p. 3
I. Une église sans prêtre : de 1449 à 1691	p. 5
II. Les premiers Curés de Saint-Marc : de 1691 à 1757	p. 8
III. Notre localité au 17 ^e siècle : Nom, limites, routes	p. 11
IV. M. Quéméneur, Curé de Saint-Marc de 1757 à 1810	p. 14
V. Tiraillements faute de presbytère : de 1810 à 1826	p. 20
VI. On restaure : de 1826 à 1838	p. 24
VII. Tout un bourg qui se déplace : de 1838 à 1865	p. 27
VIII. Paroisse et commune s'organisent : de 1865 à 1873	p. 33
IX. Paroisse et œuvres se développent : de 1873 à 1899	p. 36
X. Lutttes scolaires et autres : de 1899 à 1929	p. 40
XI. On s'agrandit : de 1929 à 1939	p. 46
XII. La guerre et ses ruines ; on repart : de 1939 à 1947	p. 50
XIII. Recteurs, vicaires et maires de Saint-Marc	p. 54
XIV. Les écoles libres de Saint-Marc	p. 56
XV. Mouvement de la population	p. 58

Hors texte : Plan de Saint-Marc en 1946.

Le Plan de Saint-Marc en 1946

se vend séparément ; **20 Francs.**

Le Paroissien de Saint-Marc

(plus de 500 chants notés) : **100 Francs.**

**IMPRIMERIE
COMMERCIALE
& ADMINISTRATIVE
17, rue Jean-Jaurès, 17
BREST**

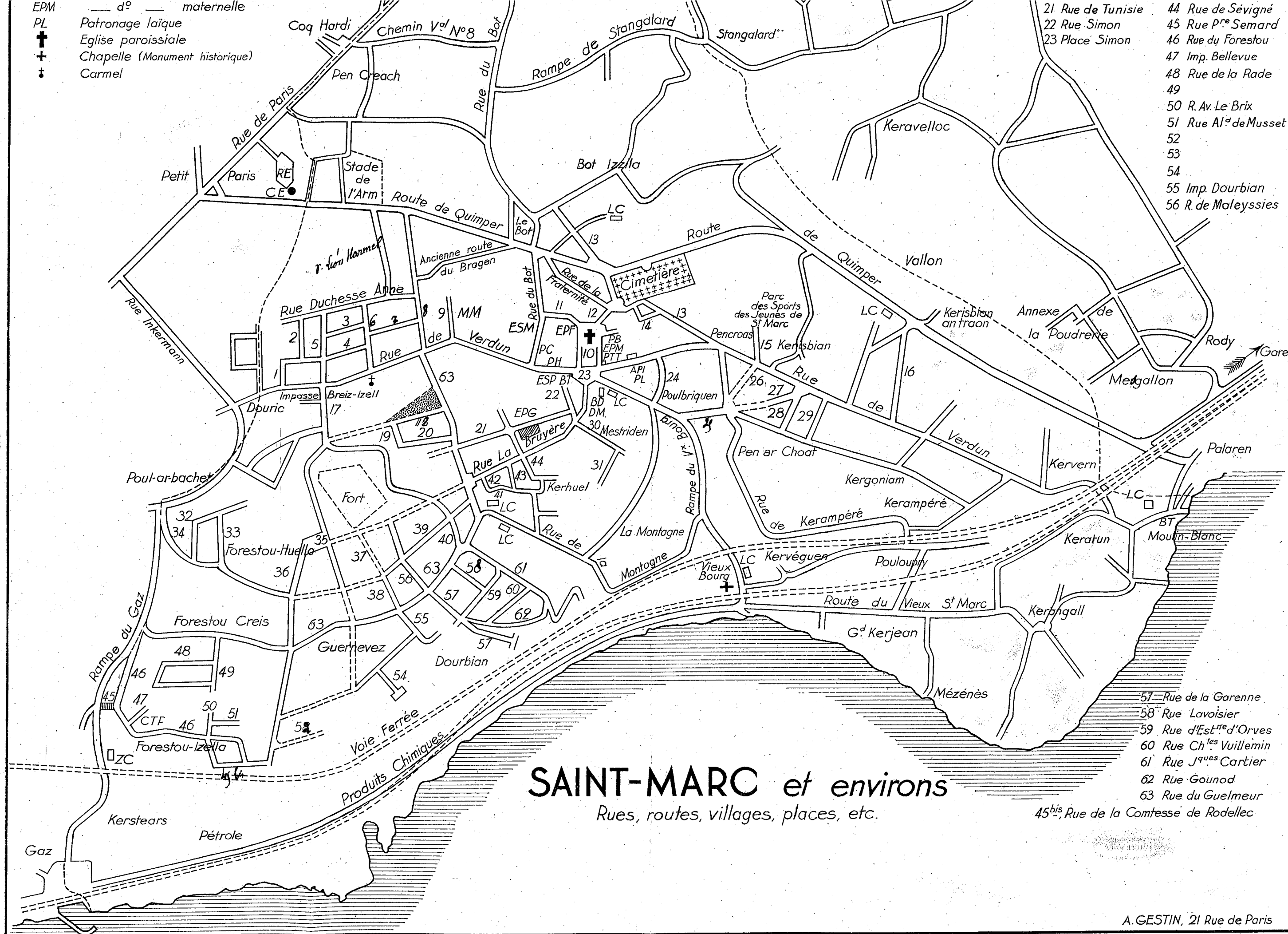
6-47, DÉPOT LÉGAL, 2^e TRIMESTRE 1947

N° 8043

Vendu au profit de
l'Eglise de Saint-Marc

60 Francs

EPM — d° — maternelle
 PL Patronage laïque
 † Eglise paroissiale
 + Chapelle (Monument historique)
 ‡ Carmel



- 21 Rue de Tunisie
- 22 Rue Simon
- 23 Place Simon
- 44 Rue de Sévigné
- 45 Rue P^{re} Semard
- 46 Rue du Forestou
- 47 Imp. Bellevue
- 48 Rue de la Rade
- 49
- 50 R. Av. Le Brix
- 51 Rue Al^d de Musset
- 52
- 53
- 54
- 55 Imp. Dourbian
- 56 R. de Maleyssies

- 57 Rue de la Garenne
- 58 Rue Lavoisier
- 59 Rue d'Est^{re} d'Orves
- 60 Rue Ch^{les} Vuillemin
- 61 Rue J^{ques} Cartier
- 62 Rue Gounod
- 63 Rue du Guelmeur
- 45^{bis} Rue de la Comtesse de Rodellec

A. GESTIN, 21 Rue de Paris

611.1351-10-45. (7222.0004)